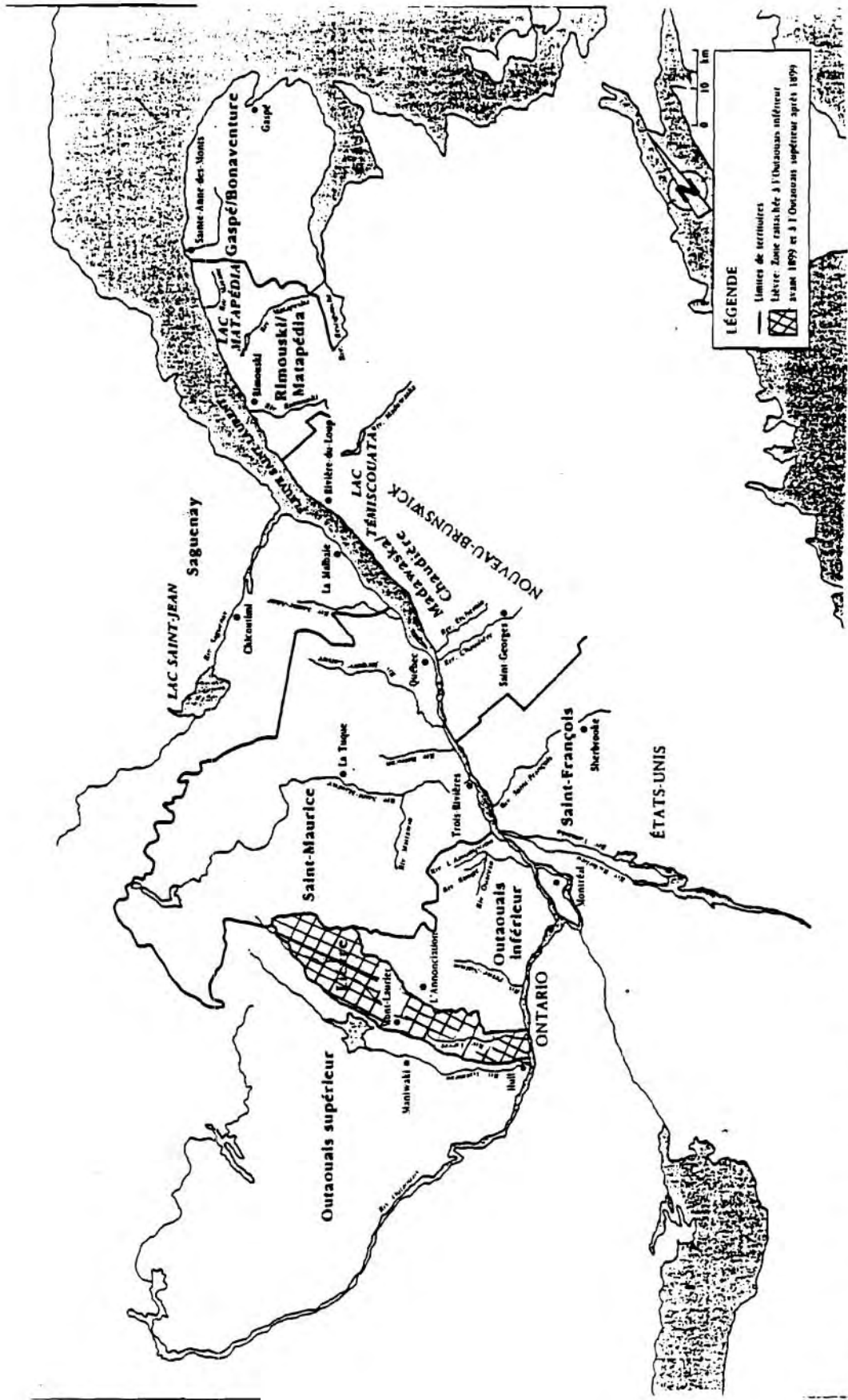


Territoire
des agences forestières du Québec
au 19^e siècle



Déjà l'année précédente (1846) le gouvernement laissait entrevoir son intention en ce sens en faisant savoir aux Forges du Saint-Maurice à ne plus compter comme auparavant sur les réserves de terres de la couronne pour s'approvisionner en bois. Les propriétaires des Forges devaient maintenant rencontrer les mêmes exigences que les locataires de limites forestières.

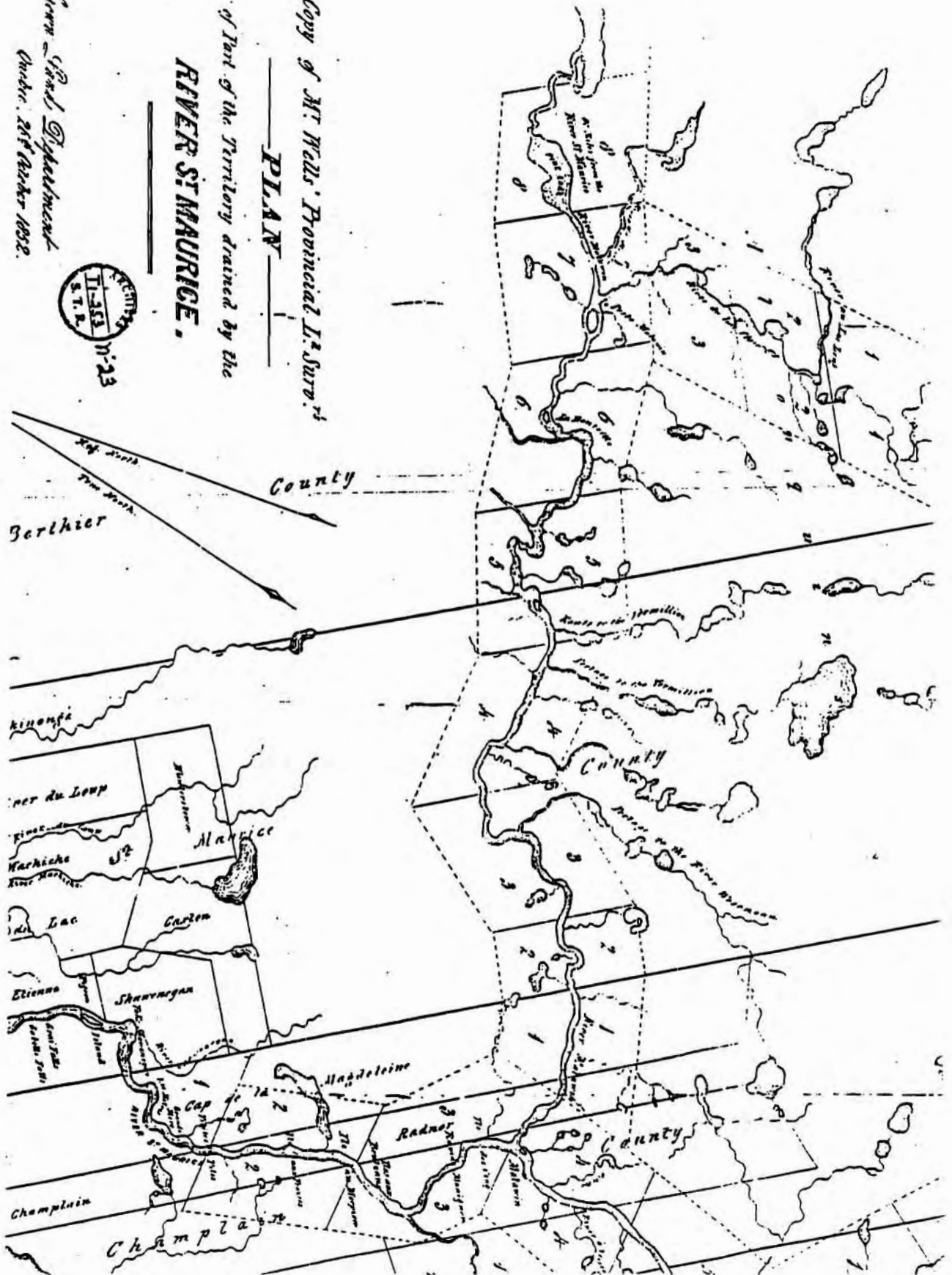
En 1852, des directives sont données à l'arpenteru Oliver Wells pour faire enquête sur l'état du commerce du bois sur le Saint-Maurice et ses affluents (JALB-C, 1852-53). Parmi les rivières qu'il suggère de diviser en limites, la rivière Matawin fait l'objet d'empressement (Plan. ASTR, ti-261 no.76). Quatre ans plus tard, Joseph Cauchon, Commissaire des terres, fait valoir dans son rapport sur cette région la nécessité d'arpenter quelques cantons le long de la rivière Matawin (Lire: Description des limites forestières sur les rivières Matawin et du lac Clair).

Ainsi, ces travaux d'arpentages sur la rivière Saint-Maurice, par conséquent la rivière Matawin, ouvre à la colonisation cette partie du nord de Joliette que l'on nommera plus tard la Mantawa. Oeuvre des révérends T.S. Provost et Léandre Brassard, de 1862 à 1871, ils parcoureront ce territoire compris entre la rivière Noire à l'est et la rivière Ouareau, ayant comme frontière au sud les premiers cantons nouvellement érigés.

Survey of the Department
Under 29th March 1858.



Copy of Mr Wells' Provincial L^d Survey
PLAN
of Part of the Territory drained by the
RIVER ST MAURICE.



Description des limites forestières sur les rivières Matawin et du lac Clair.

A. Etat des limites forestières sur la rivière Matawin pour l'année 1852: JALC., app. no. 9, vol. 11, 1852-53, app. Q.Q.Q.Q.; et pour l'année 1856-57: JALC., vol. XV, no. 5 app. 25, 1857.

- Rive nord, no.1 : 1852, Georges Baptiste Cie, 40 M.C. (milles carrés) / 1857, Georges Baptistes, 30 M.C.
- Rive sud, no.1 : 1852, Georges Baptistes Cie, 40 M.C. / 1857 Georges Baptiste, 30 M.C.
- Rive nord, no.2 : 1857, Georges Baptistes, 20 M.C.
- Rive sud, no.2 : 1857, Georges Baptiste, 20 M.C.
- Rive nord, no.3 : 1852, Georges B. Hall, 50 M.C. / 1856, R.A. Seymour, 50 M.C. 113
- Rive sud, no.3 : 1852, Georges Baptistes Cie, 50 M.C. / 1857, Georges Baptiste, 50 M.C.
- Rive nord, no.4 : 1852, Georges B. Hall, 50 M.C. / 1857, G. Pemberton syndic succession de J.B. Hall, 50 M.C.
- Rive sud, no.4 : 1852, David Burnet, 50 M.C. / 1856, N.F. Draper, agent de la compagnie des bois de Hunterstown (rivière du Loup).
- Rive nord, no.5 : 1852, Gilmour Cie, 50 M.C.
- Rive sud, no.5 : 1852, " " "
- Rive nord, no.6 : 1852, Gilmour Cie, 50 M.C. / 1857, A. Gilmour, 35 M.C.
- Rive sud, no.6 : 1852, Gilmour Cie, 50 M.C. / 1857, A. Gilmour, 36 M.C.
- Rive nord, no.7 : 1852, Gilmour Cie, 50 M.C. / Voir Note: Poste Matawin.
- Rive sud, no.7 : 1852, Gilmour Cie, 50 M.C.
- Rive nord, no.8 : 1852, Gilmour Cie, 50 M.C.; la ferme de Gilmour n'y est pas encore indiqué.
- Rive sud, no. 8 : 1852, Georges B. Hall, 50 M.C.

B. Etat des limites forestières sur la rivière du lac Clair,
même référence que A)..

Rive ouest, no.1 : 1852, Georges B. Hall, 50 M.C.

Rive est, no.1 : 1852, " " "

Rive ouest, no. 2 : 1852, Georges B. Hall, 50 M.C.

Rive est, no.2 : 1852, " " "

Rive ouest, no.3 : Gilmour Cie, 30 M.C.

Rive est, no.3 : " "

Note: POSTE MATAWIN

Situé à la jonction des rivières du lac Clair et Matawin, tel qu'indiqué sur le plan, ce poste suggère deux hypothèses. La première, qu'un poste de chantier ait pu se fixer à cet endroit. Il aurait agi comme relais d'approvisionnement aux bêcheurs des chantiers en activité aux environs. Le seul point qui fait ombre, c'est que les plans d'arpenteurs, lorsqu'ils s'agissent de mentionner de telles activités, emploient plutôt le mot /chantier/shanty/farm/, alors qu'ici on utilise le terme " poste ". De plus, ce plan n'est pas signé par un arpenteur mais par un dessinateur. Il peut y avoir interprétation.

11.

La deuxième hypothèse, nous est fournie par le curé Provost lorsqu'il fut commandé par le gouvernement d'aller explorer les environs du lac Clair. Dans un article de la Revue Agricole sur les " Commencements de Mantawa ", il est écrit: " Nous dinons à l'entrée de la rivière Claire, sur l'emplacement d'un poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson ". Cette affirmation n'a pas encore été considérée pour des recherches menées aux archives de la " Hudson's Bay Company ". Mais il se peut qu'un relais au lieu d'un avant poste s'y soit tenu. La géographie des lieux se prête bien pour un tel aménagement, au confluent de rivières. Ici aussi nous nous interrogeons. Dans son journal qu'il rédige à cette époque, l'abbé Provost fait bien référence à cette exploration au lac Clair, mais à aucun moment il ne mentionne l'existence d'un poste de la CBH à cet endroit.

Pour mieux illustrer le contenu relatif des Plans de limites forestières, les fermes de chantiers du lac des Pins, sur la rivière Matawin, serviront d'exemples, Compléter à l'occasion avec l'arpentage de cantons et de rivières, il sera possible de suivre une partie de l'évolution de ces emplacements entre 1852 et 1894.

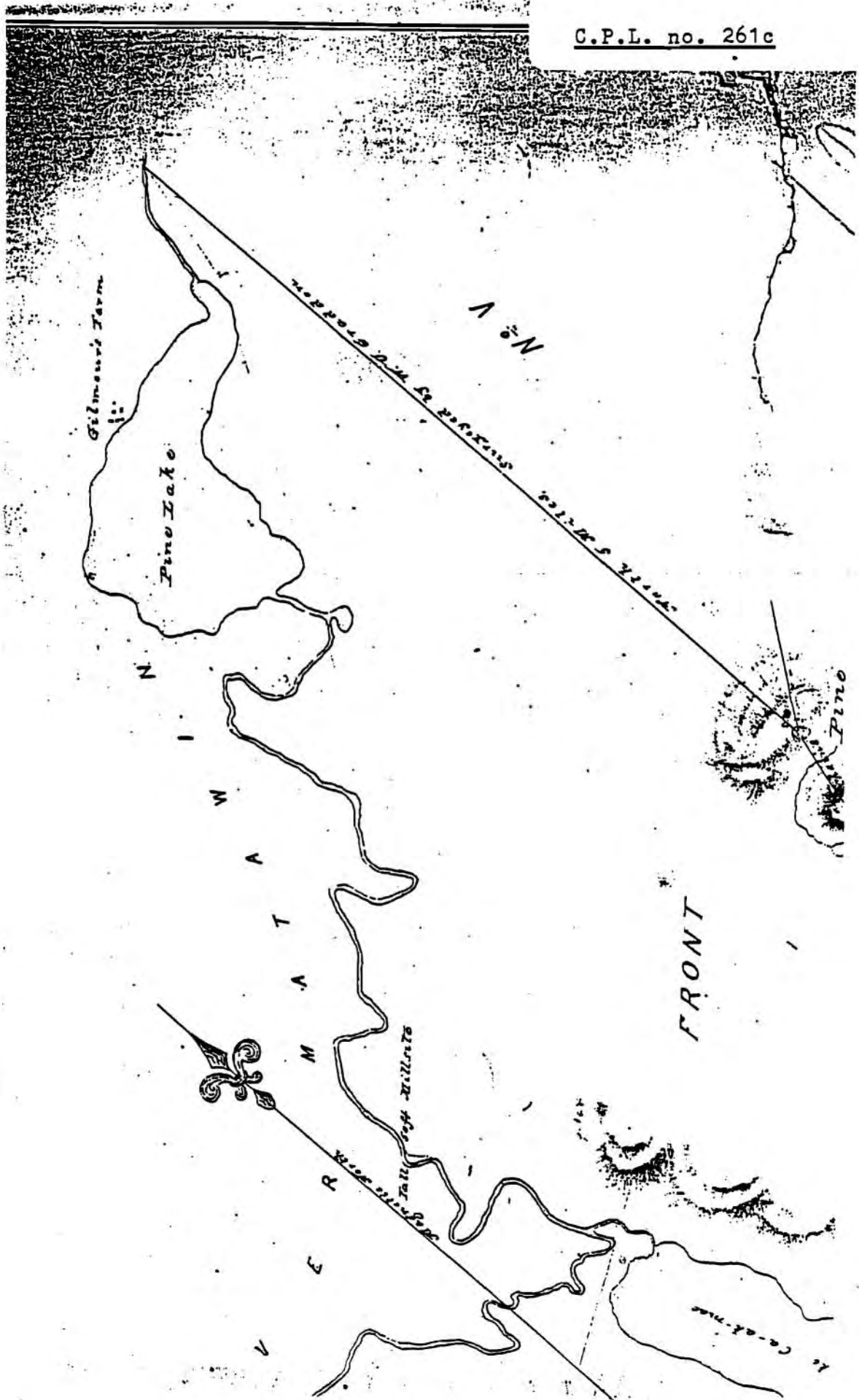
On n'a vu précédemment que le gouvernement avait émis des permis de coupe au lac des Pins, sur la rivière Matawin, à la Compagnie Gilmour et qu'au sud de ce lac Georges B. Hall en était locataire, tous deux depuis 1852.

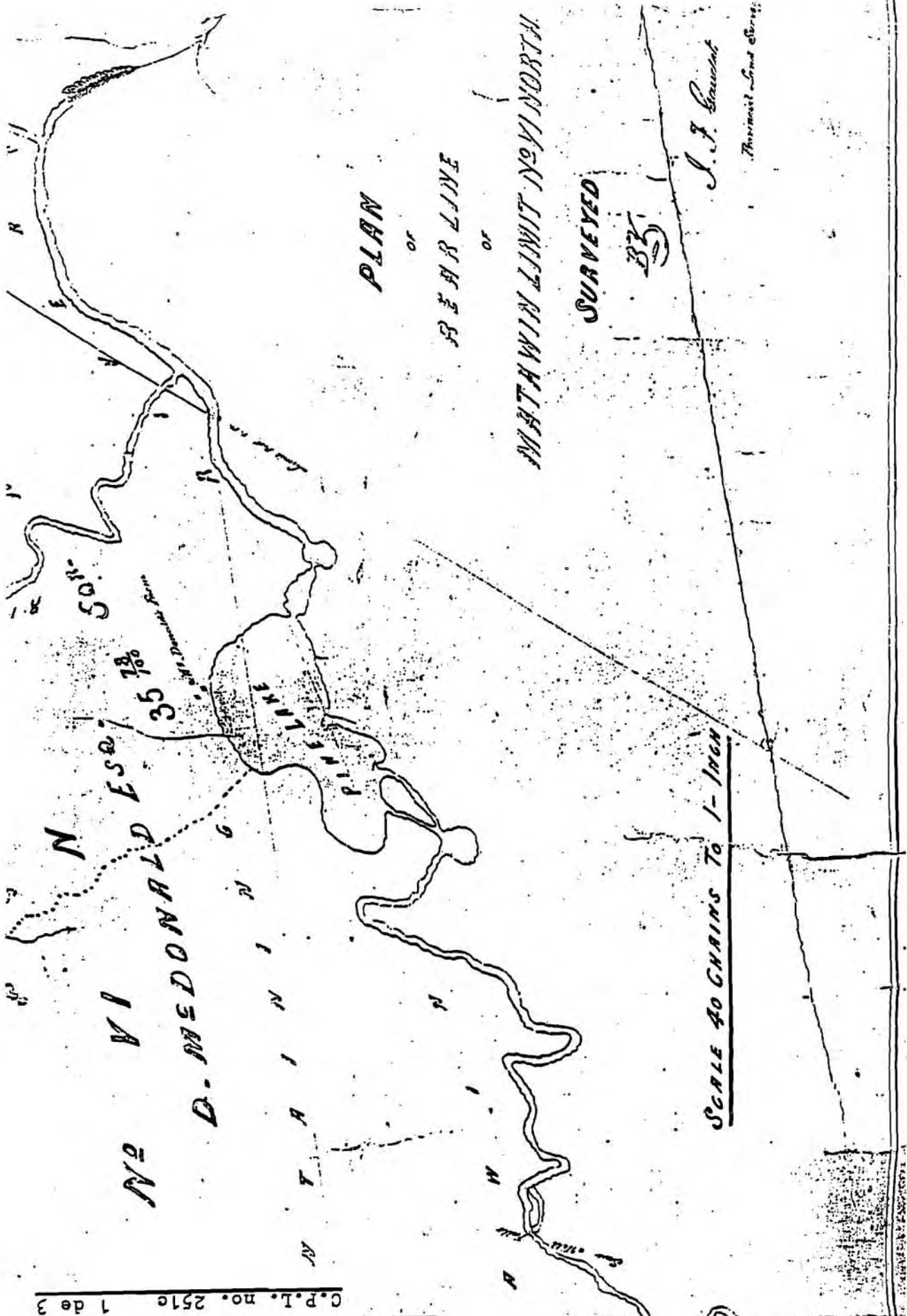
Un plan de la limite no.6 sur la rivière Matawin, arpenté par A. Wallace le 12 août 1854, relève la ferme de Gilmour (Plan de limite no. 261c). L'année précédente F.L. Poudrier, ayant pour instructions l'arpentage de la rivière Du Poste, relevait au lac des Pins que le chantier, et non la ferme (il n'y avait qu'un bâtiment), de M. Gilmour ainsi que le "Poste Matawin" à la jonction des rivières du lac Clair et Matawin (Riv. Du Poste: Plan /Divers 12/7 / aucun rapport).

Lorsque le curé Provost s'y rend en septembre 1862, il remarque la chaussée sur la rivière et non loin la ferme abandonnée, la saison n'ayant pas encore débutée, de M. Gilmour de Québec.

Deux ans après la visite du rév. Provost, J.F. Gaudet arpente l'arrière de la limite no.6 nord, sur la rivière Matawin. Il situe, à l'ouest de la ferme de Gilmour (absente sur son plan) la " McDonalds' Farm ". Au nord-ouest de cette ferme le " Rocheleaus' Shanty " (1) et plus à l'ouest le " McDonalds' Shanty " sur la rivière Matawin (Plan de limite no. 251c).

(1) Il pourrait s'agir des membres de familles sauvages Rocheleau, recensés en 1871 au environ de la rivière Manouane par l'énumérateur James Reynar (Canada, 1871). Ils étaient chasseurs-pêcheurs et faisaient chantiers: Kizige Rocheleau, 53 ans et sa femme Marie avec enfants; et Joseph Rocheleau, 27 ans.





PLAN
of
BEAR LINE
of
MATHAWIN LIMIT NO. 1 NORTH
SURVEYED
BY

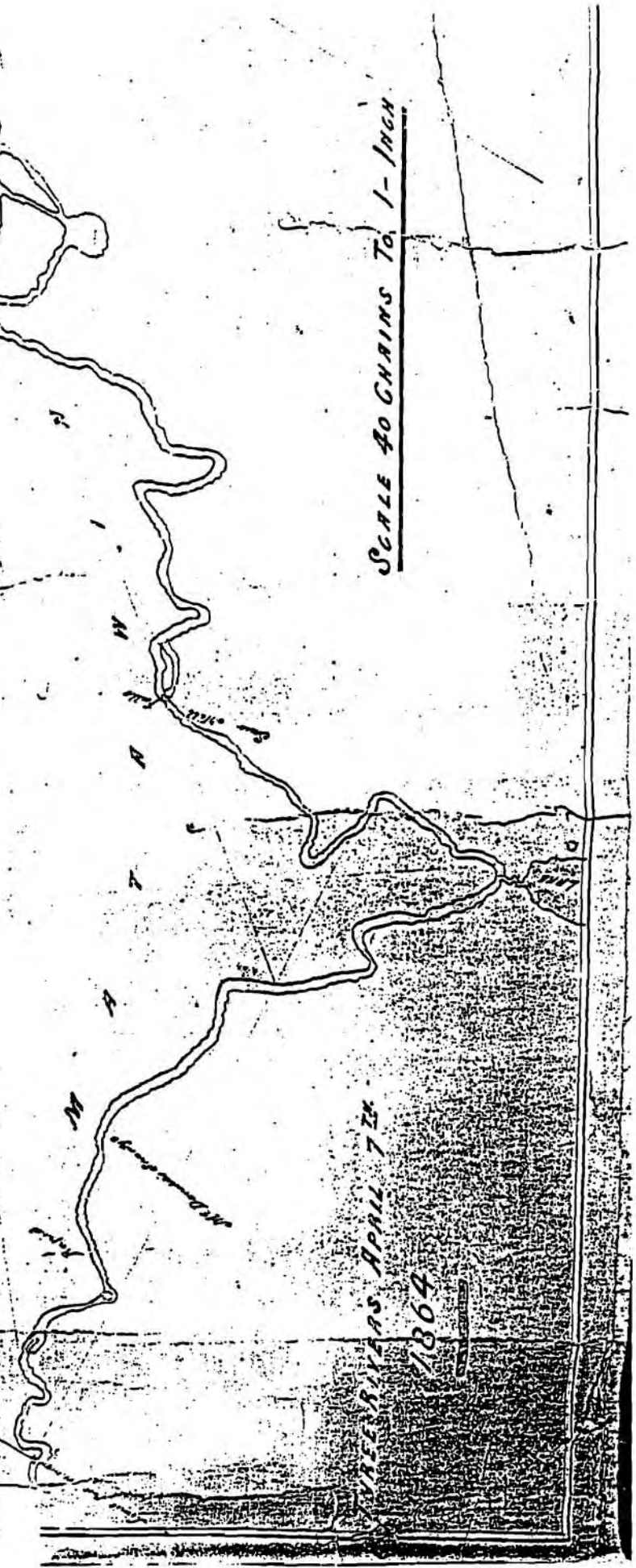
S. J. Stewart

Thomson's Land Survey

SCALE 40 CHAINS TO 1 INCH

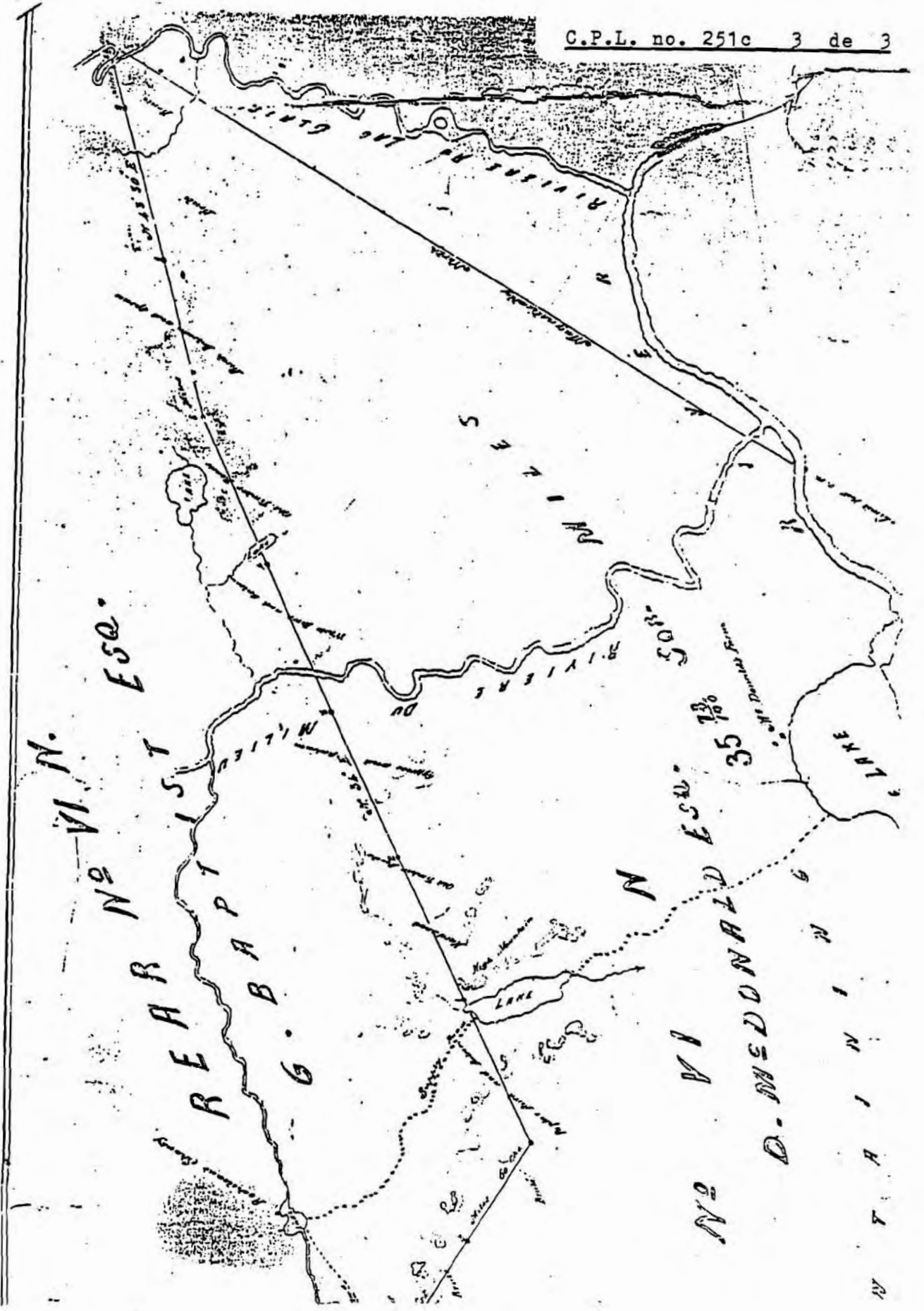
N
VI
No 1
D. MEDDONALD
ESQ.
35

C O N T A I N I N G



SCALE 40 CHAINS TO 1-INCH

MADE BY J. W. BRYAN, APRIL 7TH 1864



N. ESC.

VI

REAR BAPTIST
G.

RIVER

LAKE

N

VI
D. MEDDONALD

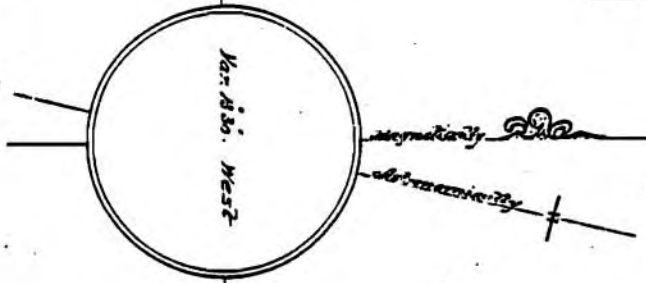
35

LAKE

N

Cantons Provost et Rivière Du Poste...

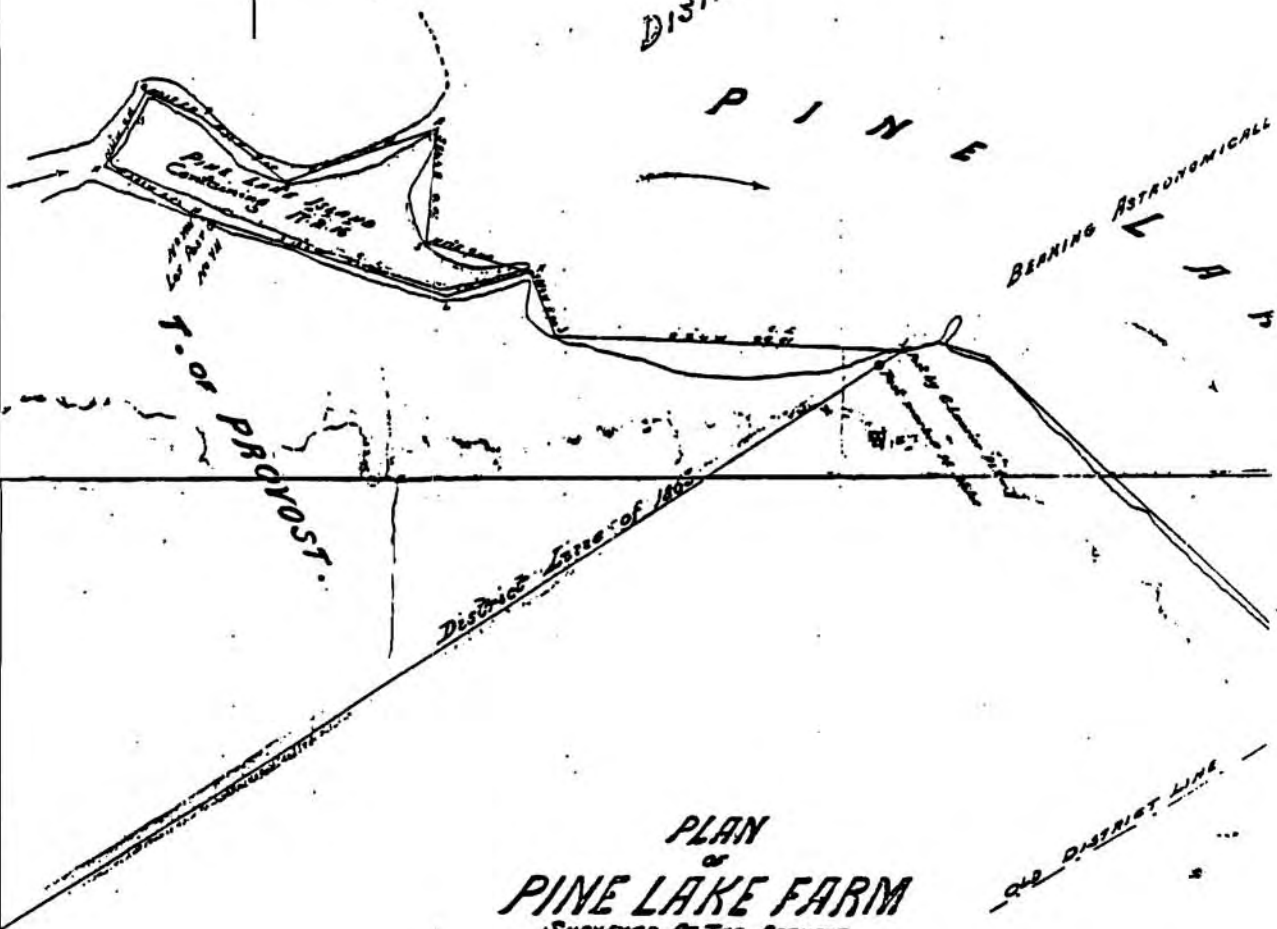
A la requête de G.B. Hall, en mai 1867, J.F. Gaudet arpente la " Pine Lake Farm " (P-21/1, aucun rapport). Hilarion Legendre s'arrêtera à cette ferme en 1875 pour entreprendre l'arpentage de la rivière Du Poste et des sources des rivières Manouane et Vermillon (Riv. Du Poste / Plan 49, 1876).



DISTRICT OF MONTREAL

P I N E

BEARING ASTRONOMICAL



PLAN
OF
PINE LAKE FARM

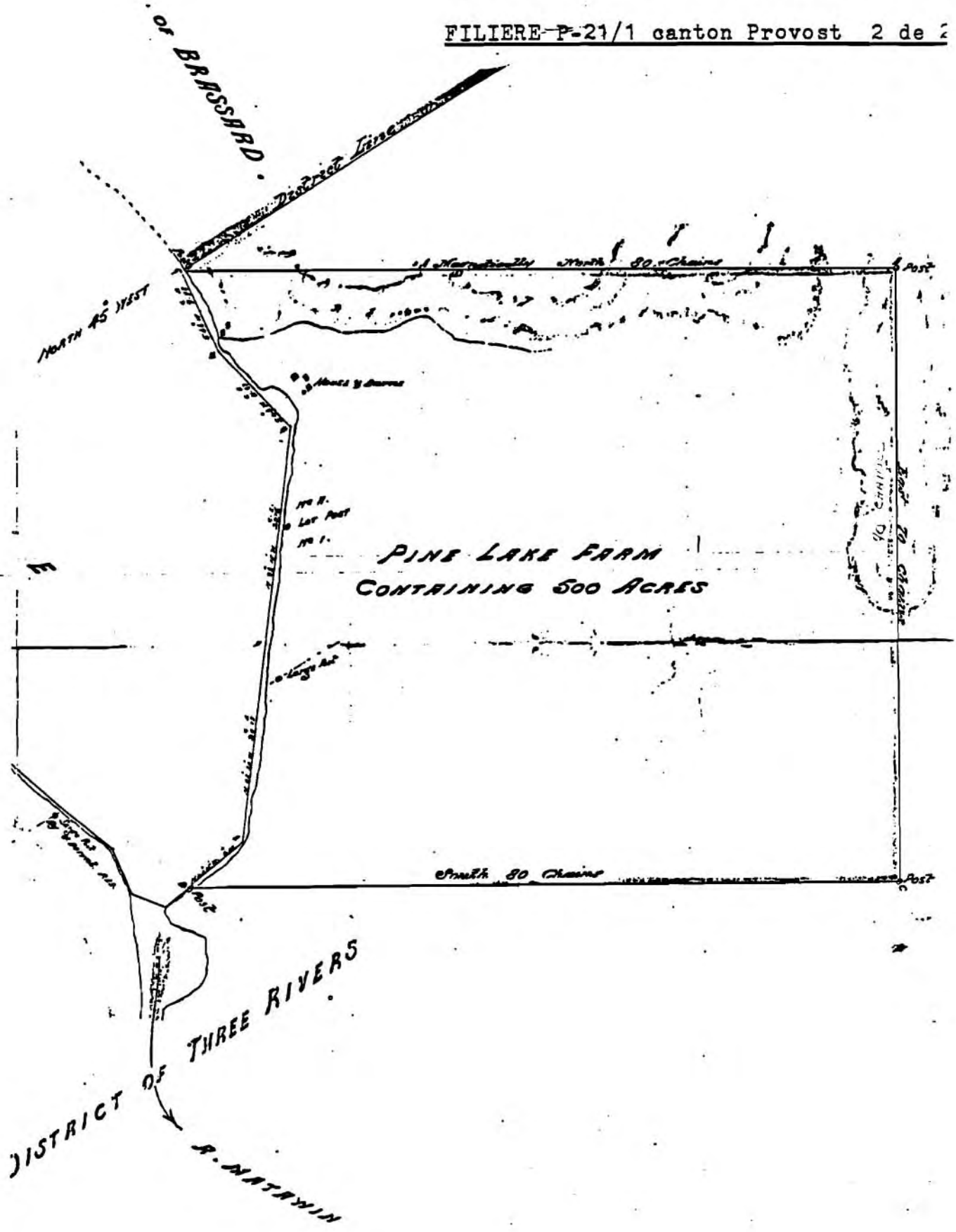
SURVEYED AT THE REQUEST
OF
G. B. HALL ESQ.

BY

J. H. Landis

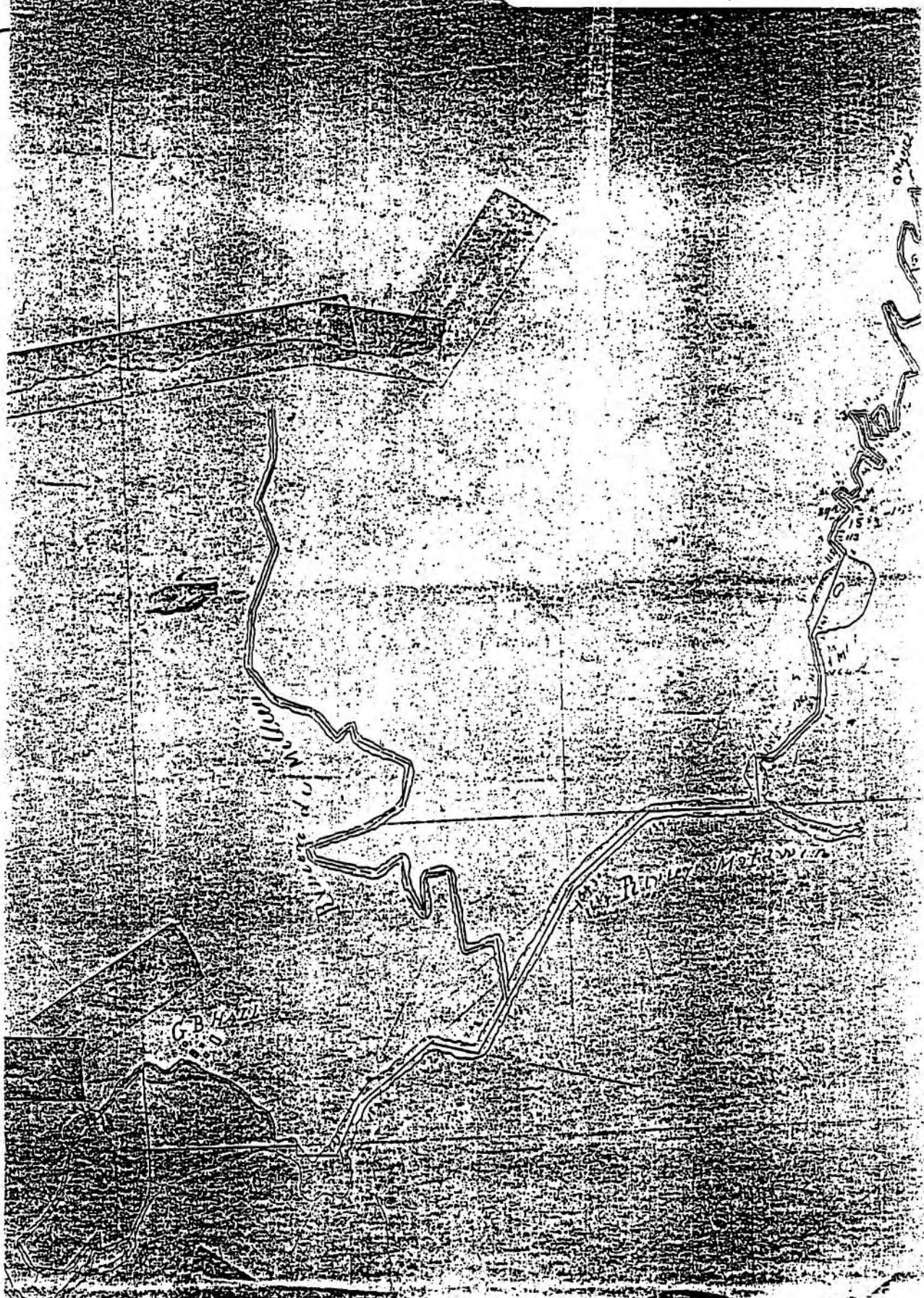
Provincial Land Surveyor

Scale 10-Chains to an Inch



THREE RIVERS MAY 1867.

PLAN 49, rivière Du Poste



A la demande de Gaspard Denis, cultivateur, Jérémie Laporte résidant à Saint-Michel des Saints, se rend à la ferme du lac des Pins le 28 février 1893. Cette requête visait à connaître le véritable emplacement de la ferme des " Messieurs Hall ", dont M. Denis était devenu le nouveau propriétaire, et de désigner où étaient situés les lots patentés, les terrains défrichés, les batisses et autres renseignements que le département des terres exigeait de M. Denis en date du 21 février 1893.

Jérémie Laporte mentionne dans son rapport que la ferme se trouve dans le comté de Maskinongé; sur les lots 1, 2, 3, et 4, d'une superficie de 82 acres en bon état de culture; que sur le lot no. 4 à l'arrière et indiquer sur son plan par le chiffre 2, à droite se trouve un autre défrichement de 2 acres, en mauvais état de culture et repoussé de branches...; les lots 4 et 5 du canton Brassard se trouve un autre défrichement de 3 acres qui est dans le même état que le précédent et marqué du chiffre 3 ; sur les lots 7 et 8, un défrichement de 5 acres, qui n'est pratiquement pas reconnaissable, le bois ayant repoussé, il est marqué du numéro 5 sur le plan et il ajoute que plusieurs arbres auraient une trentaine d'années d'existence; que les lots patentés de la ferme sont les lots no. 4, 5, 6, 7, et 8 du rang 8 canton Brassard; (...), (Plan, L-37/1).

Laviolette

160 m

R. II

3 2 1 0

7 6 5 4

R. I

Brasserie

Lac de Pins

140 m

Hasson

2^{me} Reg. J. & C.

130 m

ligne entre

maison

8 7 6 5



De nouveau, Gaspard Denis fait exécuté un autre arpentage concernant le lac des Pins. L'arpenteur J.B. Saint-Cyr s'y rendra en juin 1894 (Plan L-37/2, accompagné d'un rapport).

Rapport

Dans le Cours du mois de Juin mil huit
 cent quatre-vingt-neuf, j'ai la demande de
 M. Gaspard Hémis, propriétaire de la ferme du Lac
 des Pins, j'ai visité la dite ferme & lui ai fait
 un plan sur une échelle de vingt chaînes au
 pouce. En traçant les bâties, les chemins & les amé-
 liorations faites par les Hémis Hall. Les amé-
 liorations figurent en rouge sur le plan ci-joint
 La ligne B.C. tracée par l'arpenteur J. Laporte
 entre le terrain de Maxime Vanchev & le terrain de
 la ferme est bien visible. M. Hémis l'a pro-
 posé Laporte a tracé la ligne A.D. à quatre toises
 de lat de la ligne de Maxime Vanchev comme devant être
 la limite B.C. du terrain pour permettre les amé-
 liorations de la ferme du Lac des Pins.

Cependant il est reconnu que les Hémis
 Hall cultivaient aux endroits E & F & que
 Joseph Grandchamp de St Gabriel, Albert
 Archambault de St Michel de Sainte et
 autres peuvent donner des affidavits com-
 me quoi que M. H. Hall ont cultivé aux
 endroits plus haut mentionnés & que les
 dits Maxime Vanchev en culture faisaient par-
 tie de la ferme du Lac des Pins. Je plus
 l'acte deachat de M. Maxime Vanchev dit
 que le terrain par lui acheté est borné au
 Nord Est par la ferme. Le but du présent
 rapport est de prouver que Maxime Vanchev
 (Père) ou Julien Karadeck n'ont aucun titre
 au droit pour la partie A.B.C.D. bien que sur
 le plan de M. l'arpenteur Laporte ce terrain soit
 marqué à eux.

En conséquence j'ai fait le présent rapport
 pour servir ce qui de droit

J. B. Saint-Cyr
 A. G.

Lac des Pins
 Juin 1894

5.3 ARPENTAGES / CANTONS

Les cantons dont fera l'objet le présent chapitre, n'ont été retenus qu'en fonction de leur relatif potentiel d'informations historiques.

Afin de trouver propos pour quelques uns d'entre eux, l'introduction de personnages, d'anecdotes et d'activités économiques viendront les précéder dans leur présentation.

Canton Bigelow

Pour bien illustrer la complicité qui existe à l'occasion entre les différents documents d'arpentages, le canton Bigelow s'est révélé être un bon exemple.

En plus de fournir des renseignements fort utiles sur son plan, W.M. Perrault, en rédigeant son rapport, dessine chacun des emplacements en prenant soin d'indiquer pour chacun les locataires.

En juin 1853, Perrault dressera deux plans. Seul des parties de ces plans seront présentés (comme dans la plupart des autres chapitres de cet ouvrage d'ailleurs).

131

Le plan B-13 relève le site d'un moulin sur le lot 23 dans le IIe rang. La page 236 de son rapport fournit des détails supplémentaires sur cet emplacement. Quant au plan B-13a, il correspond aux pages 244 à 247, 250, 251, 263 à 267. Les indications telles le no. du rang, du lot, le nom des lacs et des rivières..., suffisent à se repérer sur le plan pour y confondre les données.

Remarques: Dans une lettre du 30 juillet 1853, adressée à l'Hon. John Rolph, Commissaire des terres de la couronne, Perrault lui rapporte que:

" ...La seule voie de communication offerte aux habitants de cet endroit est une communication par eau, en canot en été, et sur la glace en hiver; car il n'y a aucun chemin d'ouvert par terre jusque là..."

On notera sur son plan qu'il était réservé sur les IIe et IIIe rang, entre les lots no. 17 et 22, l'emplacement d'un village comme les Instructions Générales lui dictaient d'indiquer.

PLAN: B-13, canton Bigelow

PLAN
OF
TOWNSHIP BIGELOW

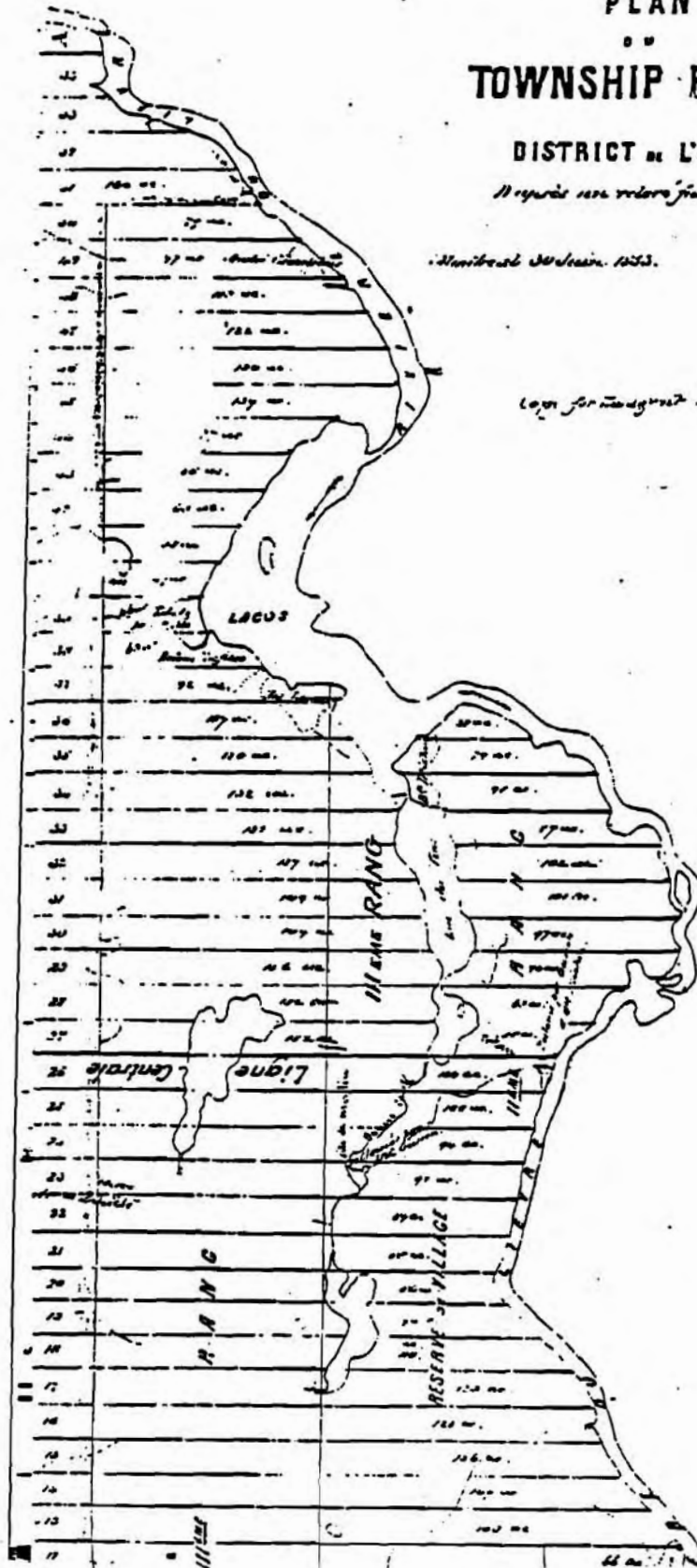
DISTRICT DE L'OTTAWA

Il est divisé en lots de 100 arpents.

Montreal, le 10 Mars 1853.

*J.M. Proulx
Agent des Prop.*

Loi sur l'arpentage 25 Mars 1850



236



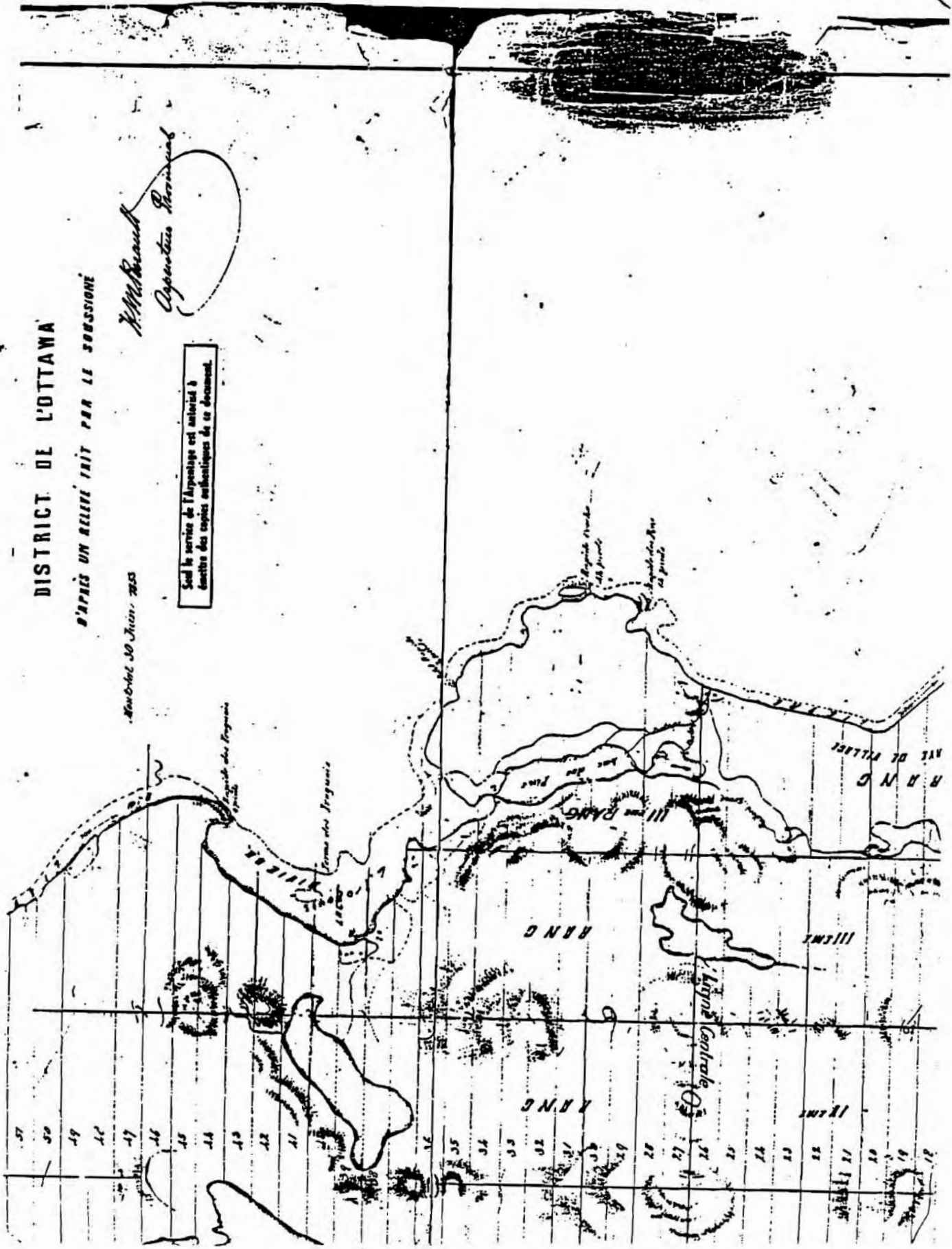
DISTRICT DE L'OTTAWA

D'APRES UN RELIEF FAIT PAR LE SORSIONNE

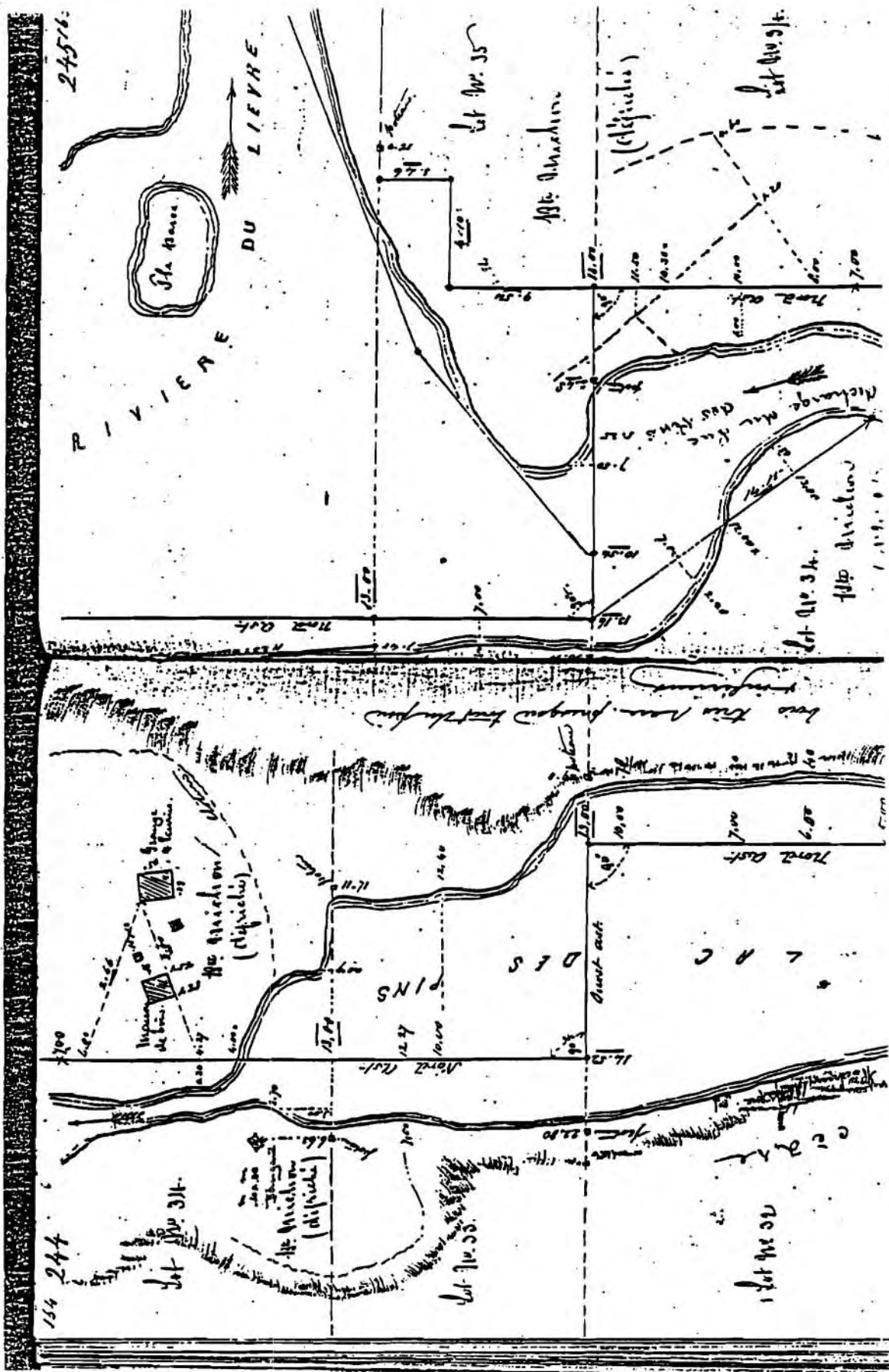
Montréal 30 Juin 1855

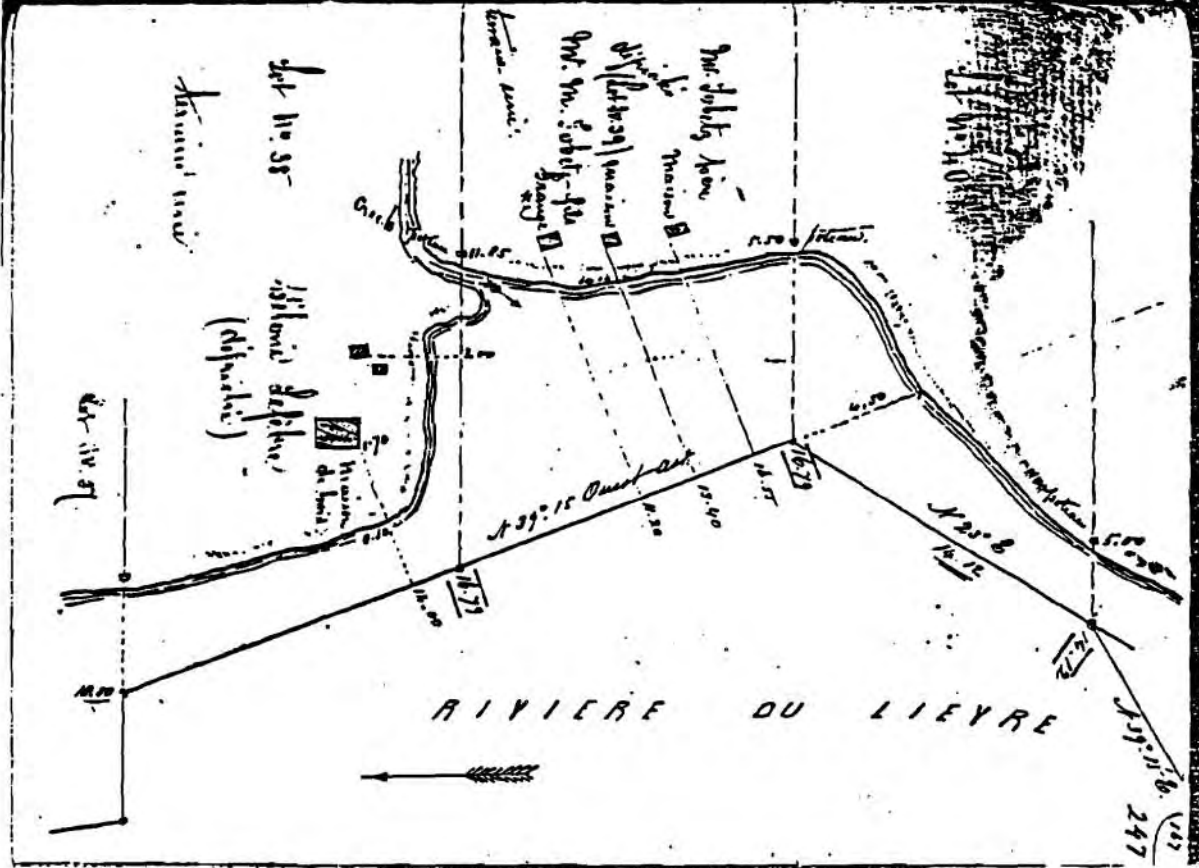
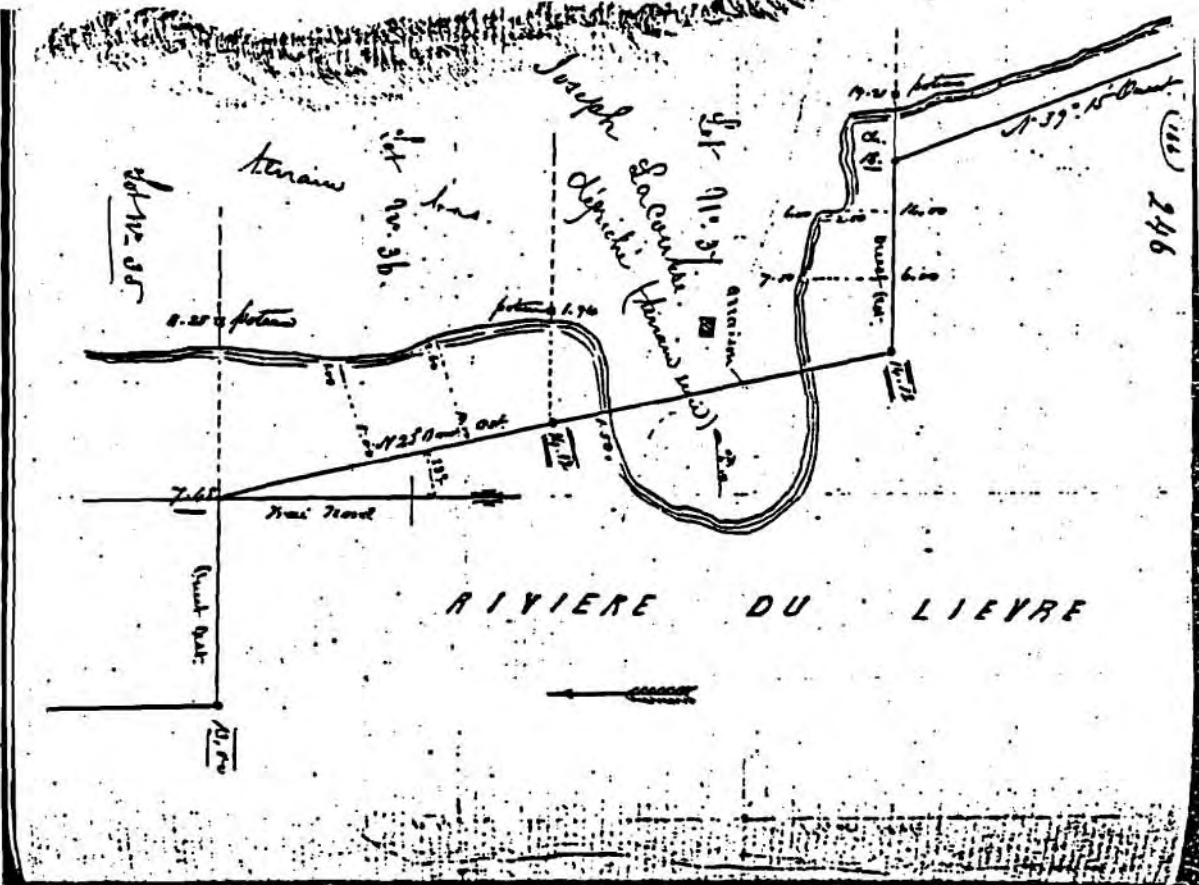
X. M. Brault
Agent des Permis

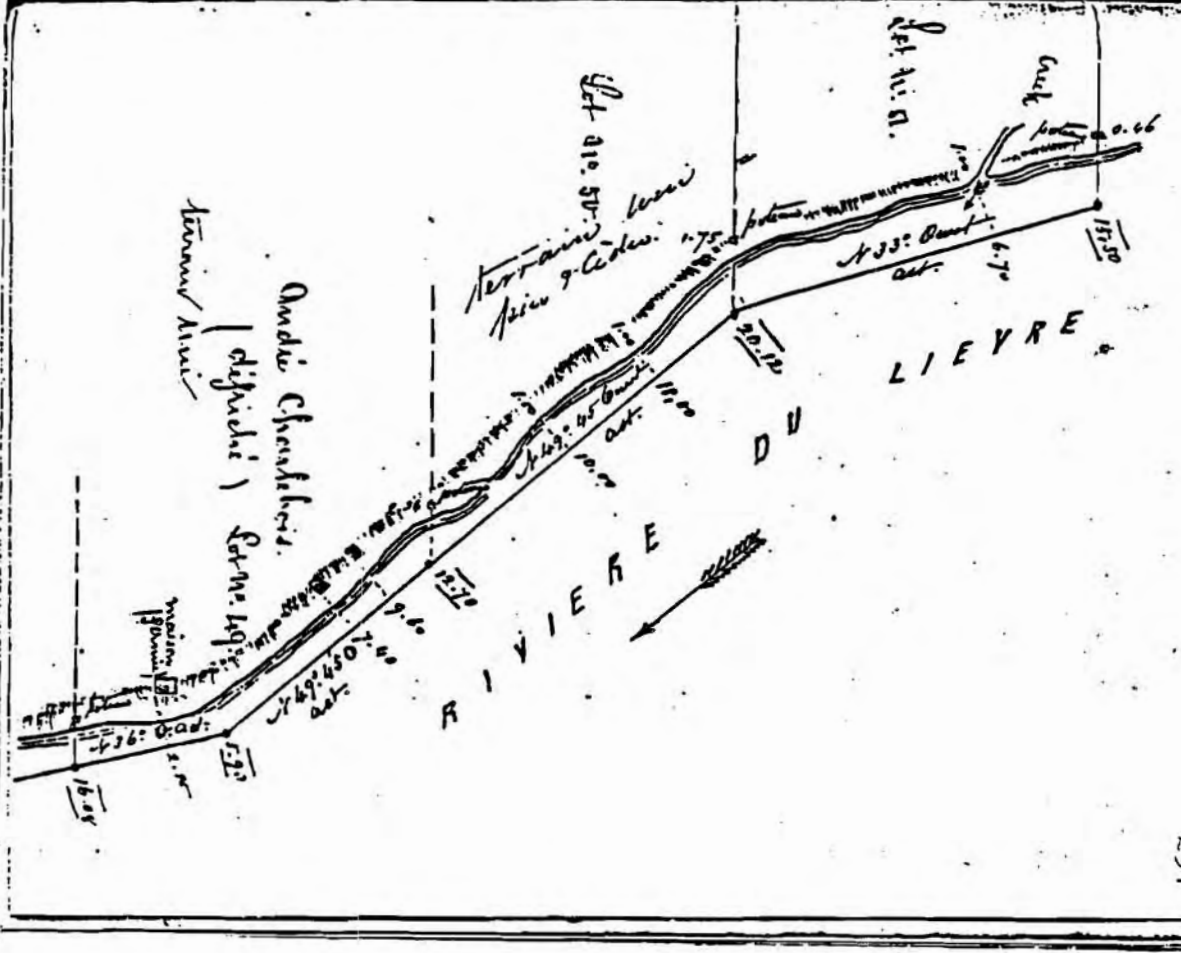
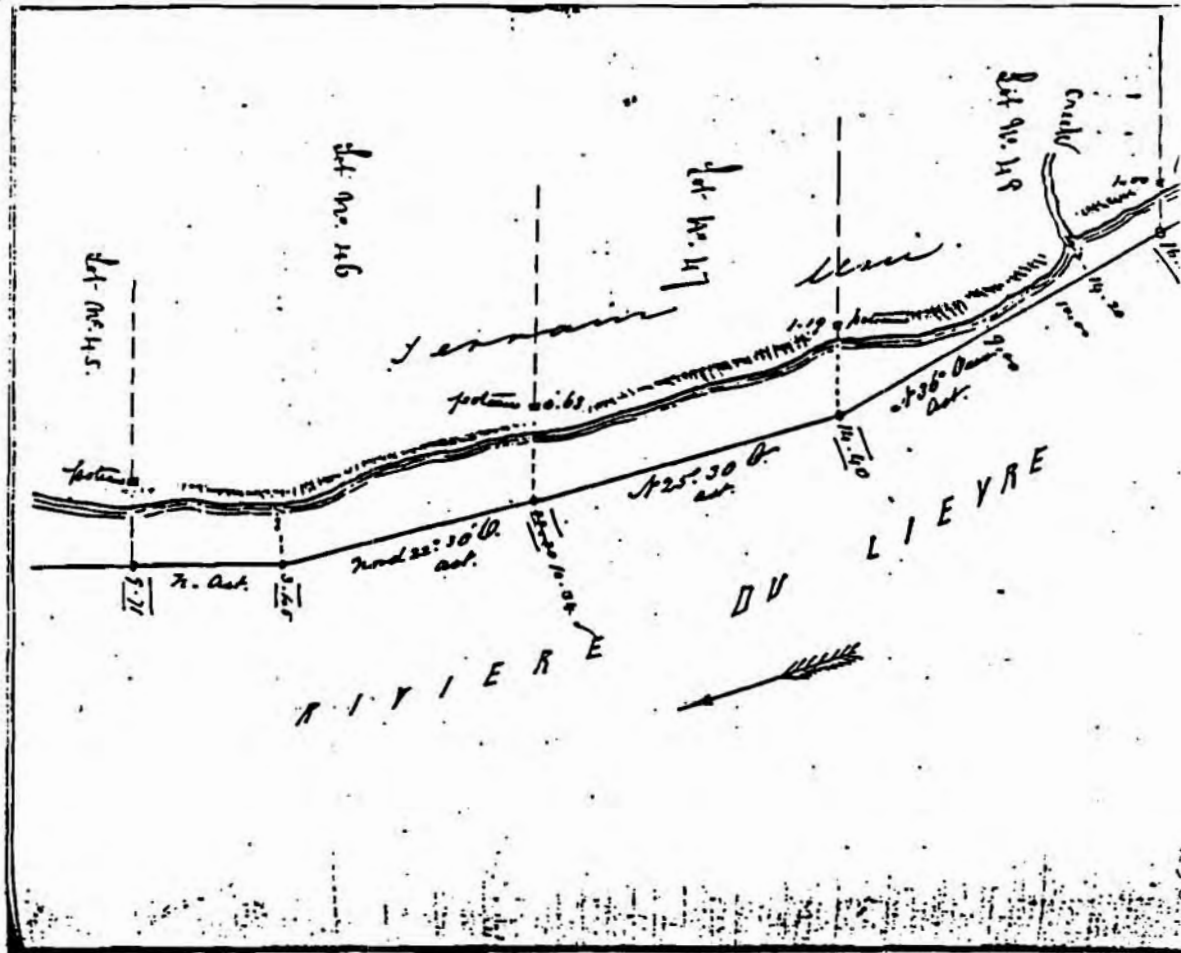
Seul le service de l'arpentage est autorisé à
faire des copies authentiques de ce document.



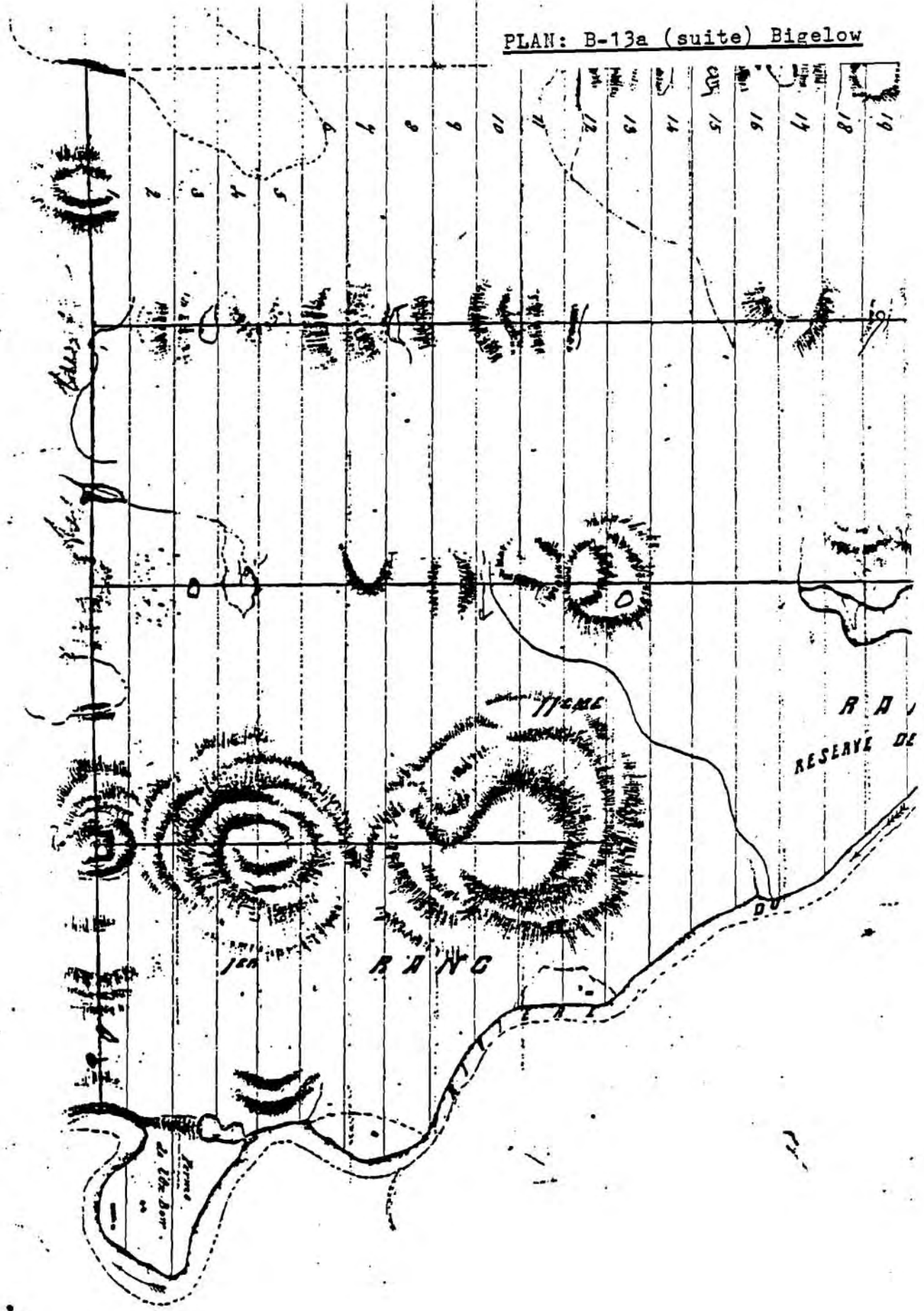
RAPPORT: Carnet-33, Bigelow

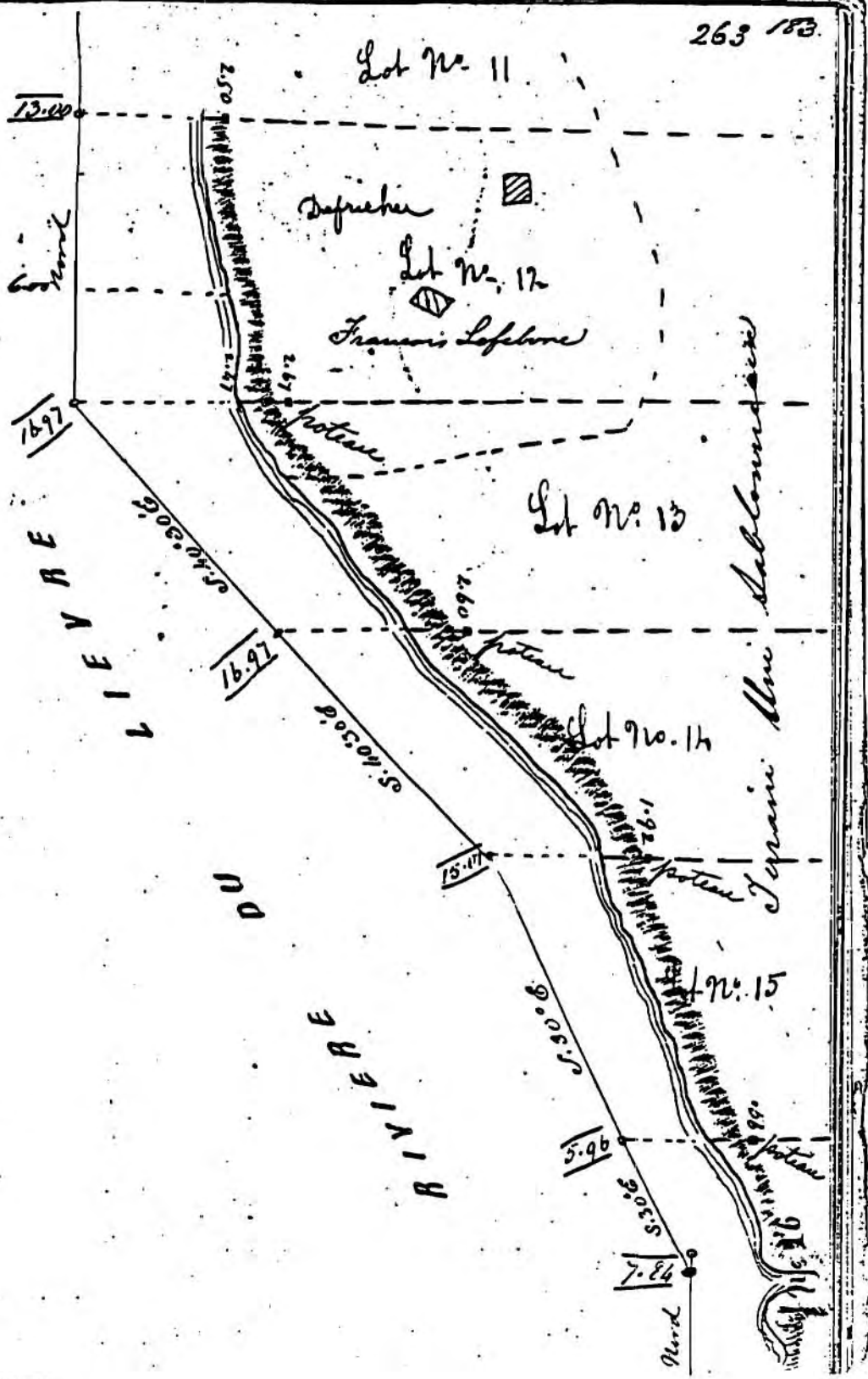






PLAN: B-13a (suite) Bigelow





263 183

Lot No. 11

Supercher

Lot No. 12

François Lefebvre

Lot No. 13

Lot No. 14

Lot No. 15

River

Grain du Salmond

Grain

LIEVRE

RIVER DU

Grain du Salmond

Potau

Potau

Potau

Potau

13.00

14.97

16.97

15.07

5.96

7.86

2.57

2.67

2.60

1.92

5.30

2.57

2.67

2.60

1.92

5.30

2.57

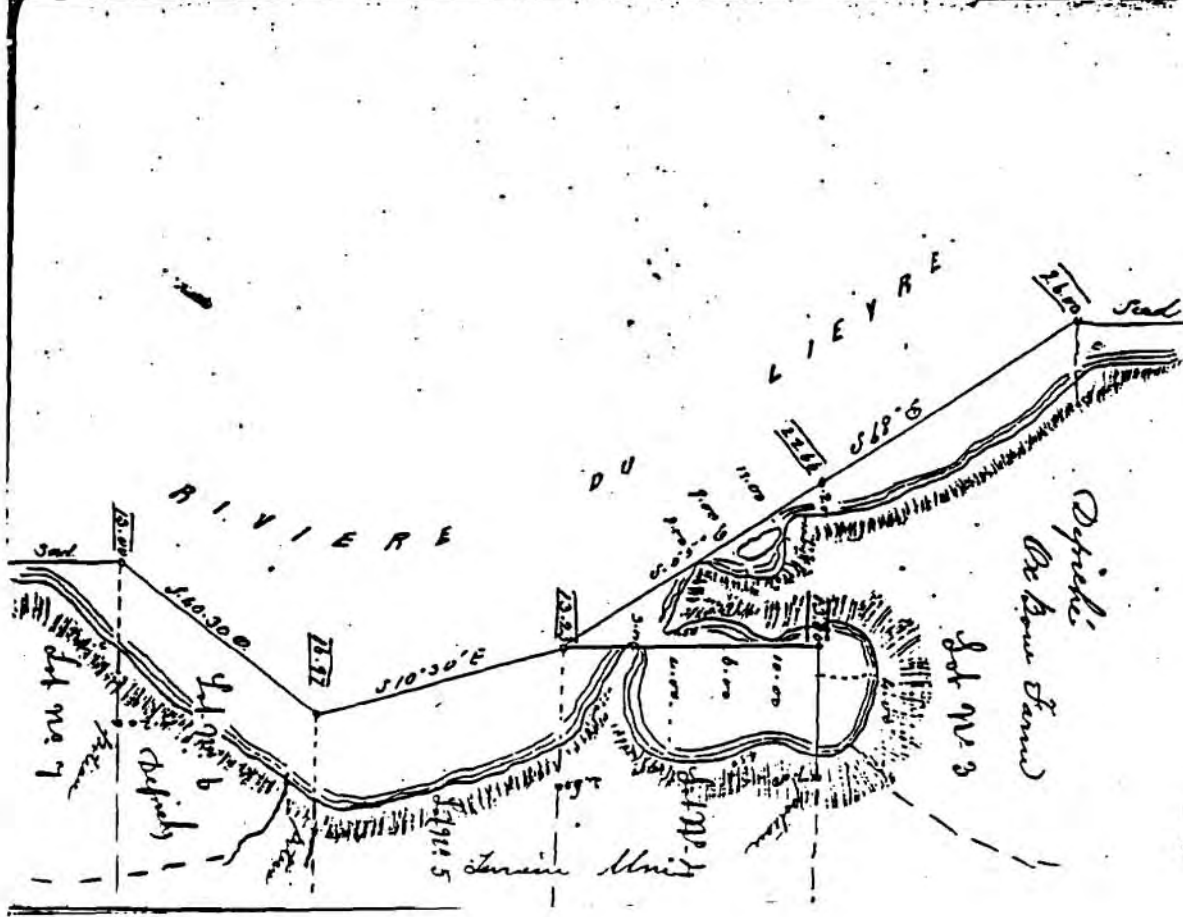
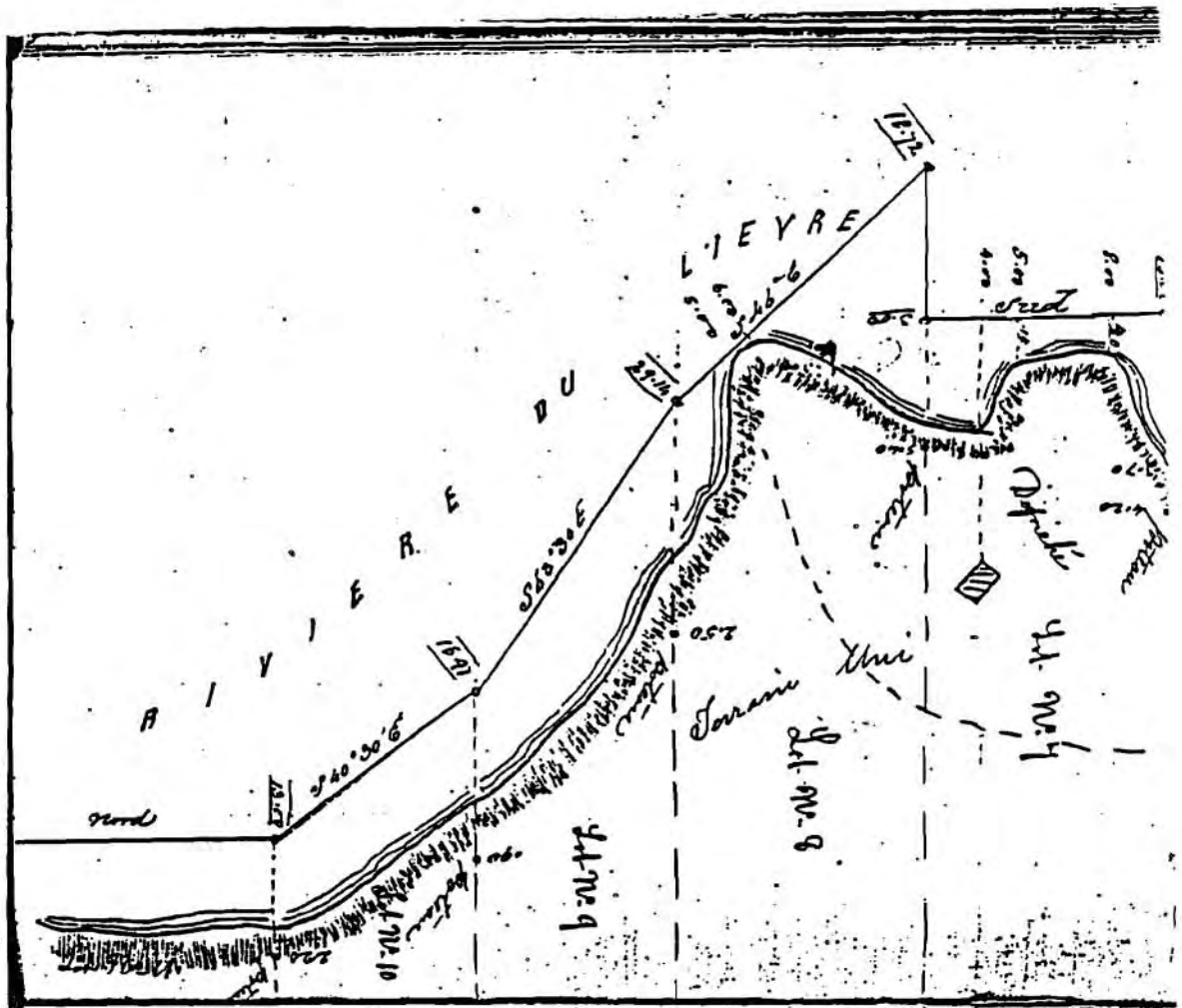
2.67

2.60

1.92

5.30

RAPPORT: Carnet-32, Bigelow



Canton Bowman

Ferme de James McLaren: aucun rapport accompagne ce plan.

Plan: B. 23b

Arpenteur: B. Magrath, février 1878

Cantons Cartier et Cathcart

Parmi les grands entrepreneurs du début du XIXe siècle, Barthelemy Joliette s'est distingué de façon exceptionnel pour le développement de la région de Joliette. S'associant à des partenaires chevronnés, il jettera les bases d'une infrastructure économique que la région ne pouvait qu'endosser pour concurrencer les marchés extérieurs et voir à son expansion.

L'un de ses plus proches collaborateurs, Edouard Scallon, l'assistera dans la plupart de ses entreprises et tout particulièrement ceux touchant l'exploitation forestière.

145

Edouard Scallon (1813-1864)

Né en 1813 dans le petit village de Saint-David, comté de Yamaska, il s'intéresse très tôt au commerce du bois. Sir J. Caldwell, de Québec, lui donne sa chance en l'employant dans ses chantiers sur les rivières Saint-François et Bécancour. Fort de cette expérience, il quittera pour l'Industrie (Joliette) en 1836. Trouvant emploi auprès de Barthelemy Joliette, il en deviendra son associé privilégié jusqu'au décès de ce dernier en 1850. A partir de cette date, E. Scallon part à son compte et devient l'un des plus grands commerçants de bois de Joliette et des cantons du Nord.

Déjà en 1852 il obtient avec Bernard-Henri Leprohon (1) un permis de coupe d'une superficie de 120,000 carrés sur la rivière L'Assomption et dans le canton Cathcart. Sur laquelle superficie de terre ils retirent 6,959 pins. Le 12 octobre de la même année ils obtiennent des limites sur la rive sud-ouest et nord-est de la rivière L'Assomption, dans le canton Cathcart et sur la rivière Noire.

Seul, Edouard Scallon récidive en décembre 1852 et obtient sur la rivière L'Assomption, Noire et Ducharme 136,000 carrés en limites (2). Le même mois il s'associe en copartenance avec J. H. Dorwin de Rawdon. Dorwin avait obtenu en novembre 1852, sur la rivière Ouareau, une concession de 99,000 carrés sur laquelle rivière ses moulins étaient érigés. Sous la raison sociale de " Edward Scallon Company " ils manufacturent le bois de sciage. Mais leurs rapports se détériorent au cours de l'année 1853 où, de part et d'autre, on s'accuse de ne point remplir adéquatement les exigences de leur contrat mutuel (3).

146

(1) Pour sa biographie: J. Hector Geoffroy. La famille Leprohon, histoire et généalogie. Montréal. Brochure, 1973, 1 de 2, 15 pages. Médecin, il naquit à Montréal le 16 juillet 1816 et décéda le 23 avril 1883.

(2) JALC, App. no.9, 11e vol. 1852-53 / app. Q.Q.Q.Q.

(3) Greffe du Notaire D.E. Papineau, ANQMTL et celui de Aimé Dugas ANQMTL: no.3121 et 93.

Entreprenant, en novembre 1853 Scallon forme société pour faire le commerce du bois au village de l'Industrie. Ces partenaires seront: Bernard Henri Leprohon médecin, Charles Barthelemy Gaspard Tarieux DeLanaudière Seigneur et Dame Marie Charlotte Tarrieux Taillant DeLanaudière veuve de feu l'Hon.Barthelemy Joliette, tous demeurant dans la paroisse de Saint-Charles de Boromé. Fonctionnant sous le nom de " Scallon Leprohon & DeLanaudière " ils seront actionnaires pour un quart dans cette compagnie, laquelle participation financière n'exédera pas 1000 livres courant. Plus important, il revient à E. Scallon de diriger la société. Parmi les tâches et considérations que doivent rencontrer chacun des associés, le Seigneur DeLanaudière et veuve Dame DeLanaudière fournissent leurs moulins à scie ainsi que leur " baume pour arrêter le bois " (1). Tout au long de cette association (qui ira au-delà de 1856) Scallon rédige des contrats avec des individus qui leur vendent des billots, parfois coupés sur les terres de Scallon, et pour quelques uns qui possèdent des moulins à scie, il leur fait scier des madriers, et de la planche. Pour n'en citer que quelques uns: Charles Janson, cultivateur à Saint-Ambroise; Pierre Nadeau père et André Parent cultivateurs de Sainte-Mélanie Daillebout; Joseph et Elie Brault (en société) de Saint-Alphonse.

147

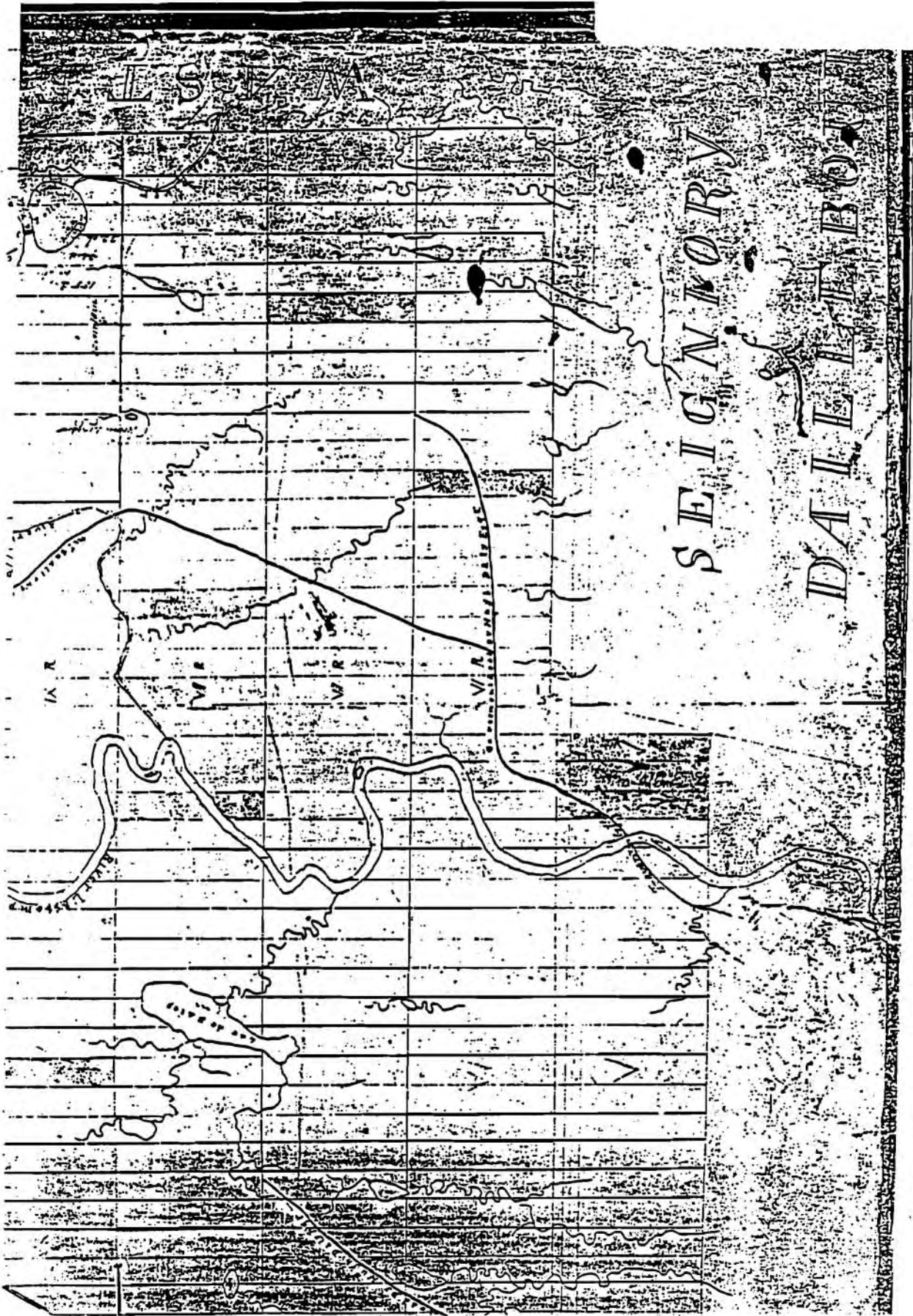
(1) Greffe du Notaire J.O. Leblanc, ANQMTL, no. 1801.

Cette année de 1853 est l'une des plus actives pour Edouard Scallon. Il entreprend cette année-là la construction d'un moulin à scie et à farine sur la rive sud-ouest de la rivière L'Assomption, dans la partie sud du canton Kildare. Il avait acquis ce terrain de Barthelemy Joliette (Lapierre, 1982).

Cet emplacement sur la rivière L'Assomption lui permet d'ouvrir et de maintenir des chantiers dans les cantons Cathcart et Cartier. L'un des chemins de chantiers de Scallon dans le canton Cathcart, apparait sur un plan de l'arpenteur Francis Phoenix Quinn (1) de 1857 (Plan, C-13d), ainsi que sa ferme en haut du XIe rang, qui deviendra lorsqu'il sera arpenter en 1863, les 1er et 2e rangs du canton Cartier. Quinn fera une halte à cette ferme en novembre 1863, pour n'en faire le relevé qu'en août 1864 (Plan, C-II).

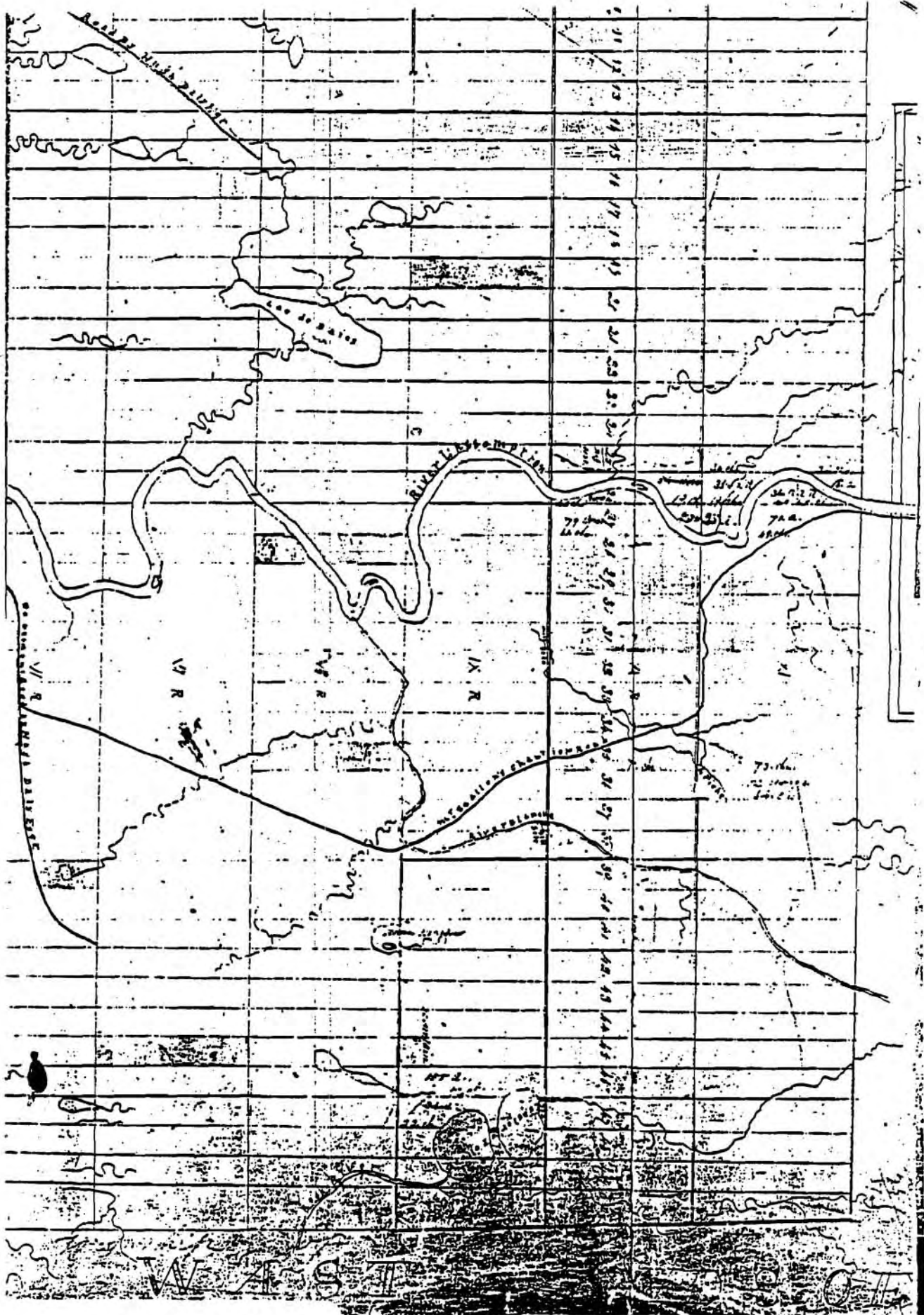
148

(1) Il est nommé arpenteur provincial le 15 juillet 1844 par Sir Charles Metcalfe. Bien que son greffe n'a pu être retrouvé jusqu'à ce jour, il demeure l'un des arpenteurs ayant exécuté plusieurs travaux dans le nord de la région Lanaudière. Il avait élu domicile à Rawdon. On n'y lit à l'acte de sépulture de la paroisse de Rawdon (Registre 1852-1886, folio 229): " Le 25 novembre 1878 (...) avons inhumé (curé Dubois) dans le cimetière de cette paroisse /catholique/ le corps de F.P. Quinn, arpenteur décédé le 22 courant âgé de 53 ans épouse légitime de Catherine Ryan en son vivant de cette paroisse, furent témoin Alexandre Daly et Michael Ryan qui n'ont pu signer ".



PLAN: C-13d, Cathcart

PLAN: C-13d, Cathcart



PLAN

PLAN: C-13d, Cathcart

is a plan of the township of Cathcart in the county of ...
The plan shows the old lines ...
of the undersigned in the ...

1856. And laid down on a scale of
one chain to an inch.

Davidson 22, January 1857

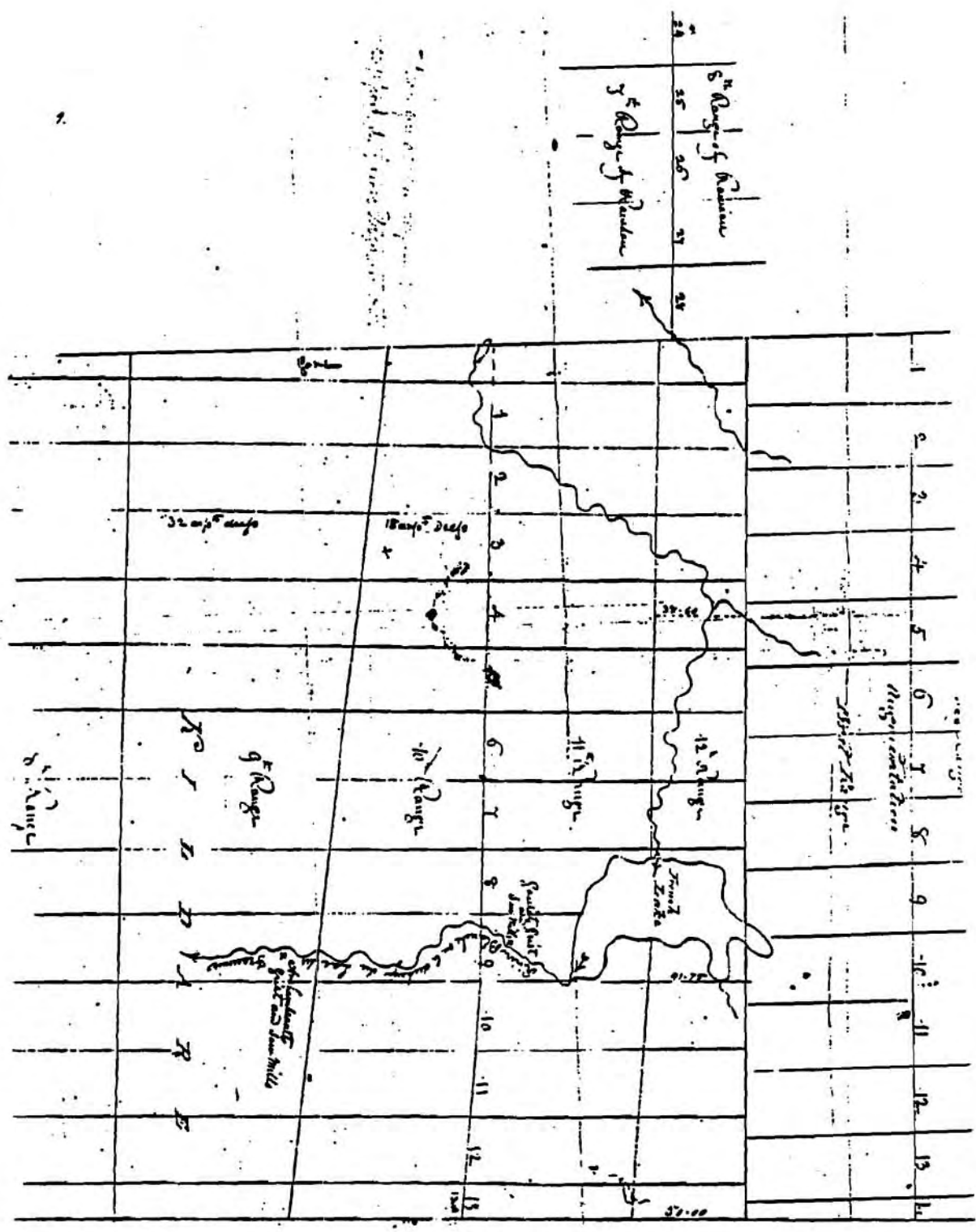
James P. ...



James P. ...



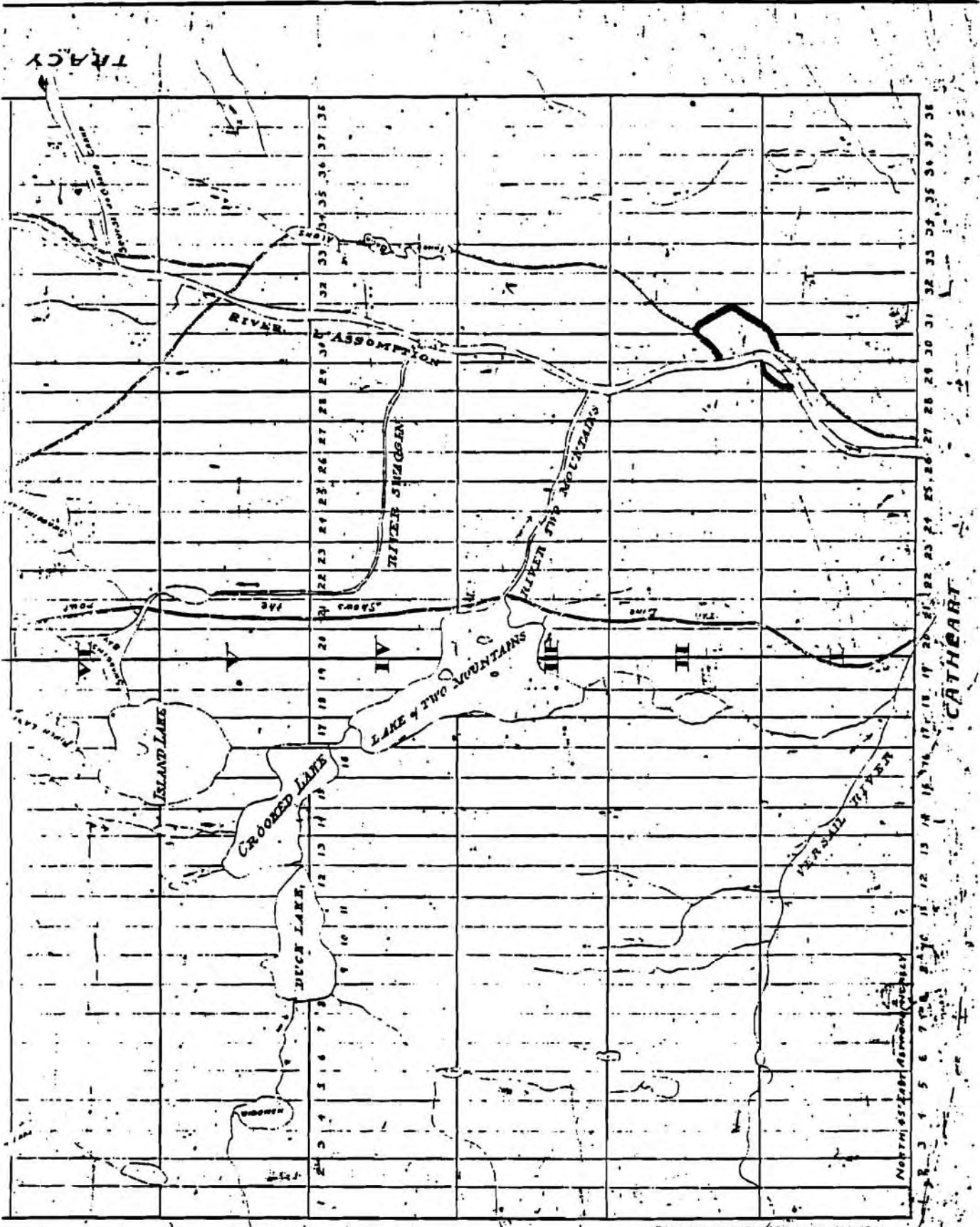
FILIERE: K-4/8, Kildare



Dailubouts

PLAN: C-II, Carter,

CHILTON



NORTH AS NEARLY AS POSSIBLE

CARTER

En juillet 1858, E. Scallon vendra son moulin sur la rivière L'Assomption à M. Benjamin D. Peck de Portland, Etats-Unis. La Compagnie " Ottawa Lumber " l'achètera en 1862 pour la céder trois ans plus tard à la Corporation Episcopale de l'endroit, pour devenir la propriété des Soeurs de la Providence en 1875. Elles vendront en 1879 le moulin à scie à M. Copping, commerçant de bois, mais garderont le moulin à farine. Ces moulins cesseront leurs activités au début du XIXe siècle (Lapierre, 1982).

Complément d'information pour le canton Cathcart:
Dénombrement au 1er mai 1848, voir (C-13/7).

Specification
of the Township of
Cathcart & its location
17 April / 1 Mar, 1848

Entered in Land Roll
V.P. 4 pages 1240
Advertised 8 July 48

10th July - copy to
W. Morrison

Entered in Land Roll vol II p. 556

S. 7
Specification of the Township
of Cathcart County, Alberta

R.	I.	Area	Occupants	R.	I.	Area	Occupants
I	1	100	S.E. & Francis Bellide D.W. Hugh McLake	I	22	62	S.E. Annie Ferris D.W. A. Lepine and J. Ferris
	2	100	S.E. & Francis Bellide D.W. Hugh McLake		23	55	S.E. Annie Ferris D.W. J. Picard
	3	100	S.E. & John Regan D.W. Francis Mulligan		24	39	Chas. Johnson and F. B. Perry
	4	100	S.E. & John Regan D.W. Francis Mulligan		25	100	Joseph Lapage
	5	100	S.E. & Hugh Shell D.W. James Malasky		26	100	Henri Mallett
	6	100	S.E. & Hugh Shell D.W. Jas. Malasky		27	100	Charles Johnson
	7	100	James Cullors	II	1	70	S.E. & Hugh McLake D.W. Joseph Lafond
	8	100	John Smith Junr		2	90	S.E. & Hugh McLake D.W. Joseph Lafond
	9	100	John Smith Junr		3	100	S.E. & Hugh McLake D.W. Peter McLake
	10	82	Maurice Fortin		4	100	S.E. & Hugh McLake D.W. Peter McLake
	11	100	Jules Maynard		5	100	S.E. & John McLake D.W. John McLake
	12	100	Charles Perrault and Hyacinthe Maynard		6	100	S.E. John McLake D.W. John McLake
	13	100	Mat. Maynard		7	100	
	14	100	Pierre Lacombe and Maurice Marb.		8	100	
	15	88	J. B. Robert		9	100	Louis Jette or Thomas Lyon
	16	67	Thomas Nailor		10	100	Louis Jette
	17	88	Patrick Connor		11	100	J. Lyon & J. D. Meles
	18	100	Joseph Koudhomme				
	19	100	Joseph Breault				
	20	88	Ch. Breault				
	21	57	Augustin Breault				

FILIERE: C-13/7, Cathcart

R. I. Idms		Occupants	R. I. Idms					
II	12	87	S.E. P. McDermot	III	6	100	J. Phillips & O'Neil	
			D.W. J. B. Mahan		7	100	S.E. P. Conway	
	13	72	Thomas Herman dit				D.W. Lloyd	
			Dumachin		8	100	S.E. P. Conway	
	14	57	P. M. Vigneault				D.W. Lloyd	
	15	80	Benedictine Pine		9	100		
	16	48	Jos. Poud'homme		10	90	Thos. Lynn	
			Jos. Poud'homme		11	69	P. McDermot	
	17	52	Joseph Poud'homme		12	71	L. Dries, & Derrin	
	18	70	Louis Hand		13	85	S.E. L. Pelavin	
	19	100	Pierre Gaudette				& J. Bourgeois	
	20	100	Jos. Gaudette				D.W. Thompson	
	21	100	Antoine Lafrene		14	100	E.F. G. Leblanc	
	22	100	Germain Trivasse				& M. Leblanc	
	23	100	Francois Jagne				D.W. Michael Kelly	
	24	105	Antoine LaChapelle		15	100	S.E. Narcisse Pelavin	
			Jos. LaChapelle				& C. Pelavin	
	25	101	David Richard				D.W. Michael Kelly	
			and Victor Richard		16	100	S.E. Narcisse Pelavin	
	26	92	Victor Richard &				& C. Pelavin	
			J. De Lapage				D.W. John Kelly	
	27	84	J. De Lapage and		17	100	S.E. Narcisse Pelavin	
			Alber Lapage				& C. Pelavin	
	28	70	Jos. Richard				D.W. John Kelly	
	III	1	100		S.E. Pierre Lagave	18	100	Paterson Kelly
					D.W. Gray	19	100	John Kelly
		2	100		S.E. Pierre Lagave	20	100	Francis Pelavin
					D.W. Gray			& Joseph Gaudette
3		100	Hugh McPhillips	21	100	Christopher Powell		
4	81	Idms.	22	100	Christopher Powell			
5	100	J. Phillips and O'Neil	23	100	J. B. Morin			
			24	85	Augustin Morin			

FILIERS: C-13/7, Cathcart

III	I.	Area	Occupants	IV	I.	Area	Occupants
	25	88.	Martin Laline		28	100.	J. B. Morin
	26	98.	James Benny		29	100.	J. B. Morin
	27	105.	Gauthier & Morin				
	28	101	Joseph Terrien	V.	1.	100	
					2	100	
IV.	1.	100			3	100	
	2.	100			4	100	
	3.	100			5	100	
	4.	100			6	100	
	5.	100			7	100	
	6.	100	Dennis Connor		8	100	
	7.	100	Dennis Connor		9	100	
	8.	100	Dennis Connor		10	100	
	9.	100	Edward McGrath		11	100.	
	10.	100	Pat. Monaghan		12	100	
	11.	93.	John McGrath		13	100	
	12.	84.	Daniel Malony		14	100	
	13	88.	Samuel Thompson		15	100	
	14.	100.			16	100	
	15.	100.			17	100	
	16.	86.			18	100	
	17.	100.			19	100	
	18.	100	John Kelly		20	100	Robert Flynn
	19.	100	Pat. Connor		21	100	
	20.	100	Michl. Flynn Junr		22	100	Gilbert Connor
	21.	100	Michl. Flynn Senr		23	100	Pat. Hannan
	22.	100	Michl. Connor		24	100	Tuffy or Mc. Menia
	23	100	Thos. McMenison		25	100	
	24	100	John Tuffy		26	100	
	25	100	Martin Laline		27	100	
	26.	100	James Benny		28	100	
	27.	100	Gauthier & Morin		29	100	
					30	56	

R. I.	Area	Occupants	R. I.	Area	Occupants
VI	1		VI	10	
	2			17	
	3			18	
	4			19	
	5			20	
	6			21	
	7			22	
	8			23	
	9			24	
	10			25	
	11			26	
	12			27	
	13			28	
	14			29	
	15			30	
Remainder of the Township unsubdivided					

100 acres more or less — each.

each 100 acres more or less.

Crown Lands Office
 Surveying Department
 Montreal, 17th April, 1878

Canton Kildare (Complément)

PLAN, K-4/8 (1)

L'introduction de ce plan est pour souligner la présence du Moulin à scie et à farine de M. Goulet. Cette indication ajoutera sur l'histoire de St-Ambroise de Kildare.

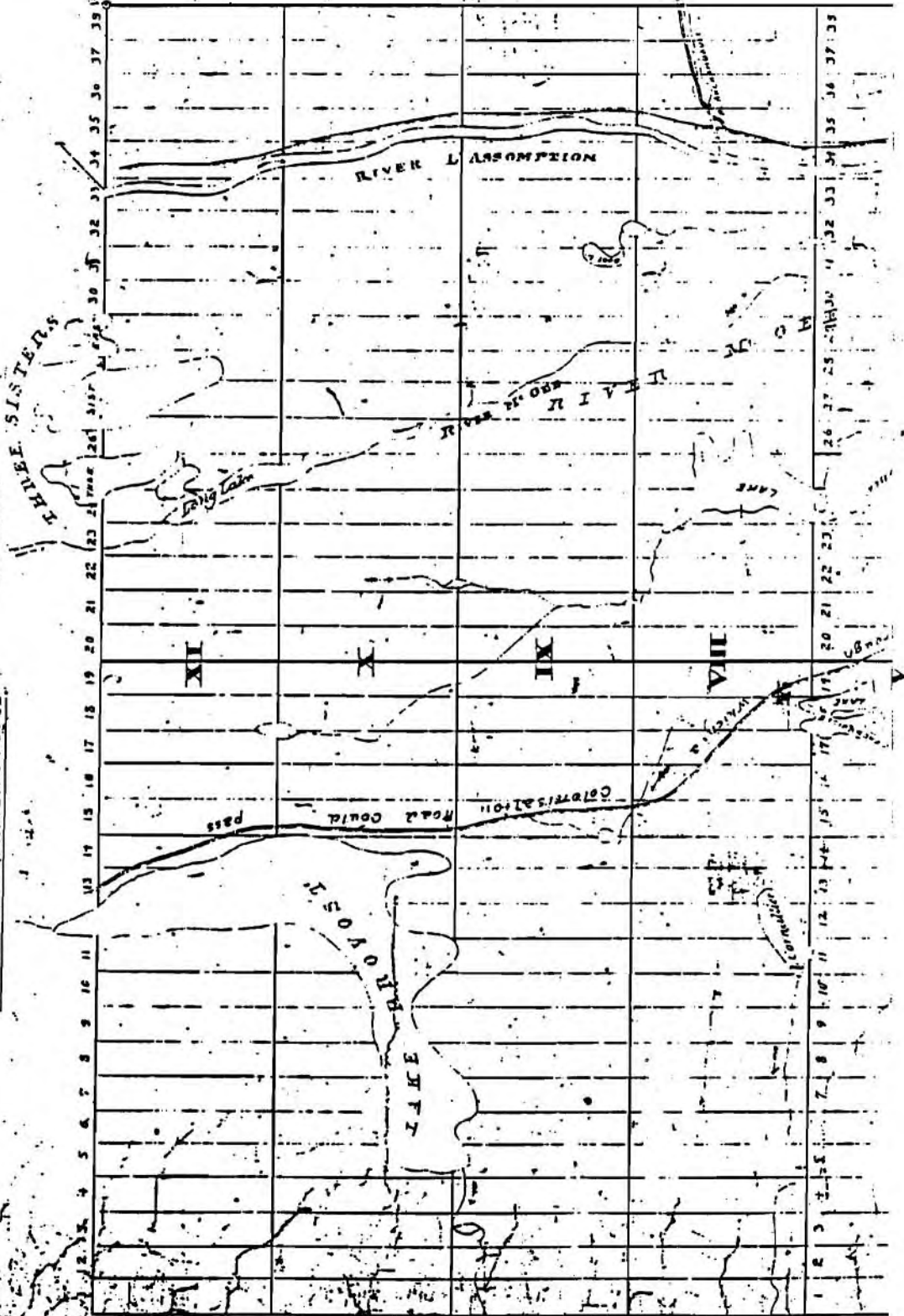
-
- (1) Dans le classement des archives de l'arpentage primitif, se joint aux carnets d'opération des arpenteurs; de la correspondance, des spécifications, des notes et parfois des plans comme celui qui vous ait présenté. Ils sont regroupé dans des chemises communément appelées " Filières ", d'où la cotation K-4 pour le canton Kildare, et 8 pour le numéro de la filière : K-4/8.

CANTON
CARTIER
 COMTE DE V.
 JOLLETTE

(SIGNÉ) F. P. QUINN

CHELLE: 40 CHAINES AU POUCE

BN 1864



PLAN: C-II, Cartier

Canton Malhiot

Plan de la ferme de Joseph Reynar (1) " TUQUE FARM " :
M-6/1 et un rapport de 2 pages.

A la requête de Joseph Reynard, E.J. Harkin procède à l'arpentage de cette ferme le 15 mars 1871.

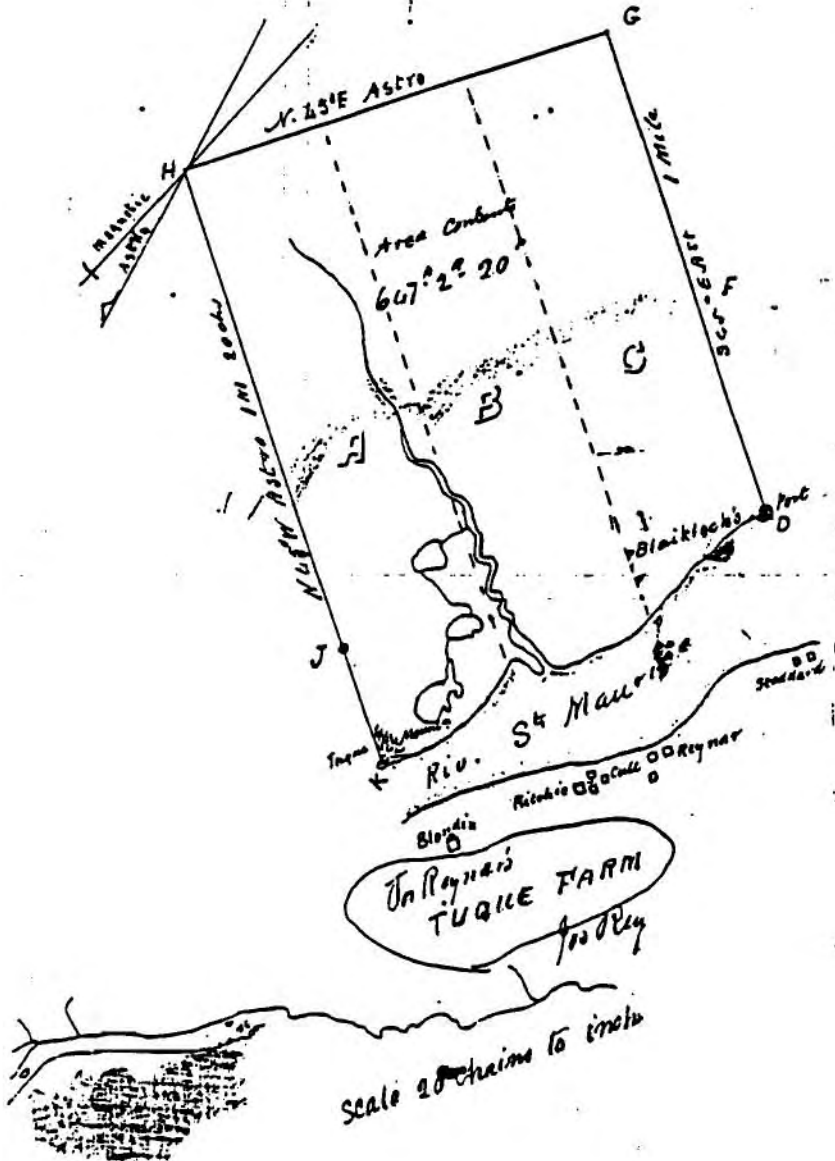
En 1878, sur la rivière Croche, la ferme de Hall s'étendait sur les lots 1 à 18 du premier rang du canton Malhiot (Hardy, Séguin, 1984:64). On peut la localiser sur la carte au 1:200,000 (2).

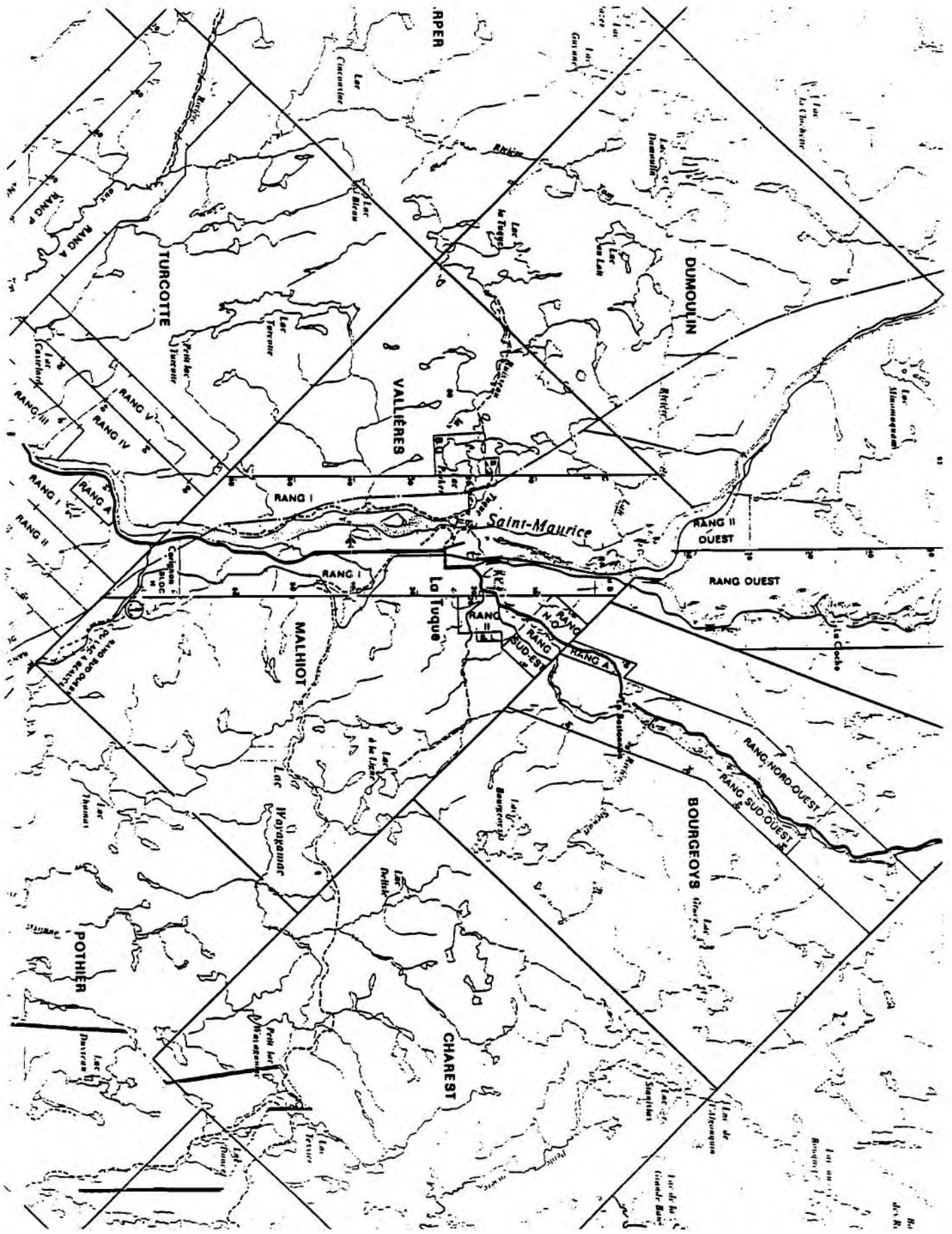
Durant sa visite en 1876, l'arpenteur DeLachevrotière dit de la ferme de Hall:

162

" Des fonds de rivières, comme sur les lots numéro quarante et quarante et un, mis en culture par William Ritchie, et sur les lots numéro deux et trois du même rang, par M. G.B. Hall, qui s'y sont livrés à l'exploitation des bois, servent à alimenter les chantiers de foin et d'avoine. Ces fermes sont tenues avec soin, et l'on voit dans leurs étables des animaux de race de magnifique apparence " (3).

-
- (1) Il était énumérateur au recensement de 1871 pour le Haut Saint-Maurice / Manouane.../
- (2) Un extrait de la carte de schéma cadastral: La Tuque, 31 P. Ministère de L'Energie et des Ressources du Québec, 1982.
- (3) Description des cantons arpentés..., 1889, District Saint-Maurice.





5.4 ARPENTAGES / CHEMINS ET CHEMINS DE FER

Chemins de colonisation

Pour la région Lanaudière, les archives de l'arpentage primitif sont peu révélateurs sur les projets de chemins lorsque classés sous cette appellation. On les retrouve davantage en consultant les références incluses aux CANTONS. La lecture des rapports et des plans ne livrent pour la majorité, que des portions de tracé de chemins.

165

Les chemins de colonisation qui retiennent le plus l'attention sont ceux réalisés dans la dernière demi du XIXe siècle. Parmi ceux-ci soulignent:

1. L'Ottawa and St-Lawrence colonisation road:

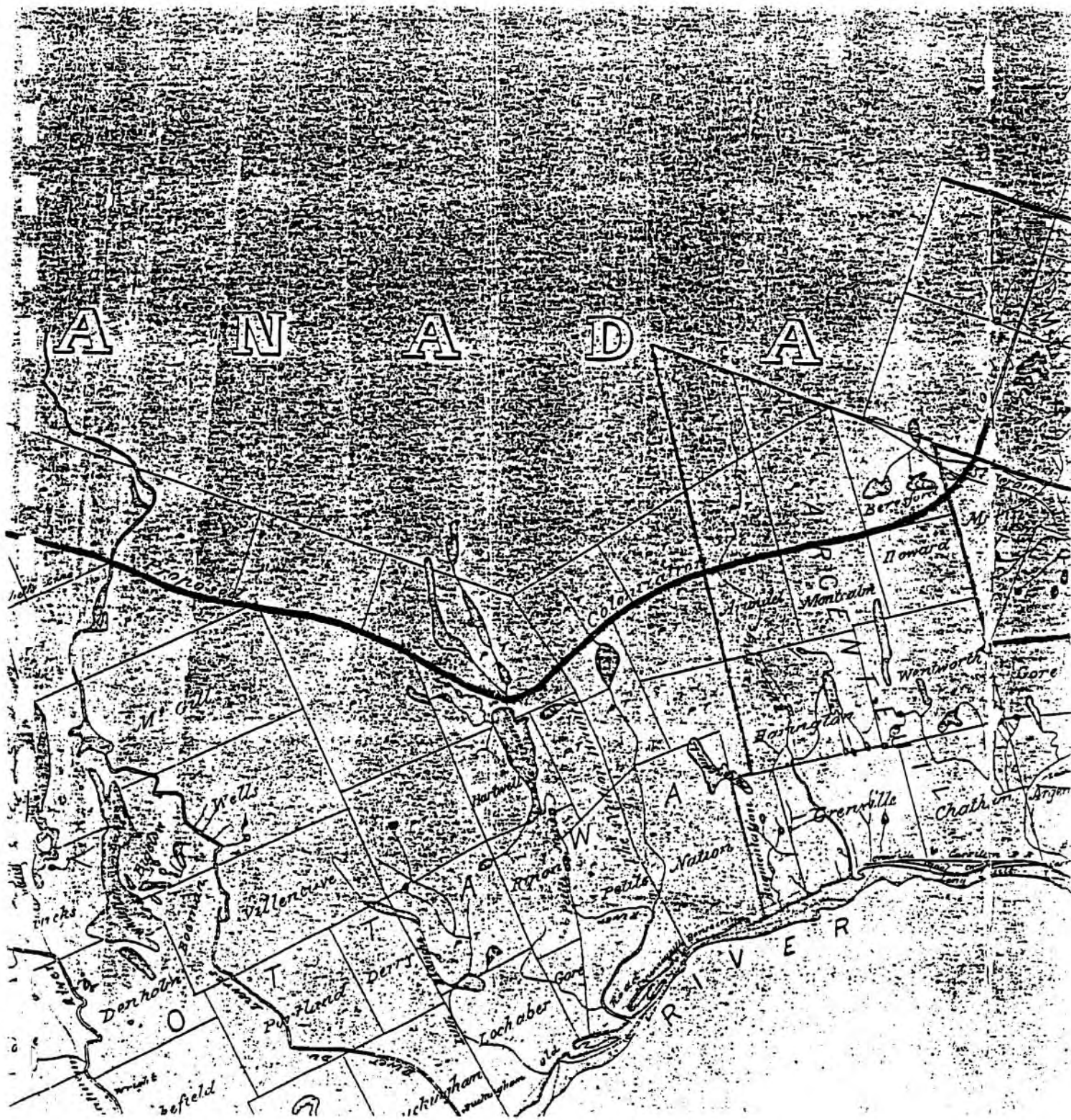
Plan, CH. 31b, canton Wexford

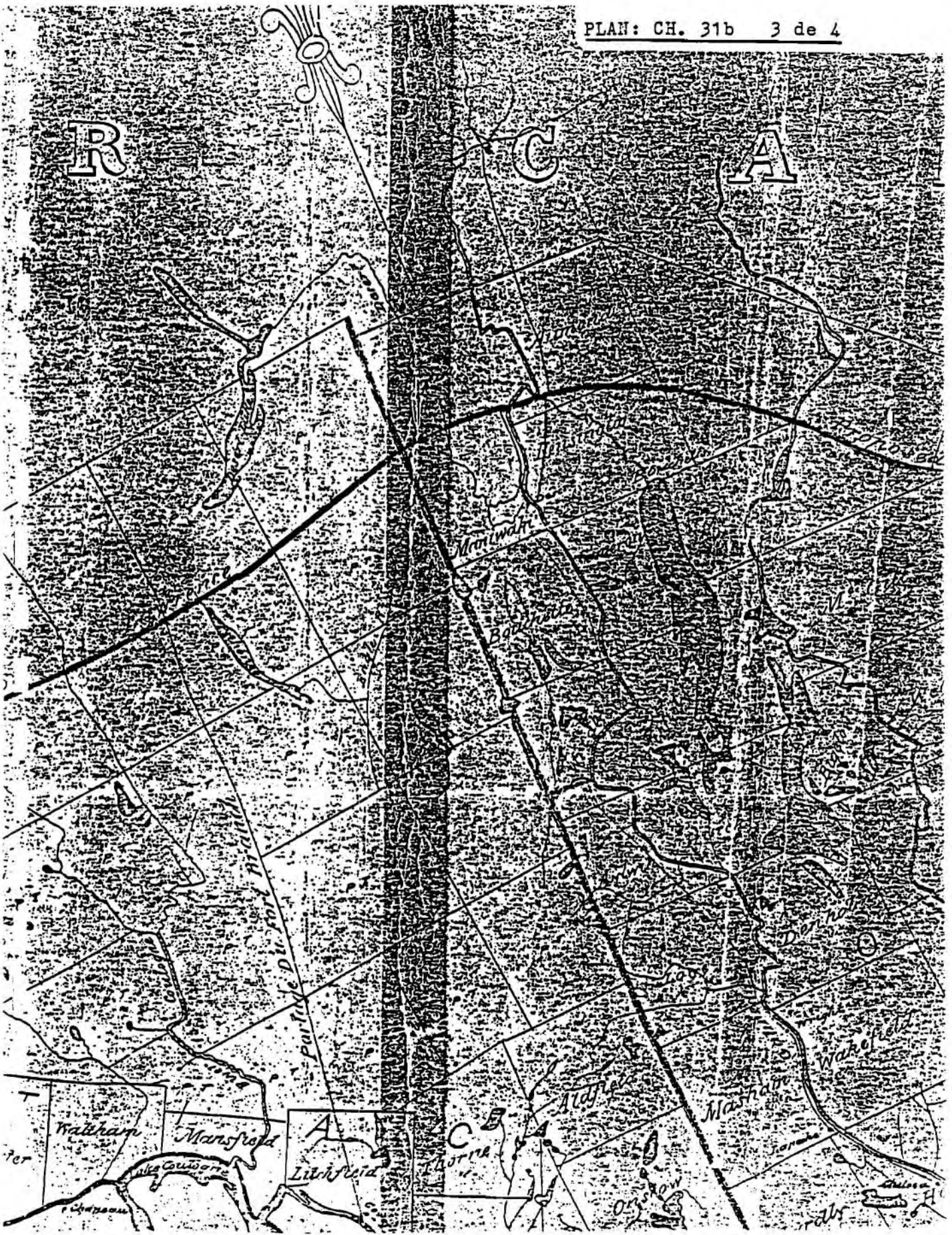
Date, 1858

Arpenteur, J.P.L. O'Hanley

Très peu d'informations sur ce chemin si ce n'est qu'un plan inscrit au canton Wexford. Il n'y a aucun rapport ou notes qui l'accompagne. Ce que l'on sait toutefois c'est qu'il fut dessiné par l'arpenteur O'Hanley. Ce chemin part quelque part au nord du canton de Chertsey pour se diriger vers l'ouest jusqu'au lac Kipawa, au nord de Témiskaming.





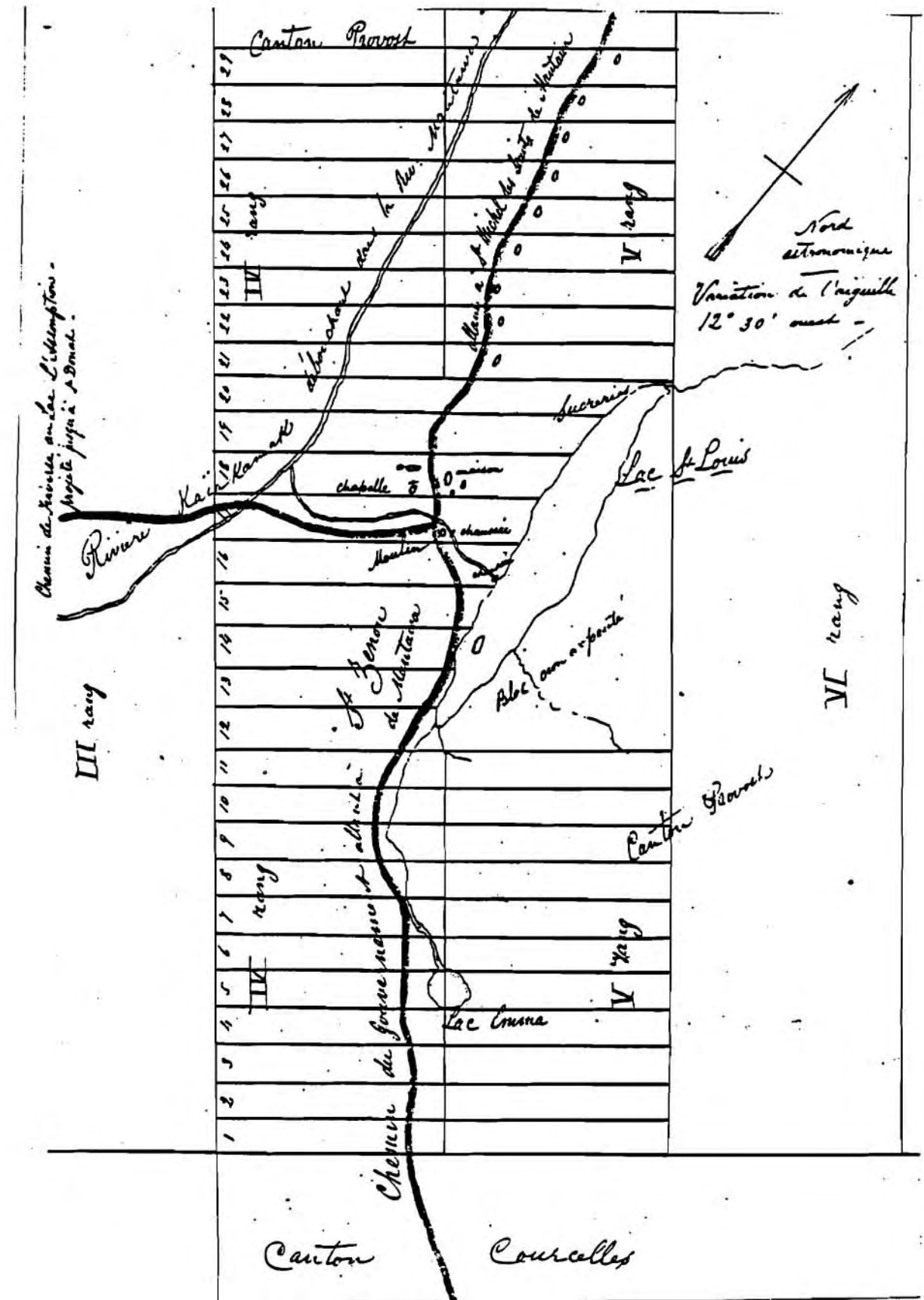


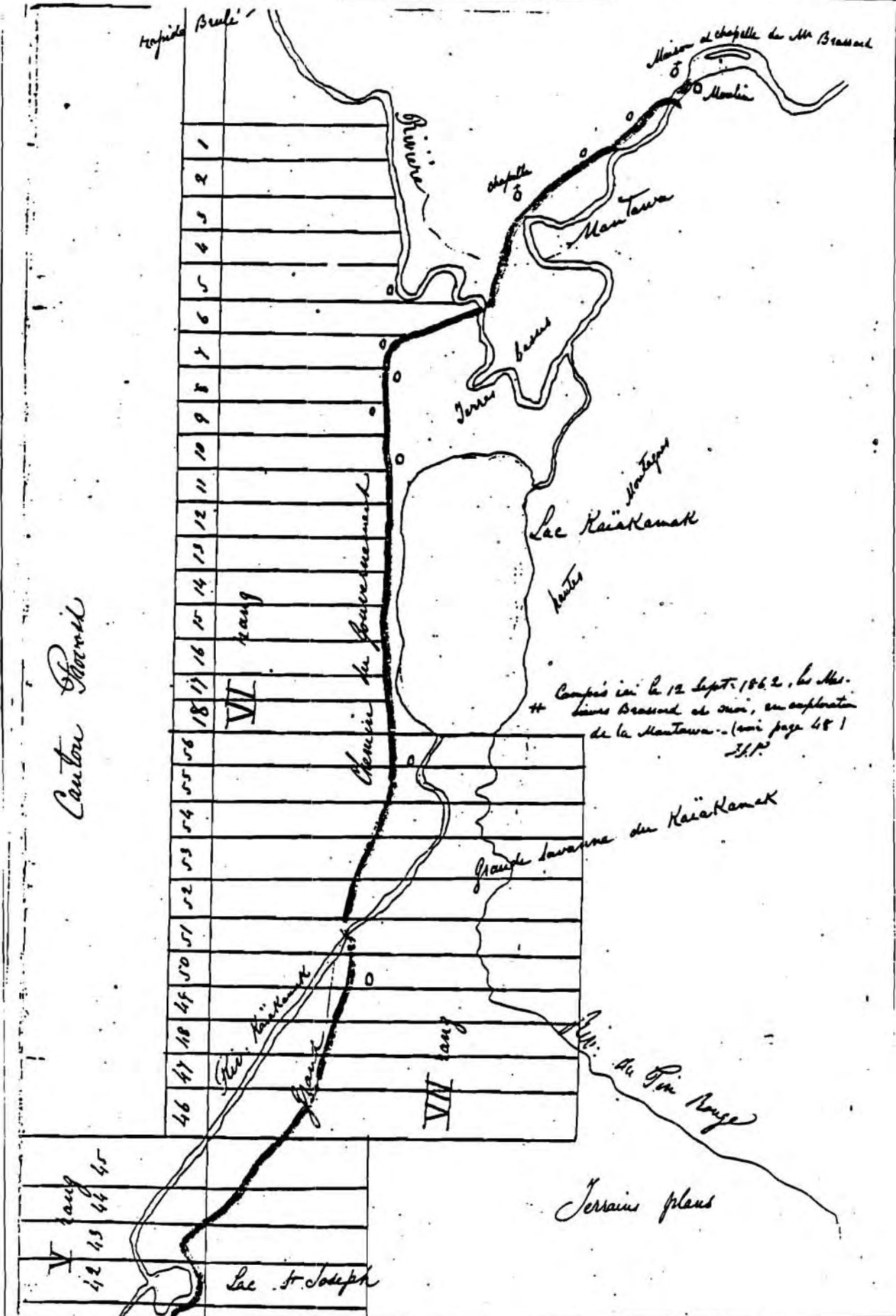
L O W E



2. Le chemin de Mantawa

Au retour de leur première exploration de la rivière Mantawa en 1862, les révérends Brassard et Provost décident de fondé des établissements dans cette contrée et d'y ouvrir un chemin pour s'y rendre. En 1863 ils obtiennent un octroi du gouvernement à cet effet. Ayant demandé au préalable l'arpentage de ce territoire, le curé Provost rencontre la même année l'arpenteur Jérémie Laporte à la Châte à Roberval. A leur retour vers Joliette, ils tra- cent tous deux le trajet qu'empruntera ce nouveau chemin jusqu'aux établissements de Antoine Leprohon (Sainte- Emilie de l'Energie). Zacharie Crépeau sera le premier conducteur de ce chemin de colonisation conduisant à Saint- Michel des Saints. En 1866, on trouvera sur ce parcours la paroisse fondée par le curé Provost, Saint-Zénon.





Campé ici le 12 Sept. 1862, le M^{rs}.
 Louis Brassard et moi, en exploration
 de la Montagne. (voir page 481
 31/72

3. Chemin Provost (Masson-Provost)

En 1866 le curé T.S. Provost est chargé par le gouvernement d'ouvrir, à l'ouest du chemin de Mantawa, un nouveau chemin de colonisation. Le tracé débute dans le canton de Wexford au nord-ouest de l'établissement de Edouard Masson pour se diriger vers les cantons Doncaster, Archambault et Lussier, contourner le lac Archambault, dans sa partie ouest, toucher le lac Cyprès puis longer la rivière Matawin et rejoindre Saint-Michel des Saints. En 1869, ce chemin atteindra la décharge du lac Archambault et le projet de le poursuivre bien au-delà ne pourra être réalisé. Dans un cadre plus large, ces deux chemins de Mantawa et Provost dont l'un permettait de partie de Joliette et l'autre de Terrebonne, circonscrivaient à peu de chose près l'actuel région Lanaudière (Carte de 1869, chap. 4.3).

173

4. Chemin Coutu

Dans la foulée de l'abbé Jean Romuald Paré qui avait à coeur la colonisation du nord du comté de Montcalm (Leinster auparavant), où il fonda en 1848 Saint-Théodore de Chertsey, le curé Alexis-Henri Coutu décide de reprendre là où le curé Paré avait laissé.

Alors qu'il a la cure de Saint-Théodore de Chertsey (1867-1874) le curé A.H. Coutu entreprend l'ouverture d'un chemin en direction du lac Archambault. En 1872 ce chemin atteindra la décharge du lac, site du premier village de Saint-Donat de 1874 à 1885. Il en sera le premier titulaire de 1874 à 1881.

Ainsi parachevé, les colons pouvaient emprunter deux chemins pour se rendre jusqu'au canton Lussier, celui de l'abbé Provost et celui du curé Coutu.

174

PLAN, L-29c

1. Une partie du plan d'arpentage du canton Lussier et Archambault (Saint-Donat de Montcalm)

Date: 1872

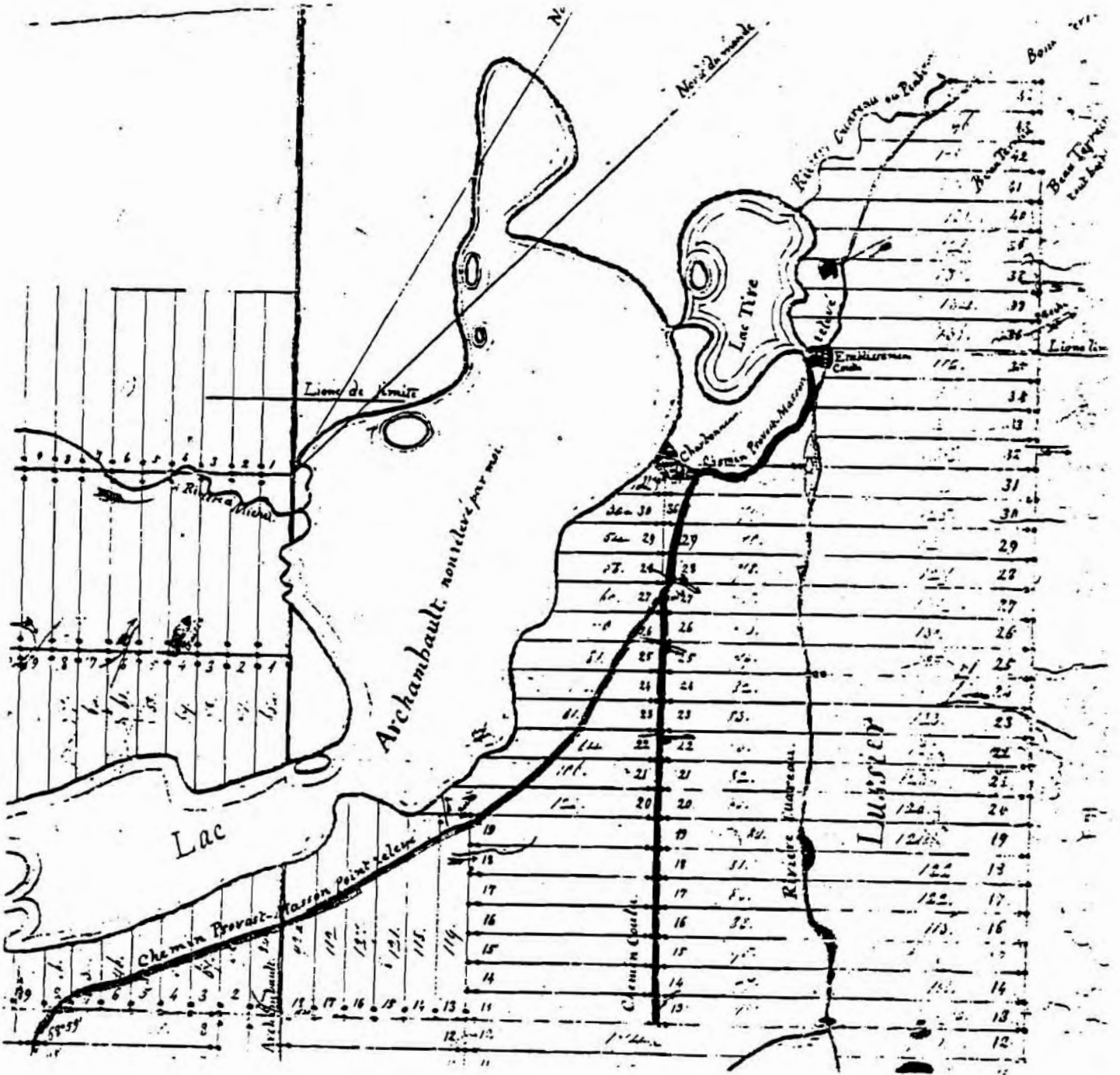
Arpenteur: Carolus Laurier

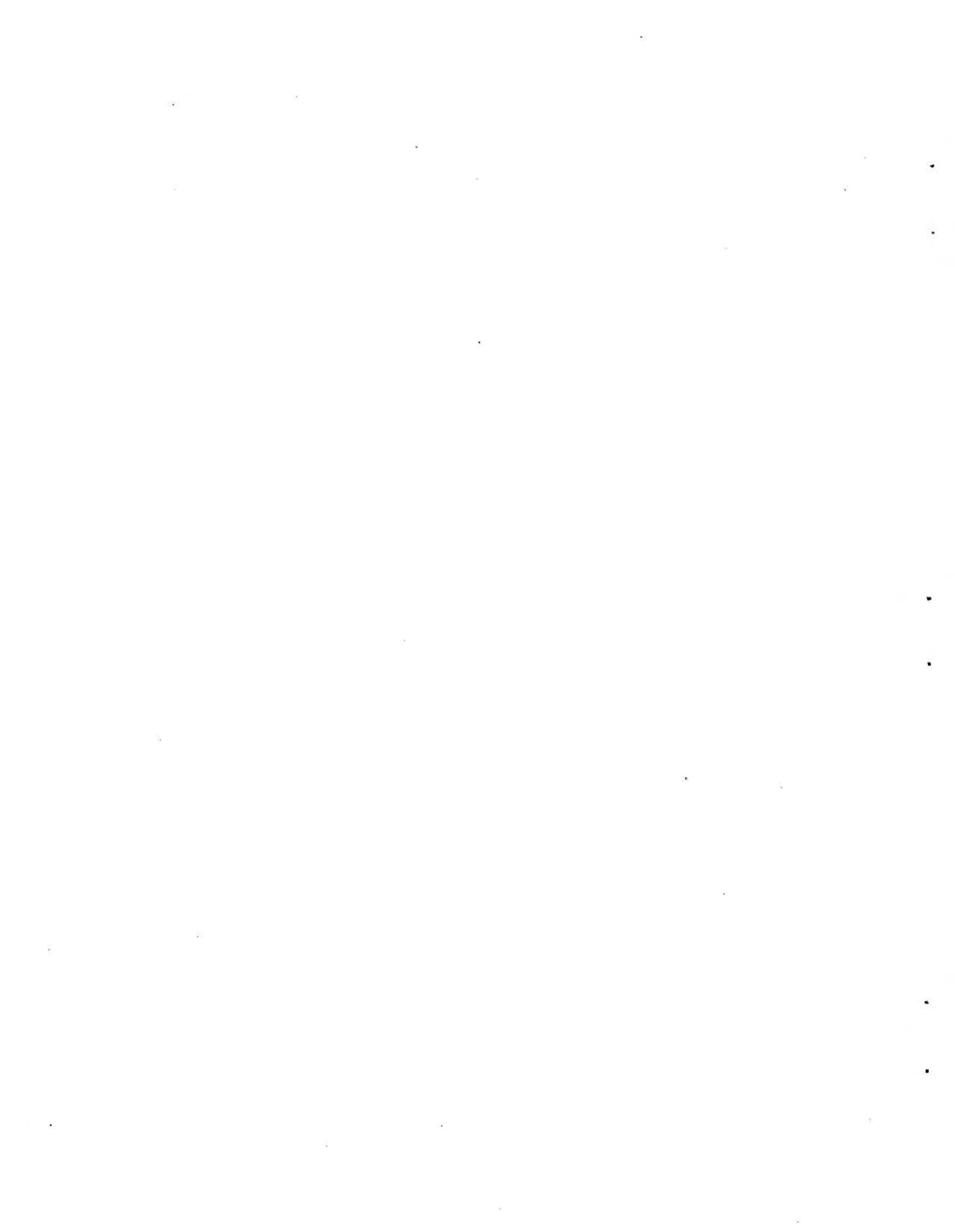
Les chemins Provost-Masson et Coutu

Habitations: Charbonneau et Coutu. A la décharge du lac

Tire se construira moulins et chapelle.

PLAN: L 29c, canton Lussier





Chemins de fer

Loin d'énumérer tous les projets de chemins de fer qui ont eu cours dans la région Lanaudière, j'aborderai plutôt ceux dont les travaux n'ont jamais débutés, mais où l'impact pour les cantons du nord de Joliette et de Terrebonne était très attendu.

Plus nombreux que les chemins de colonisation, les tracés de chemins de fer se retrouvent en plus grand nombre aux archives de l'arpentage primitif. Mais la grandeur excessive des plans ne permettent ici l'illustration d'exemples visuels.

175

Au cours du XIXe siècle ce sont les arpenteurs qui réalisent les tracés de chemins de fer. Vers la fin de ce siècle s'ajouteront auprès d'eux des ingénieurs et des explorateurs.

1. La North Shore Railway Co. :

La North Shore Railway se veut un exemple de la contribution et de l'utilisation des travaux d'arpentages à des fins économiques. A cette époque ils étaient les seuls à posséder l'expertise nécessaire pour l'évaluation du potentiel des ressources naturelles et de la connaissance générale du " Nord " québécois. Ce qui était indispensable pour

pour la réalisation de projets spécifiques.

En 1853, le gouvernement canadien incorpore la North Shore Railway Co. (16 Vict. Chap. 100). Il autorise cette compagnie à construire une ligne reliant Montréal-Québec.

A la suite d'Actes, de décrets gouvernementaux, de campagnes de financement dans les comtés de Montcalm, Joliette, Berthier, Maskinongé, Saint-Maurice, Champlain et Portneuf entre 1870 et 1873, de pourparlers avec le curé Labelle pour qu'il y ait davantage de coopération entre cette compagnie et la Montreal Colonization Railways (Young, 1978), l'administration Chauveau octroie à la North Shore Railway and Saint Maurice Navigation and Land Company (1) deux millions d'acres de terre. 176

Cet octroi a pour objet de financer une partie de la construction du chemin de fer entre Montréal et Québec avec les revenus anticipés par la location de ces terres en concessions forestières.

(1) Cette nouvelle raison sociale voit le jour avec l'Acte de 1857 (20 Vict. Chap. 149). Par un Acte de 1870, elle recouvrira son appellation première.

A la lecture des rapports d'arpenteurs sur différentes régions du Québec, le Commissaire des terres de la couronne subdivise en blocs forestiers; A, B, C et D les 2 millions d'acres. Seul le bloc C est dans la région Lanaudière. Il pourrait couvrir approximativement les cantons Chilton, Doncaster, Archambault, Cousineau, Cartier, etc, (Carte Seymour, 1872), au total 371,200 acres de terres (Seymour, 1872).

M.A.P.
SHOWING THE LANDS GRANTED
BY THE
GOVERNMENT
TO THE
NORTH SHORE RAILWAY
COMPANY.

In accordance with the Engineer's report of 1872.
LANDS GRANTED TO THE NORTH SHORE
& NORTHERN CO:ONISATION R. R. CO.

BLOCK

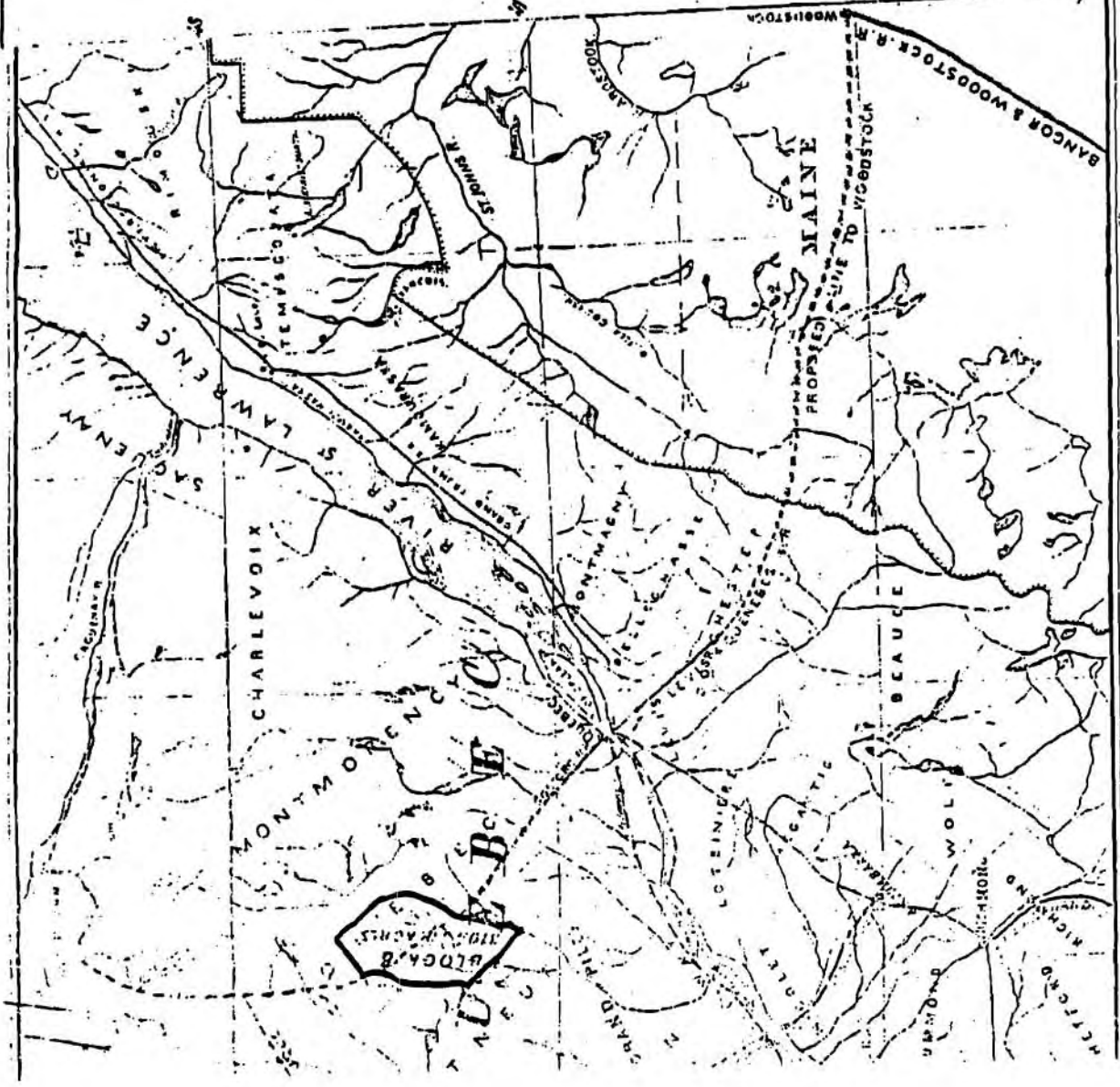
A	1827500.	Acres.
B	319440.	
C	371200.	
D	687500.	
	<u>3204100.</u>	

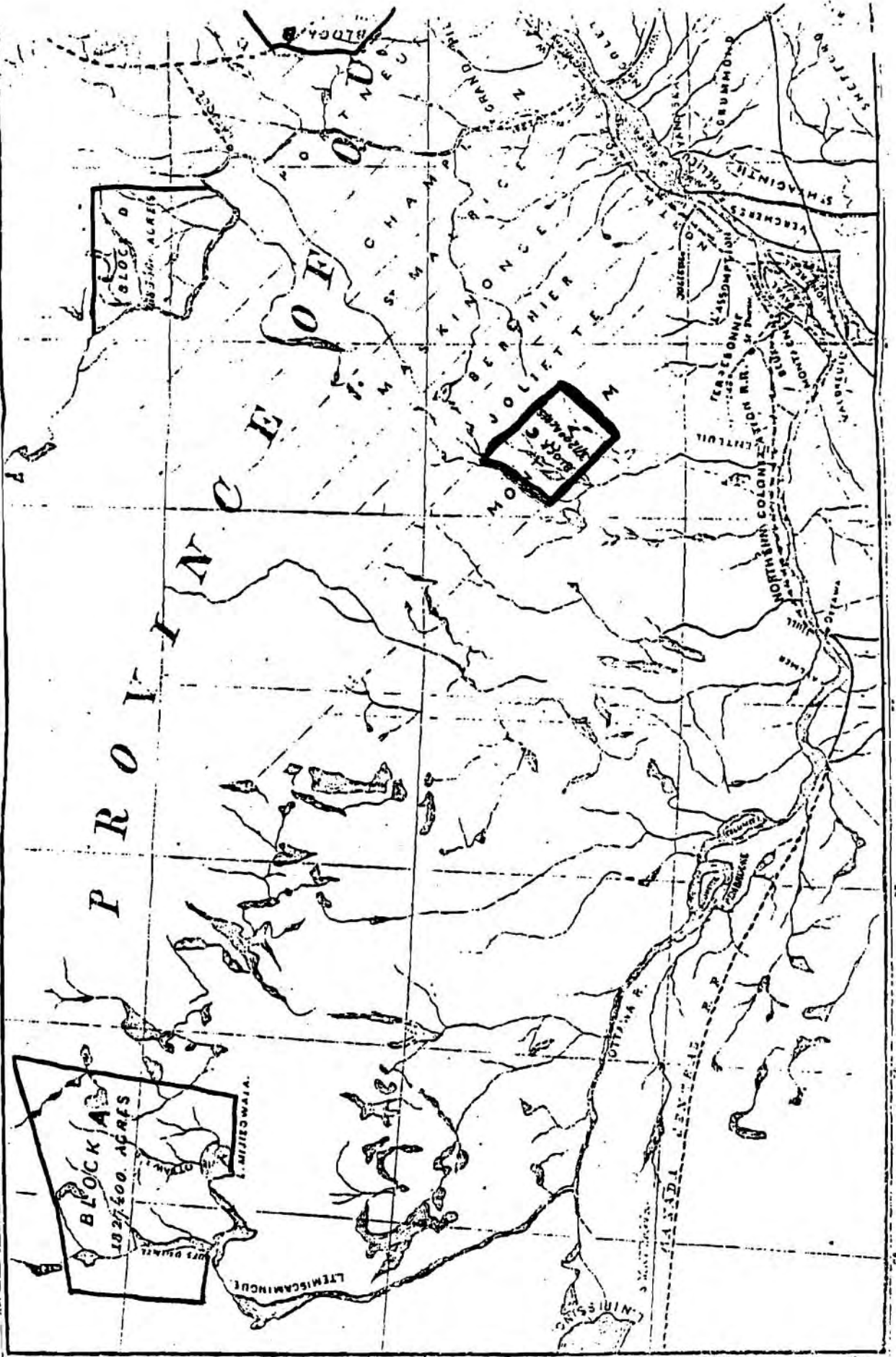
Of which an undivided 2000000 Acres have been granted to the North Shore R. R. Co.



W. Seymour, Eng. in Chief.

ESTD & PRINTED BY WISE & CO. QUEBEC





2. La région Lanaudière

Pour cette région, les années 1870 réaffirment le besoin de doter le nord de Joliette d'une infrastructure ferroviaire pour l'avancement de la colonisation. Malgré de vaines tentatives, cette région n'aura pas eu toute l'attention privilégiée qu'aura obtenu le curé Labelle dans les Laurentides.

1873 En 1872, on incorpore la " Montrel and Laurentian Colonization Railroad Co", aussi connu sous le nom de " Laurentian Railroad Co. " (Canada, Dept. Transport, 1938), (30 Vict. Chap.44). Outre la construction d'une ligne entre Hochelaga et Montréal, entre la rivière Des Prairies et Saint-Lin etc., il est aussi question en 1873 de prolongé une ligne jusqu'au lac Ouareau, un an avant la fondation de la paroisse de Saint-Donat.

180

CARTE: ANC, V1/300

Un extrait de la carte dédiée aux Sociétés de Colonisation des Diocèses de Montréal et d'Ottawa.

Source: Archives Nationales du Canada, ANC, V1/300

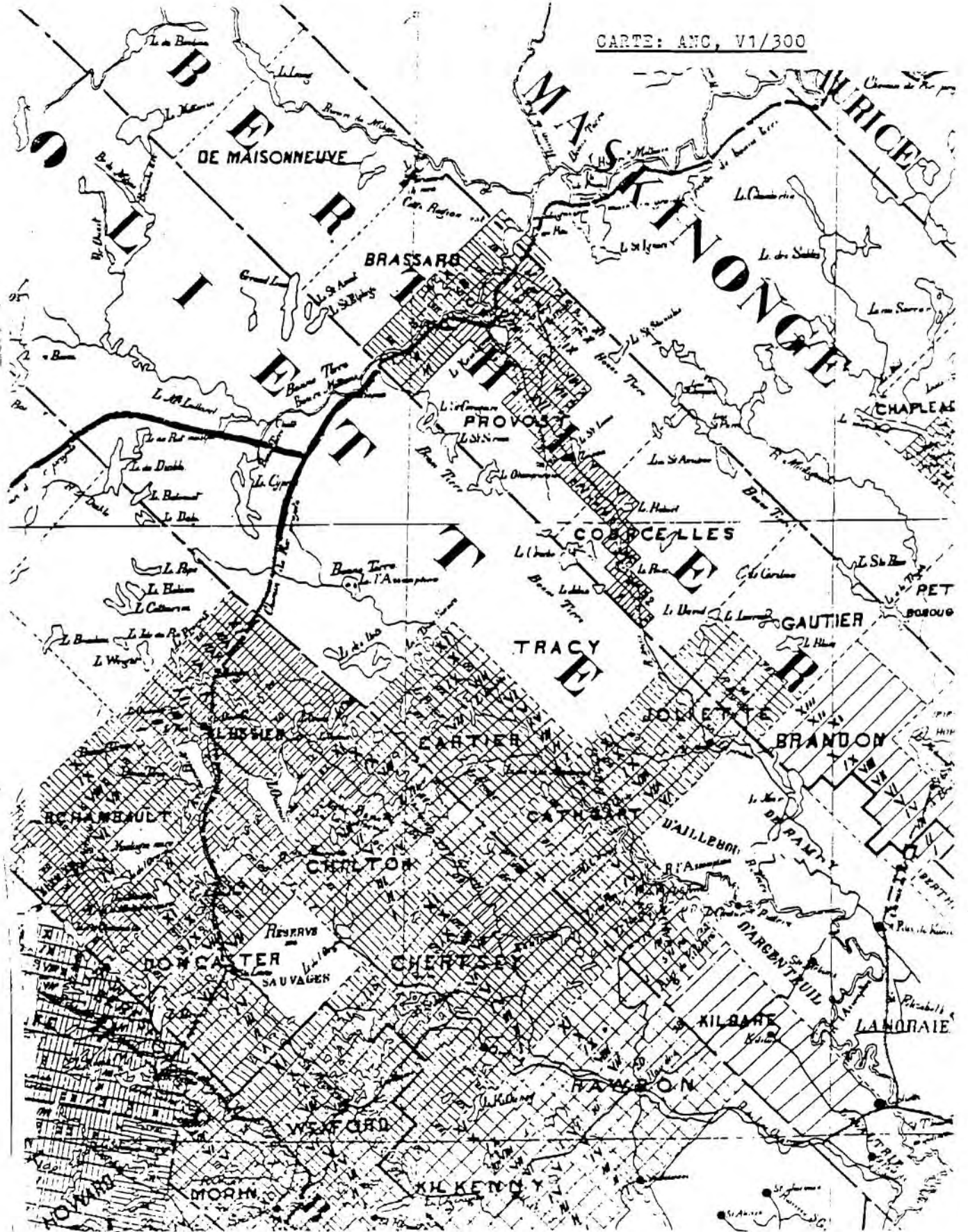
Date: 1883

Réalisation: Le curé Labelle et le docteur J.E. Fournier.

L'explorateur Joseph Bureau aura contribué à la confection de cette carte en fournissant plusieurs informations sur ces cantons du Nord qu'il connaissait très bien pour les avoir visités plus d'une fois.

Chemins de fer: L'embranchement de Ste-Agathe vers St-Michel des Saints..., et celui à l'est du lac Cyprès en provenance de l'ouest.

CARTE: ANC, V1/300



1899 En 1899, l'idée de relier Saint-Donat à un chemin de fer refait surface. Cette fois on propose de faire la jonction avec Sainte-Agathe des Monts. Un embranchement qui ne se réalisera jamais. On voyait dans ce projet, une concurrence avec les municipalités bordant le chemin de fer du curé Labelle et où le prolongement de ce dernier vers Mont-Laurier aurait pu être reporté ou abandonné.

1912 Suite aux échecs de 1873 et de 1899, un autre projet est relancé en 1912. Cette fois les plans avaient été dessinés pour qu'une ligne relie Rawdon à Saint-Donat. Ce projet demeura sans réponse devant le Ministre des chemins de fer et canaux à Ottawa (1).

182

N'ayant pu profiter entre 1870 et 1896 de la fièvre ferroviaire qui s'étendait sur tout le Québec, le nord de Joliette échappera une seconde fois au dernier boom de cette activité à la fin du XIXe siècle.

A partir de 1897, le gouvernement du Québec cesse de jouer un rôle actif dans la construction ferroviaire. C'est alors le gouvernement fédéral qui prend la relève en favorisant les nouveaux réseaux transcontinentaux. Le peuplement des provinces de l'Ouest et l'accroissement de la production du blé conditionnent en partie cette orientation.

(1) L'Etoile du Nord, 3 octobre 1912

Ces évènements jumelés à la création du Parc du Mont-Tremblant en 1895, placeront les paroisses situées en front de ce Parc dans une situation où elles ne pourront espérer par la suite l'ouverture de nouveaux axes routiers ou ferroviaires que ceux déjà existants. Pour certaines municipalités, les chemins actuels mènent à un cul de sac.

Des renseignements manquent sur le projet de 1912, à savoir s'il a pu se poursuivre dans la confiance des gens quelques années supplémentaires avant son refus définitif. Un plan d'Etienne Pelland, réalisé en 1914, suggère cette éventualité. A la demande de la " Sunset Bay Co. ", une division de " Lake Resort Co. ", l'arpenteur ingénieur Pelland dresse un plan des lots 5 et 6 du 3e rang du canton Archambault à Saint-Donat.

183

Sur ce plan on note: La présence des deux chemins qui conduisent au village, soit les chemins Provost et Coutu; le tracé du chemin de fer projeté; le morcellement des lots 5 et 6 en terrains libérant des rues et boulevards; et pour terminer il indique les deux grands plans d'eau qui bordent Saint-Donat, les lacs Archambault et Ouareau.

A première vue, ces divers éléments que décrit Pelland laissent entrevoir la construction d'un - Complexe d'habitations - ou de villas en bordure du lac Archambault pour utilité de villégiature. Un projet qui aurait pu voir le jour avec l'arrivée du chemin de fer. D'ailleurs, en 1916 M. Wall propriétaire d'emplacements voisins, construira des cottages pour former ce qui deviendra " St-Donat Châlet ". Une auberge dont la vocation va au-delà d'une maison de pension tel qu'elles apparaissaient à l'époque.

Un américain du nom de T. Morris Longstreth, de passage dans les Laurentides en 1922, décrira cet établissement et son séjour qu'il y fera.

184

Avec l'ajout de nouveaux cottages, on compte en 1925 une trentaine de lits. En septembre de la même année on accueillera un groupe de 90 membres de " L'Appalachian Mountain Club of Boston ".

5.5 RESERVES INDIENNES

La description du contexte historique de la Réserve indienne de Manouane servira d'approche introductive au contenu de cette sous-section des archives de l'arpentage primitif.

Préambule entourant la création de la Réserve indienne de Manouane

En 1815, une première demande est faite par les Têtes de Boule et les Algonquins pour obtenir une bande de terre sur le Saint-Maurice afin de construire un village. Elle leur sera refusée. Puis une seconde tentative en 1841, cette fois s'associant non seulement les Algonquins mais aussi les Nipissings. Ce ne sera finalement que dix ans plus tard, que les Têtes de Boule, en tant que peuple distinct, se verront attribuer trois réserves soit, l'ancienne Coucoucache, Manouane et Weymontachinque. Ces terres seront prises à même les 14,000 acres attribués aux Têtes de Boule, Algonquins et Abénaquis de Bécancour, de ce qui fut appelé à l'époque " Terre de la Tuque " (1); (Ratelle, 1987).

186

Il faudra attendre jusqu'en 1906 pour que la réserve de Manouane obtienne ses limites officielles. L'arpenteur Paul T.C. Dumais sera chargé d'exécuter ces travaux.

(1) Toute une polémique sera soulevé sur la localisation de ces réserves. Il en est d'ailleurs question dans les documents annexés au dossier de la Réserve de Weymontachie (Rés. Ind. no.13, Weymontachie, Arpentage primitif.).

Depuis 1800 environ, l'empiètement des Abénaquis sur les territoires de chasse des Algonquins, au nord de la rivière Matawin, leur vaudront de la part de ces derniers un grief qu'ils feront parvenir au Gouverneur Kempt en 1829.

L'exploitation forestière organisée de façon soutenue depuis 1852 dans cette région et la formation des établissements Brassard et Provost, grugeront de plus en plus les aires de chasse des populations amérindiennes. Le mouvement de colonisation, amorcé vers le milieu du XIXe siècle, exigera du gouvernement de procéder à l'arpentage de ce territoire ainsi ouvert. Un scénario qui aura pour conséquence de retarder la création effective de Réserves et d'établir des échanges plus fréquents et moins saisonnier entre blancs et autochtones.

187

Avec l'arrivée des entrepreneurs forestiers, quelques indiens s'engageront dans les chantiers, en d'autres occasions ils se feront guides pour les clubs de chasse et pêche, comblant ainsi une partie du numéraire perdu par la baisse du rendement des fourrures sur les marchés, engendrée "de facto". La proximité des villages forestiers comme Saint-Michel des Saints, favorisera un accès permanent pour l'achat de denrées et de marchandises, démobilisant par conséquent la fragilité des moeurs et coutumes autochtones.

Avant que ne fut accordée aux Abénaquis une Réserve de 8,374 acres dans le canton de Crespieul, au sud du lac Saint-Jean, qu'ils vendront au lieu d'y demeurer, ils auront refusé plusieurs autres endroits proposés au nord des régions de l'Outaouais, Lanaudière et de la Mauricie: près de la Tuque; un territoire au lac Ouareau, près de Saint-Donat; sur la rivière Cyprès dans la vallée de la rivière Matawin, aujourd'hui au nord de Saint-Donat à l'intérieur du Parc du Mont-Tremblant; ils refuseront en 188 une proposition du curé Labelle pour placer leur Réserve à la tête de la rivière Du Lièvre; une partie des terres arrosées par la rivière Matawin.

188

En 1884 les Abénaquis solliciteront une Réserve sur la rive droite de la rivière du lac Ignace ou entre ce lac et la rivière Matawin. Depuis la fin du XVIIIe siècle, ce territoire leur était familier. Mais comme il a été expliqué précédemment, les pressions exercées par le poids que représente l'industrie forestière et l'ouverture de nouveaux cantons, le gouvernement ne pourra entériner leur demande (Charland, 1964).

Manouane 1866-69 / 1906..

1866-69 La première mention d'une occupation établie, à la rivière Manouane, nous est donné dans une lettre du 22 septembre 1869 que le père Gueguen adressa à son supérieur. Il rappelle qu'à la suite du mariage de Onésime Dubé un Canadien, en 1866, avec la fille d'un chef de Weymontachie, qu'ils partirent s'ouvrir une ferme sur les rives du lac Métapeckaka. Gueguen souligne lui-même la qualité de ces terres situées entre les rivières Manouane et Matawin. Il renchérit en ajoutant que Onésime Dubé a récolté " dans ces parages " deux à trois cents minots de patates (Baribeau, 1978).

189

1870 Lors de son exploration du territoire situé entre les rivières Du Lièvre et du Saint-Maurice, l'arpenteur Edmund B. Temple relève sur les bords du lac Manouane: " Une colonie sauvage composée de quatre familles qui ont défriché un lopin de terre où elles font chaque année une bonne récolte de pommes de terre ", (Desc. des Cantons..., 1889).

1871 Au retour de son 5e voyage pour les missions du Haut Saint-Maurice, le père Gueguen fait une halte de deux jours à Métapeckaka pour encourager les indiens qui s'y sont installés.

Durant son séjour, il y plantera une croix afin qu'ils se recueillent autour de celle-ci. L'abbé Jean-Baptiste Proulx ajoutera qu'effectivement les indiens prirent l'habitude d'enterrer leurs morts près de la croix (ANQMTL, Fonds J. B. Proulx /1888).

La même année, l'arpenteur T.C. DeLachevrotière, devait explorer la rivière Manouane et les lacs avoisinants. Mais l'exploration sera reportée l'année suivante.

D'autre part, James Reynar se rend à la fin de l'été jusqu'au lac Manouane pour le recensement décennal. Il y fera la rencontre de la famille Dubé et de d'autres familles dont quelques unes se composent de métis. Bien qu'il ne signale aucun poste de traite, il précise pour M. McKenzie qu'il est le " Clerk in charge " pour les postes de Coucoucache, Weymontachie et Kikendache. Au recensement, les fourrures apparaissent comme la principale activité économique. Sur 6,691 captures, 45.7 % en rats musqués, 36.7 % en castors, 6.15 % en martres, 4.5 % en vison etc.,.

190

1872 DeLachevrotière exécutera deux explorations à la rivière Manouane en 1872. Ce ne sera pourtant qu'à la seconde, lorsqu'il fera le relevé d'une partie de cette rivière jusqu'à la décharge du lac Wabaskoutyunk..., qu'il signalera en ces termes: " Le poste principal des sauvages Têtes de Boule " au lac Métapeckaka.

Contrairement à sa première visite, où il remontait le Saint-Maurice, cette fois il empruntera le chemin de Mantawa jusqu'au lac des Pins, de là le chemin de chantier récemment ouvert (entre juin 1872 et janv. 1873) par la compagnie Stoddart où il se rendra à la ferme de cette compagnie (PLAN, CH. 35) (1).

Il rappelle que dès janvier 1873, MM. Stoddart:

"...avaient déjà une quarantaine d'hommes employés à construire des bâtisses sur la rivière Méta beskégaziebi pour servir de logements pour les travailleurs et contenir des approvisionnements (...) /Et qu'ils/ sont maintenant en voie d'y construire un vapeur pour faire le service des bois sur le grand lac Wabaskoutyunk /lac Kempt/ "

191

PLAN CH.35: chemin Stoddart

Arpenteur: T.C. DeLachevrotière

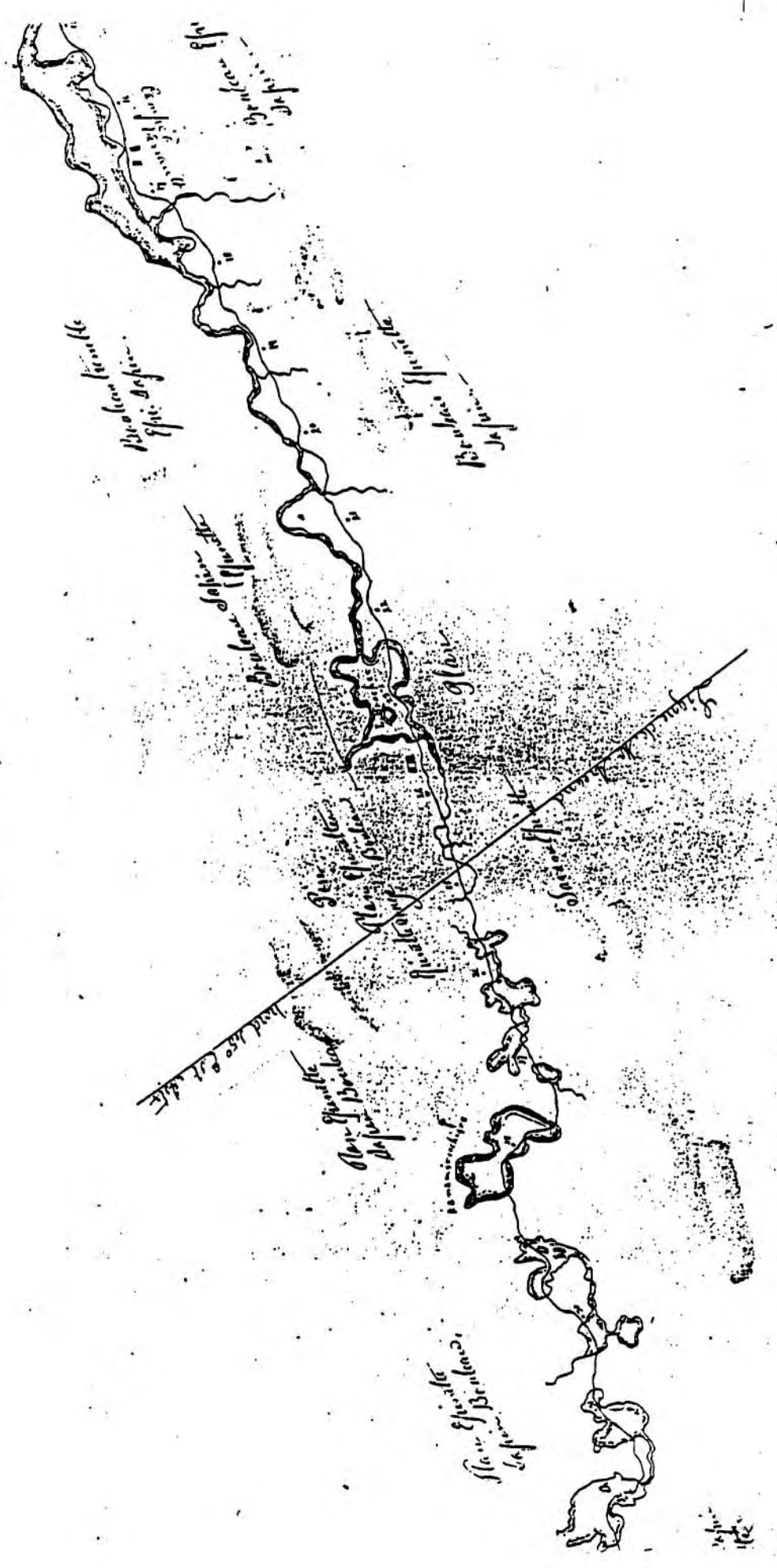
Date: juin 1873

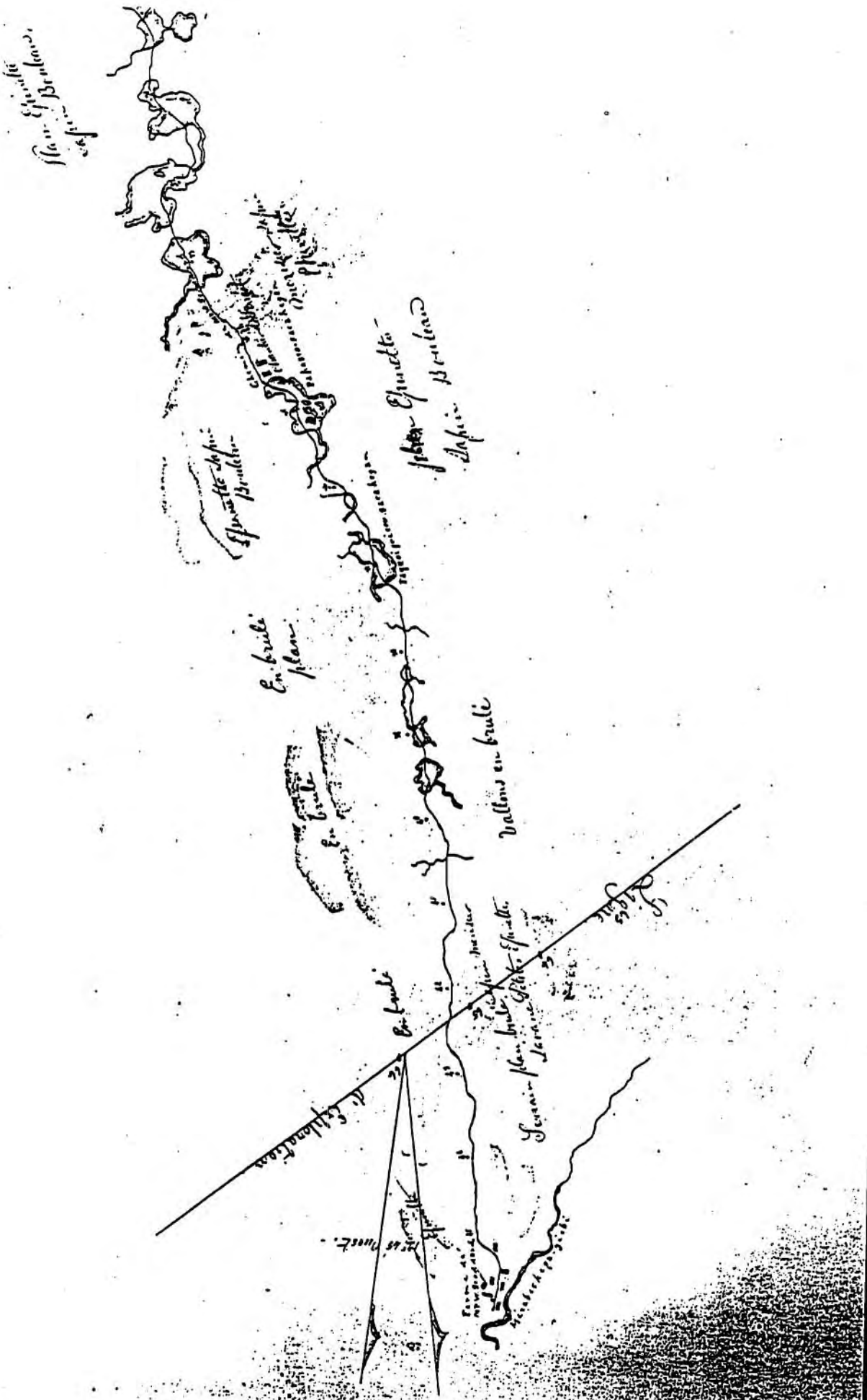
On remarquera sur le plan:

- . La ferme de G.B. Hall au lac des Pins
- . Divers chantiers
- . La ferme de MM. Stoddard sur la rivière "Mézabeskega/ziebi"

(1) Un irlandais du nom de James Waley, sera propriétaire de cette ferme qu'il aura acquise quelques années avant 1888.







Durant ces travaux, qui s'échelonnent de novembre 1872 à mai 1873, DeLachevrotière ne fait référence à aucun moment de l'existence d'un poste de traite. Les archives de la Compagnie de la Baie d'Hudson font remonter l'emplacement de ce poste à 1874, Clermont à 1873 (Clermont, 1982). On peut affirmer que le poste de la CBH était au lac Métapeckaka, probablement où Dubé s'était fixé, avant de se déplacer au lac Wabaskoutyunk vers 1895.

En 1881, les indiens de Manouane montrent une certaine indépendance et veulent changer d'endroit pour la mission. Néanmoins, on assistera quelques années plus tard à ce déplacement de la mission vers le sud du lac Métapeckaka. Ce sera sur ce nouveau site que les Oblats y construiront en 1904 une petite chapelle.

Pour illustrer la plupart des informations qui viennent d'être avancées, nous nous reporterons au plan que dressa Paul T.C. Dumais en 1906 (PLAN, Rés. ind. 18/2). Les principaux éléments ont été regroupés sous les lettres A, C et E sur le dit plan.

A. Premier emplacement des Dubé autour de la croix que le père Gueguen planta en 1871 et qui servira de cimetière. On y aperçoit de plus quelques maisons.

C. Avec les croquis annexés au plan de Dumais, il est possible d'apprécier davantage les détails de son plan. On peut ajouter que la Réserve a une superficie de 1,906 acres, la petite chapelle mesure 20 x 40 pieds et l'intérieur n'est pas complété en 1906, (1).

196

E. Bien que Dumais n'apporte aucune précision sur les emplacements de la Compagnie de la Baie d'Hudson, nous nous reporterons au plan de 1890 dessiné par l'officier inspecteur Peter McKenzie pour en savoir un peu plus, alors que le poste était au lac Métapeckaka.

(1) Dans son rapport qu'il rédige, Dumais fait le dénombrement des familles indiennes présentes. Etant en saison de chasse, seuls les femmes et les enfants sont recensés.

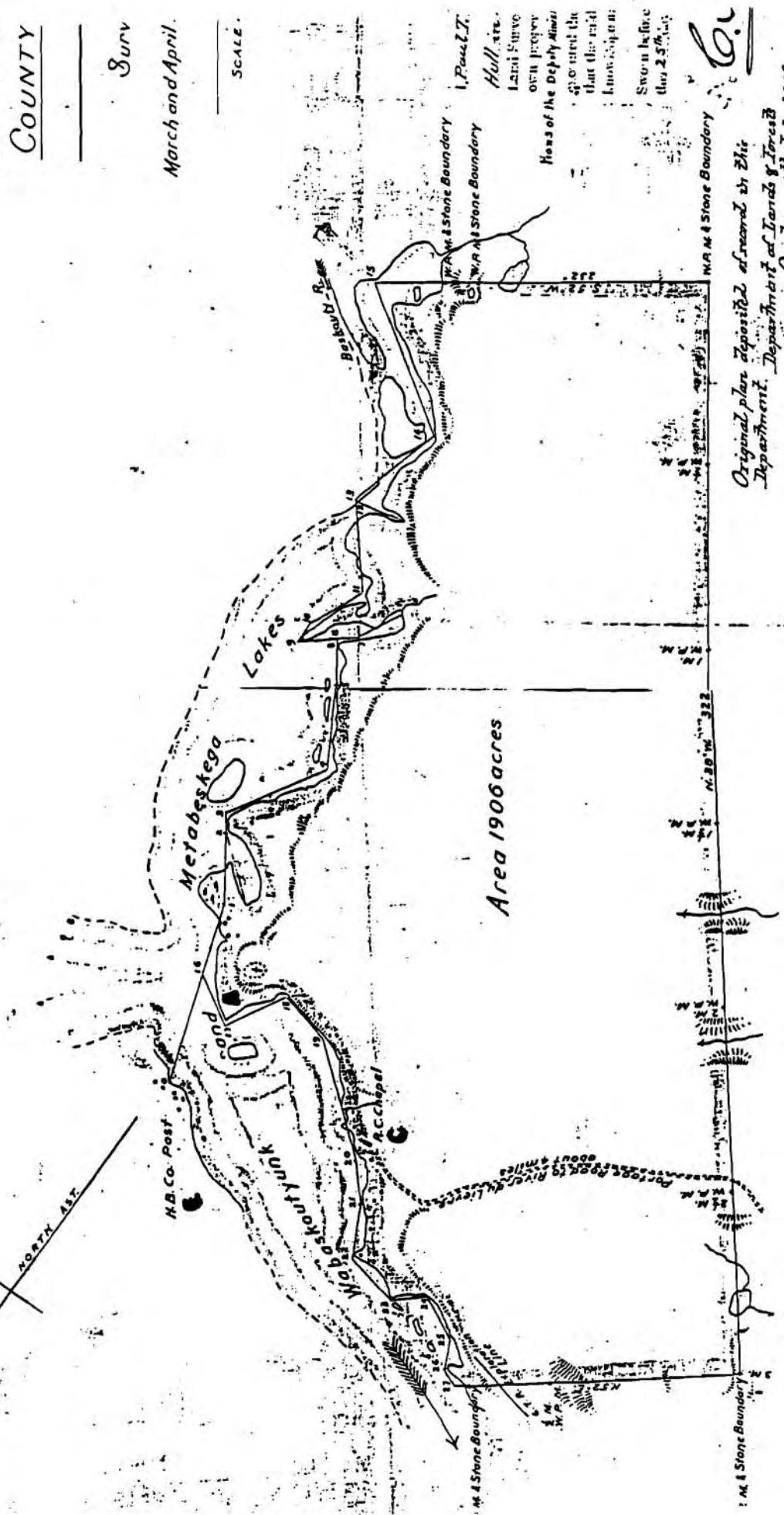
**MANO
INDIAN**

COUNTY

Surv

March and April.

SCALE



I. Paul J.
Hall, etc.
Land Survey
own survey
Hons of the Deputy Minis
appear that the said
knowing as
Sworn before
this 23rd day

Original plan deposited at record in this
Department. Department of Lands & Forests
Quebec, 10th July 1906

Richard Curgen
Minister.

Names of the Indian families	Husband	Widow	Living in the reserve	Remains
Chiquin Abraham	do	Widow	4	Children
" Pierre	do	do	3	do
" Jack	do	do	do	do
Maguadio Charles	do	do	do	do
Dube Joe	do	do	5	do
" Prézime	do	do	2	do
" Georges	do	do	3	do
Flamand Alexis	do	do	1	do
" Charles	do	do	5	do
Nawacashish Jean	do	Widow	1	do
do David	Married	do	3	do
Moore James	do	do	6	do
Nawacashish Louis	do	do	do	do
do Joseph	do	Widow	3	do
do Mathias	Married	do	5	do
do Sr Denis	do	do	2	do
Ottawa Joseph	do	do	4	do
do Audré	do	do	do	do

PLAN DU POSTE DE MANOUANE:

Date: 20 mars 1890

Source: Hudson's Bay Company Archives, D.25/11, fo.23

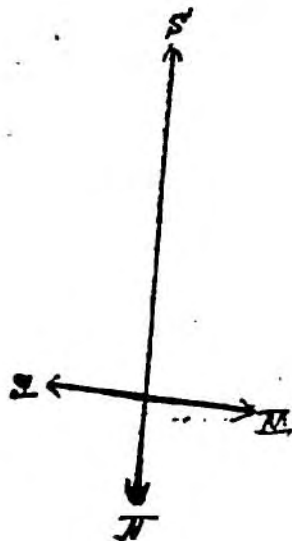
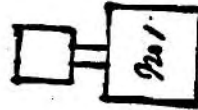
Par: Peter McKenzie

DESCRIPTION DES BATIMENTS ERIGES:

1. " Dwelling House, one store, 24 feet square built of squared logs, roof shingled, lined inside but not weatherboarded, good comfortable house, but should be weatherboarded or the walls will soon decay. Occupied by the Post Master in charge and family also one servant. There is a summer kitchen attached to the back 12 feet square, with passage of six feet between, all built of squared logs.
2. " Trading store 20x15 feet, squared logs, shingled roof, neither lined nor weatherboarded, very good building erected in 1883. One storey & loft latter used for storage of furs. 200
3. " Provision store, frame 18x15 feet, weatherboarded but not lined, roof shingled, one storey, no loft. good (sic) building erected in 1884.
4. " Stable of logs 20x17 feet erected in 1885, roof weatherboarded, unoccupied for the present, the cattle having been ordered to be killed by the officer in charge of the District ".

Source: HBC Archives, D.25/11, fo.22

- Plan of Manouran Post. St. Maurice District -



Lake Metoposkogan

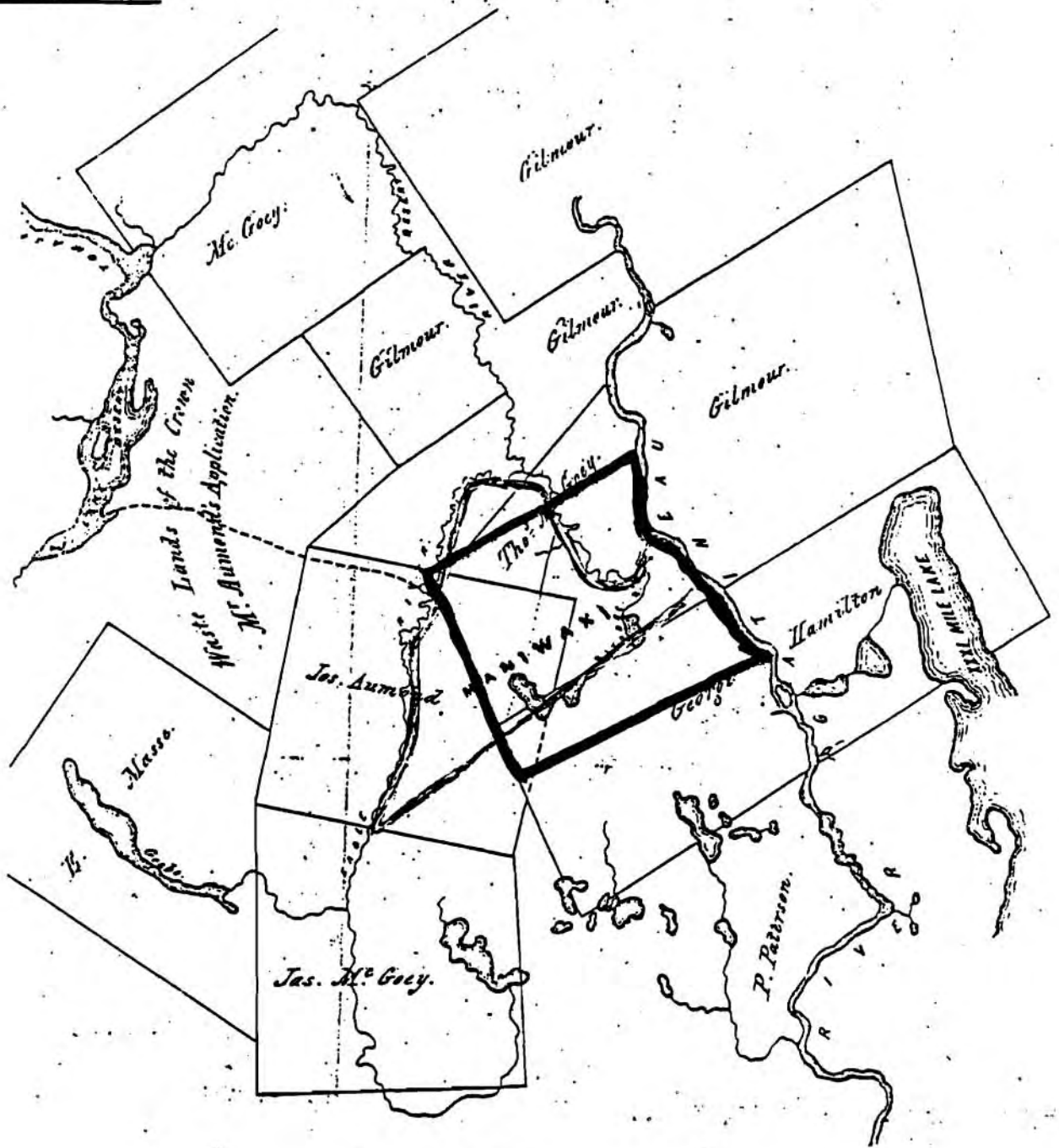
RESERVE INDIENNE DE MANIWAKI

PLAN, Rés. ind. 14/1 (Maniwaki)

Plan indiquant la terre octroyée aux indiens (en jaune)
Et, les locataires de limites forestières.

Date: 1850

Arpenteur: (?), Département.



MANIWAKI

Plan d'un lot de mission (en jaune)

Canton de Maniwaki: M-45/1

Arpenteur: James McArthur

Date: novembre 1858

Requérant: Le rév. père Deléage au nom de la Corporation
des Pères Oblats.

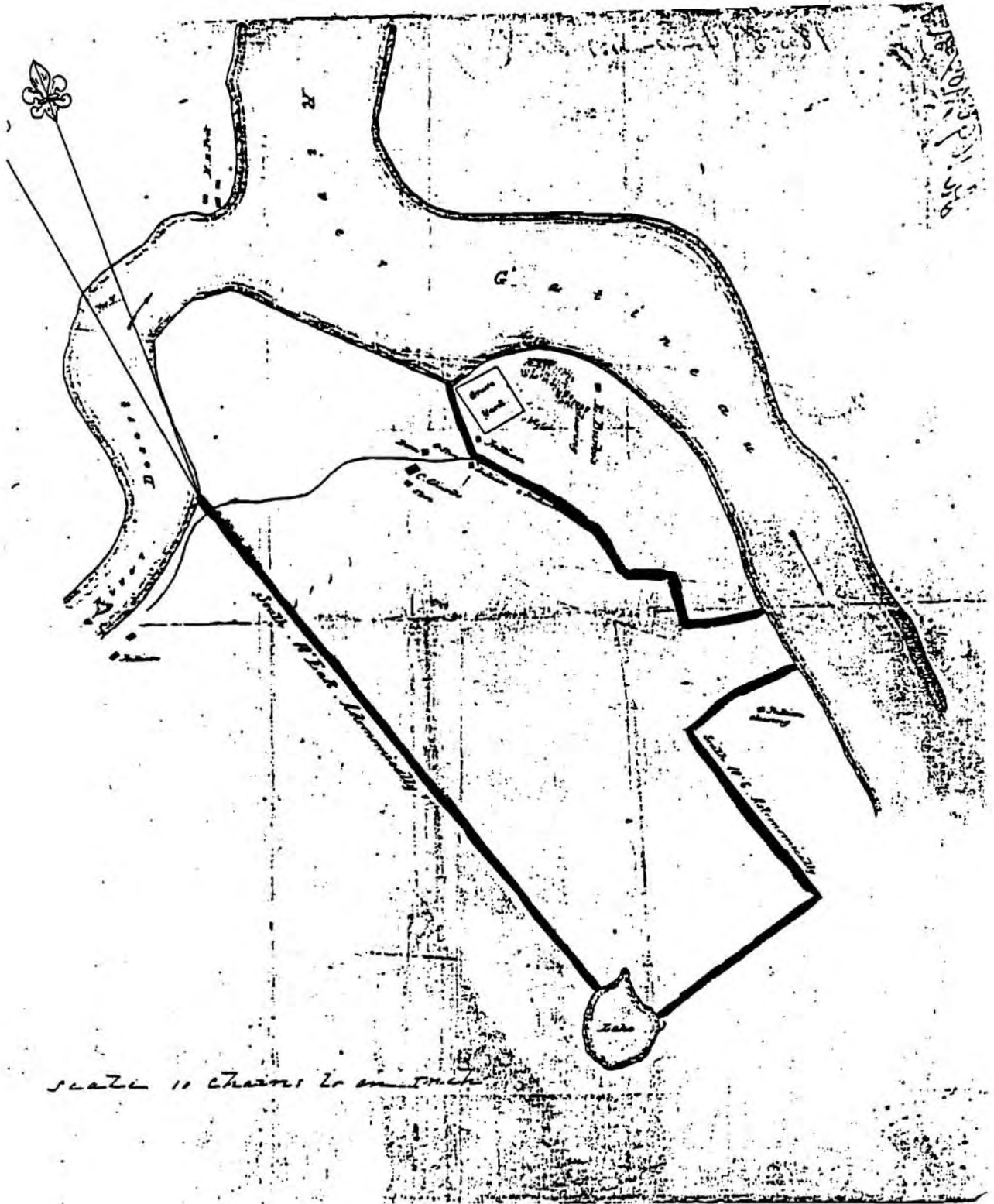
Quelques informations sur ce plan:

- . Une petite chapelle de 45x36 pieds.
- . Une grange de 40x30 pieds.
- . Deux "sheds " de 50 pieds de long...
- . Des bâtiments évaluer à pas moins de 1,500 livres. Outre la présence de divers chantiers, on dénombre une école et au nord, le poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson, établie à cet endroit vers 1832 (Ratelle, 1987).

204

Mais avant que ne soit accordée officiellement (1856) les 200 acres de terres promis pour un lot de mission dans le canton de Maniwaki, plusieurs pétitions de la part des " sauvages " auront été envoyées au gouvernement pour s'opposer aux empiètements des bourgeois de chantiers sur le futur emplacement du village.

PLAN: M-45/1



scale 10 chains to an inch

MANIWAKI

Plan indiquant les lignes extérieures entre certains lots
d'une partie de la Réserve indienne de Maniwaki.

Plan: Rés. ind. 14/3, Maniwaki.

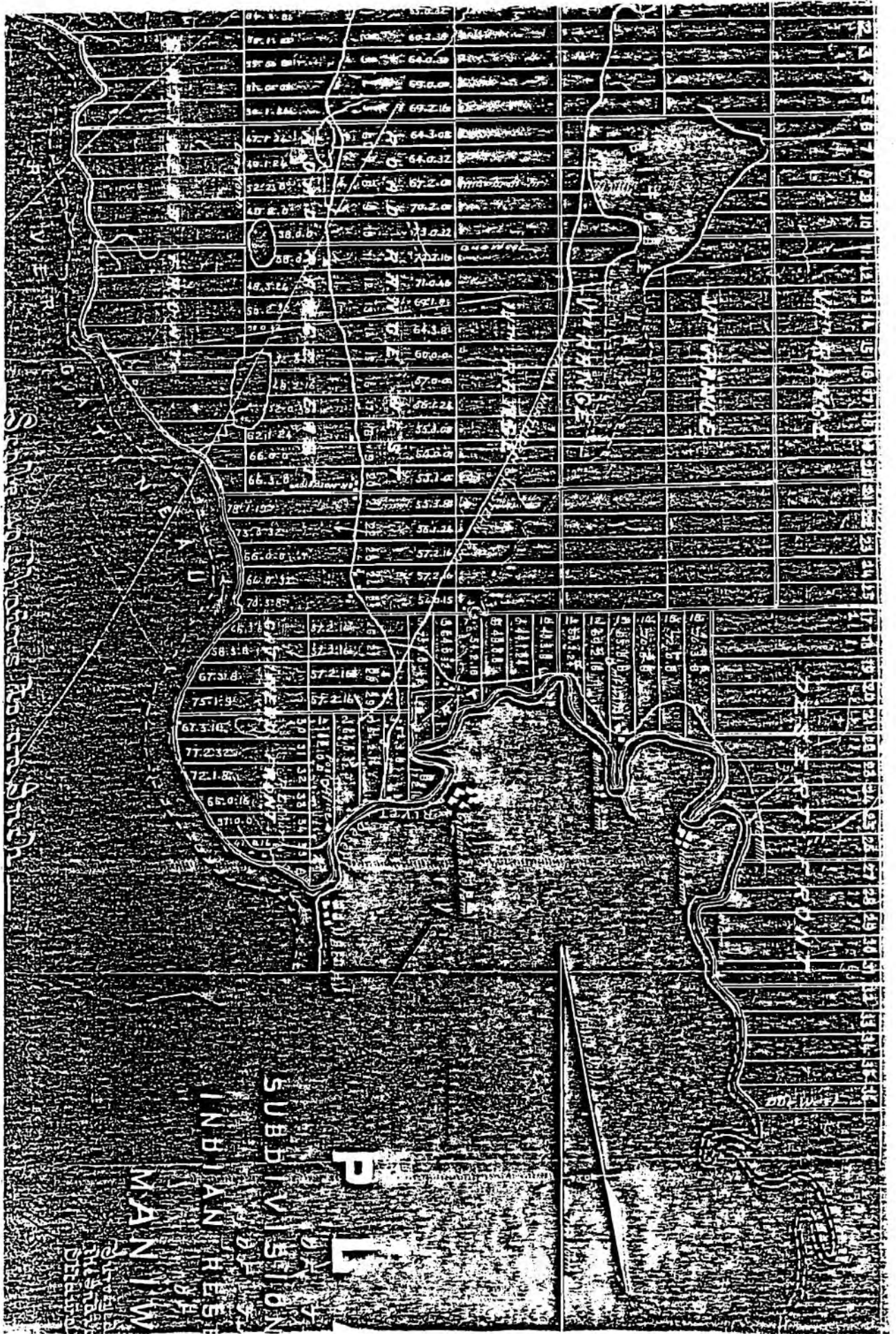
Date: septembre 1888.

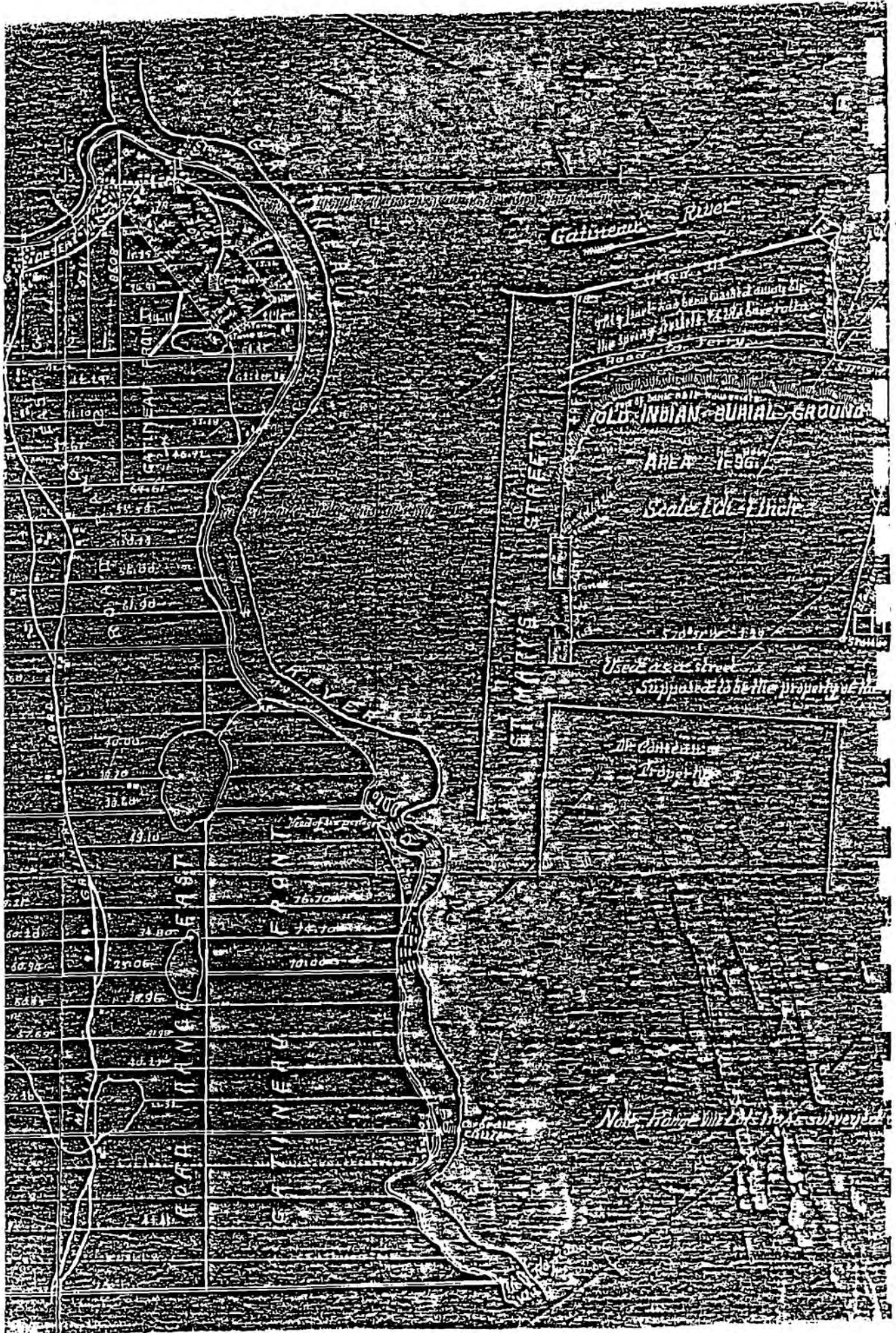
Arpenteur: G.C. Rainboth.

Plan 14/3, 1 de 2 : Le village est bien délimité, les chemins, la concentration des bâtiments, une école, la propriété des Oblats, le cimetière, etc.,.

206

Plan 14/3, 2 de 2 : L'ancien cimetière indien, une boutique de forge, la propriété du Dr. Comeau's, etc.,.





RESERVE INDIENNE DE WEYMONTACHIE

Plan: Rés. ind. no. 13, Weymontachie / et un agrandissement
d'une partie de ce plan. Les îles identifiées sur le
plan n'appartiennent pas à la Réserve indienne.

Date: 1895

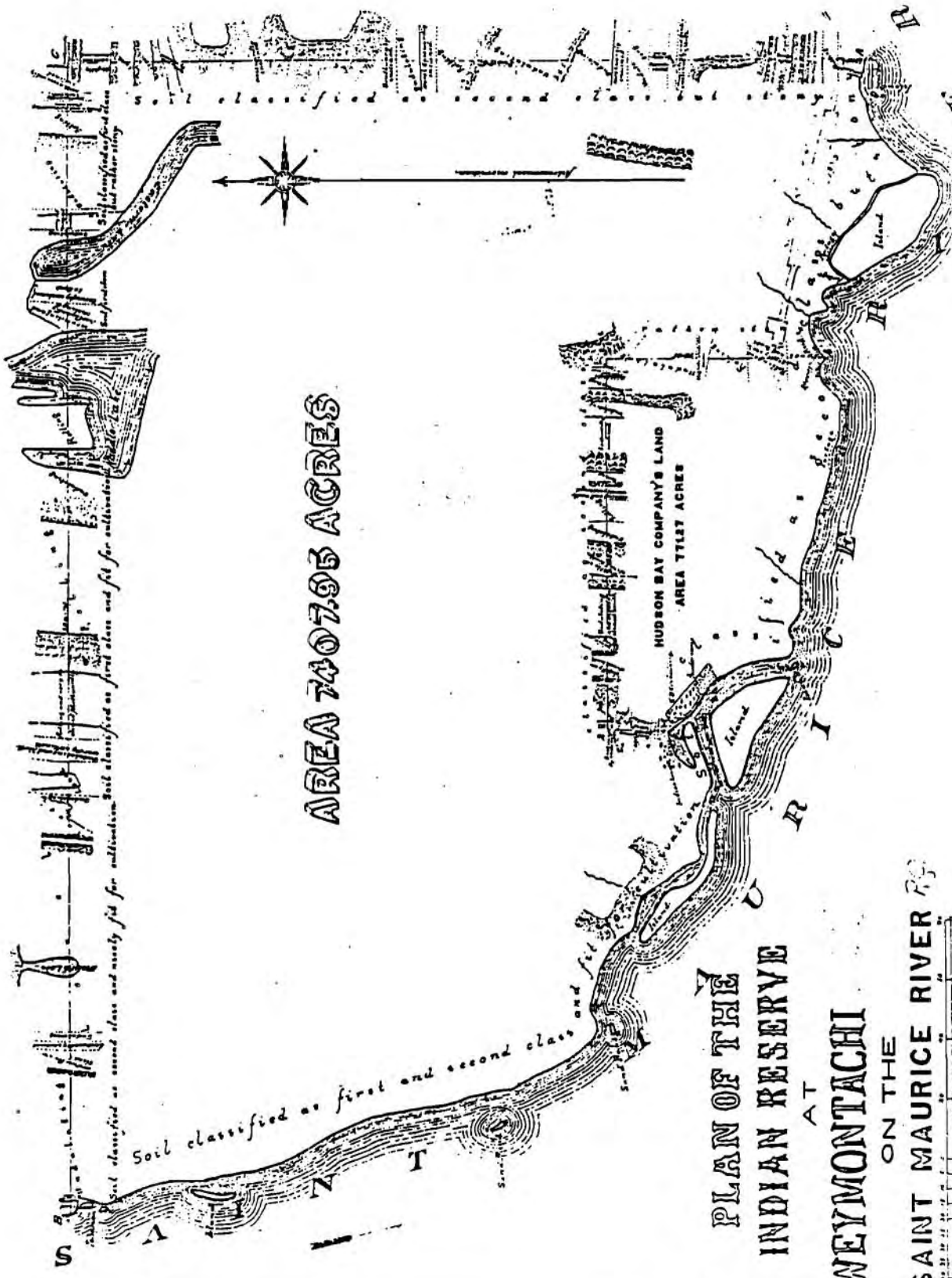
Arpenteur: C.C. Duberger

Rapport: Diagramme et croquis tirés du rapport de C.C. Du-
berger, Weymontachie.

Cote: Rés. ind. no. 13, carnet I.20

Date: 1895

Arpenteur: C.C. Duberger

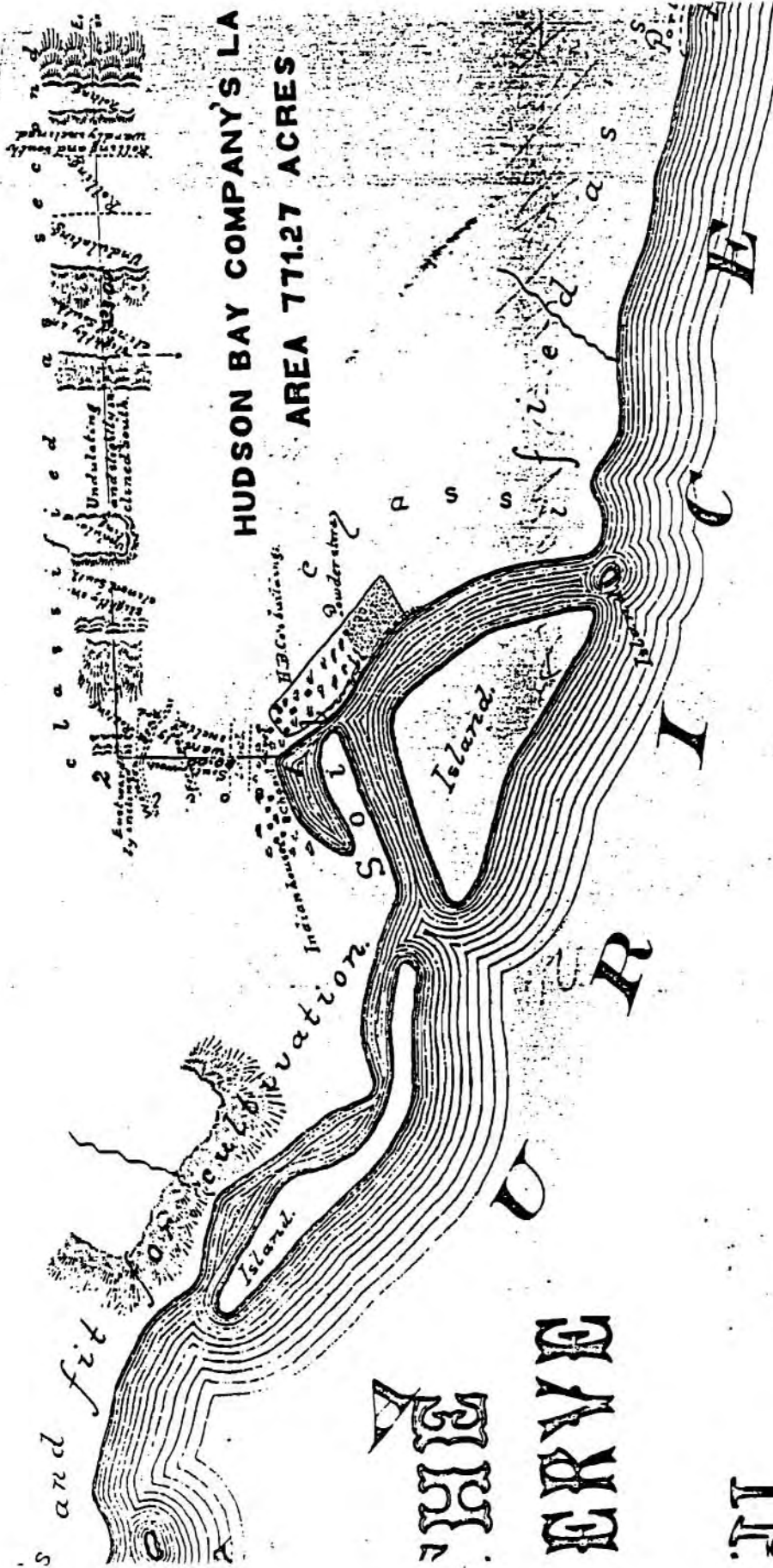


AREA 7407.95 ACRES

PLAN OF THE
INDIAN RESERVE
AT
WEYMONTACHI

ON THE
SAINT MAURICE RIVER

PLAN: Rés. ind. no. 13 (Agrd.)



**HUDSON BAY COMPANY'S LAND
AREA 771.27 ACRES**

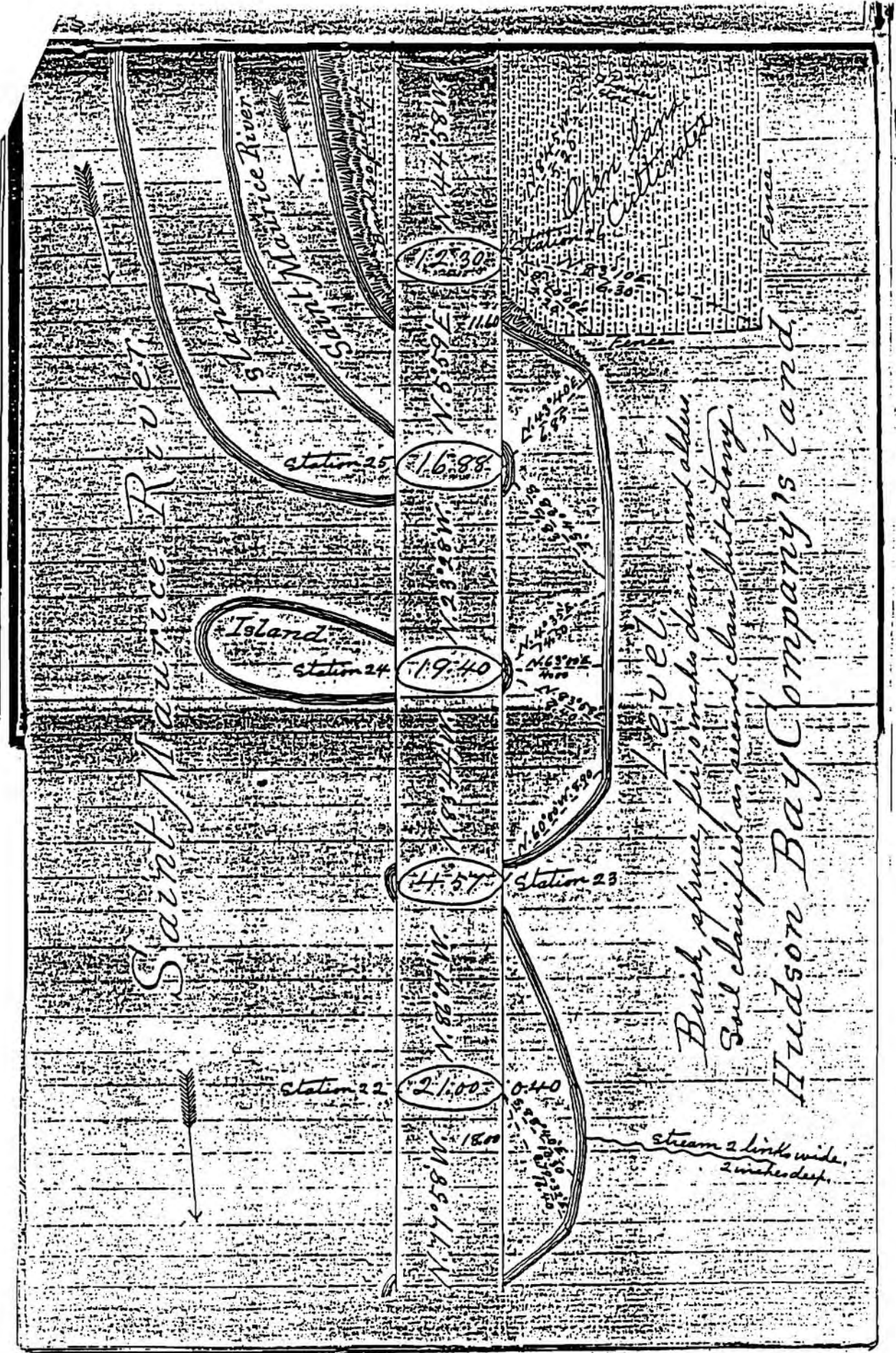
**THE
CURVE
II**

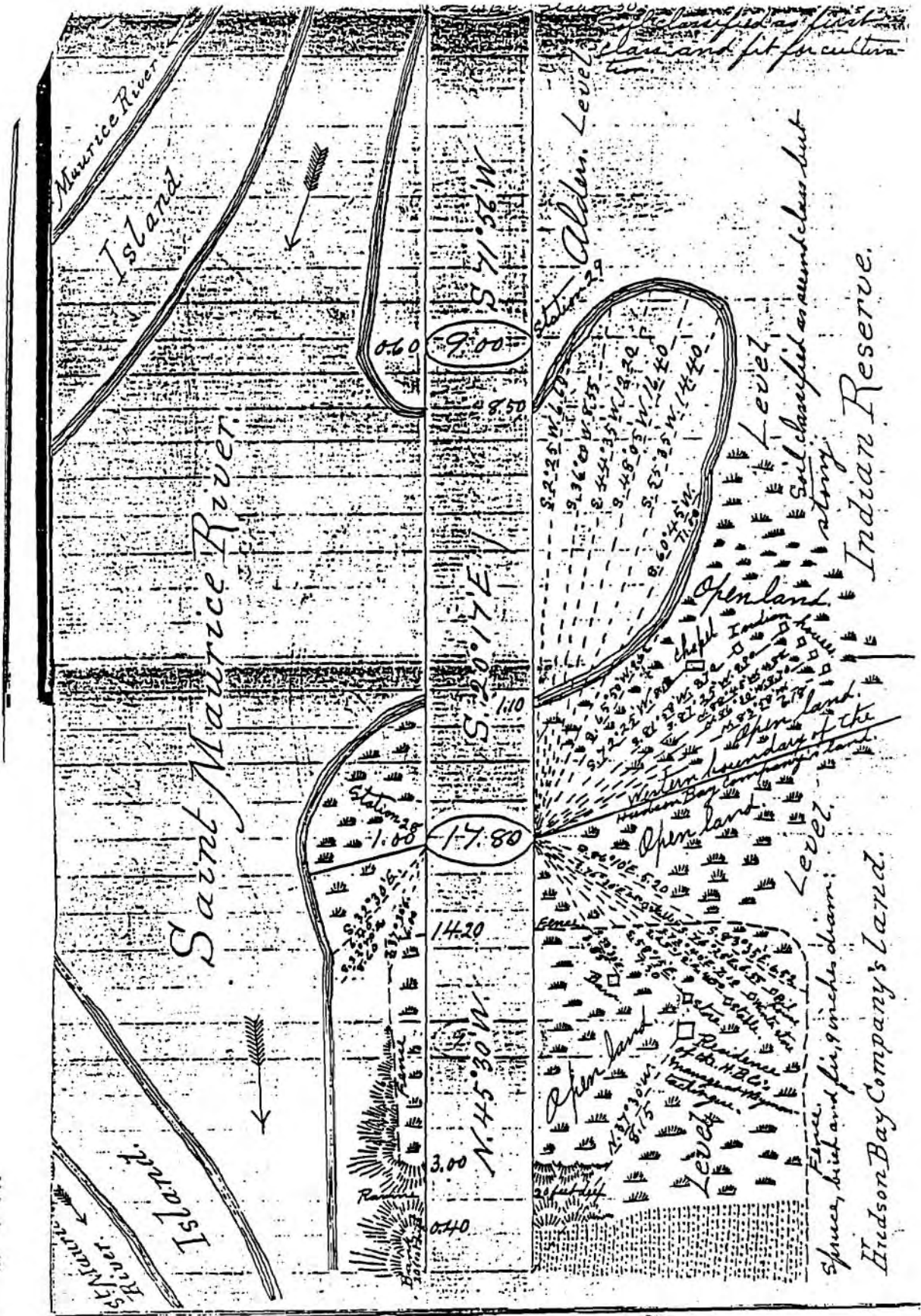
E RIVER RQ

40 60 80

Diagram
of the Indian Reserve
at Weymontachingue







COUCOUCACHE

Croquis: extrait du rapport d'arpentage des rivières Saint-Maurice, Vermillon, Coucoucache et aux Rats.

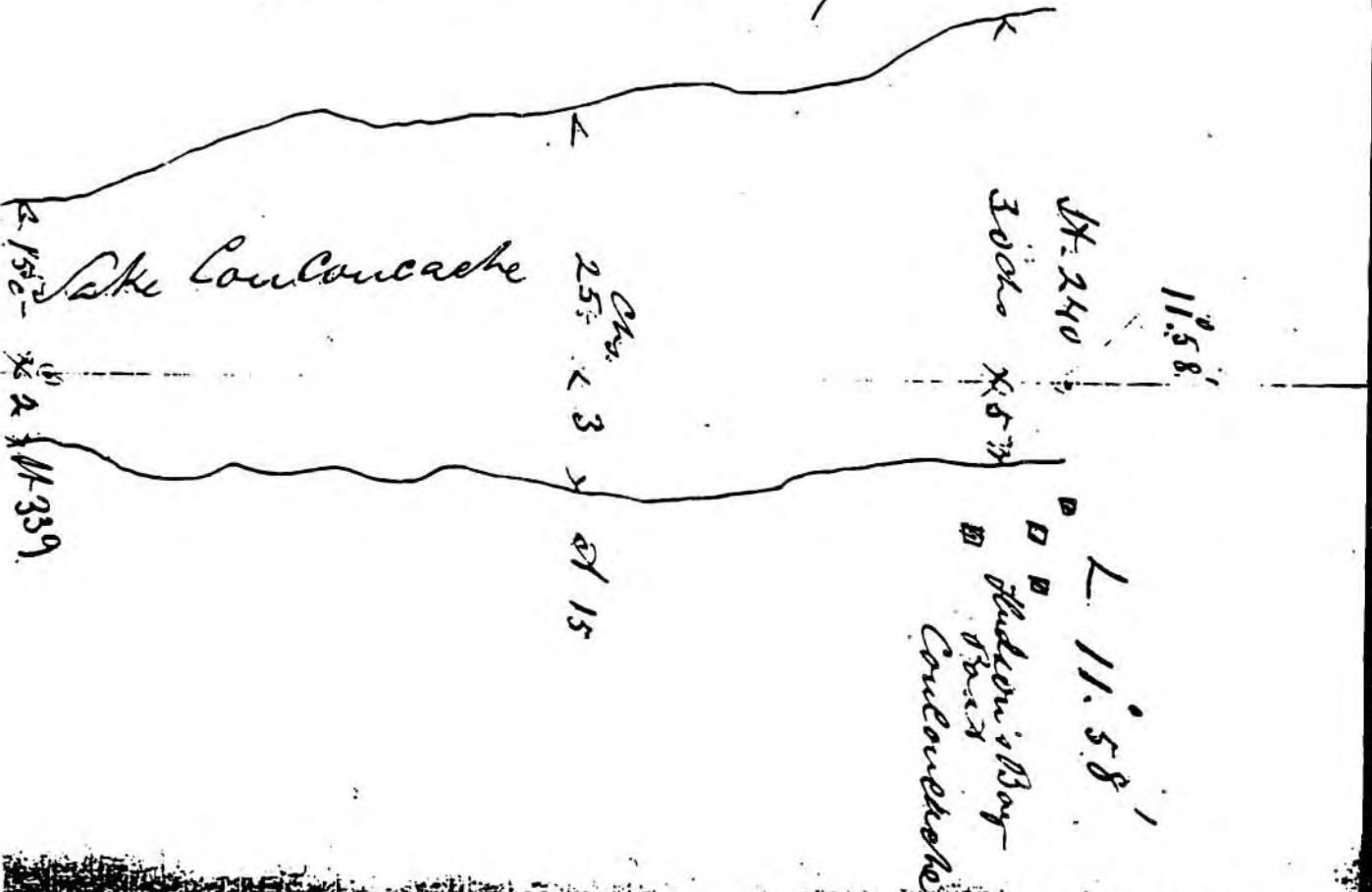
Cote: Riv. 93

Date: 1876

Arpenteurs: Gaudet et Duchesnay

On dénombre 4 bâtiments de la Compagnie de la Baie d'Hudson au lac Coucoucache.

N 18° E C.L. 34.07



N 66° 52'

N 6° 30' E C.L. 30.71



"...le second contient le corps de sa femme, et le troisième le corps d'un de ses enfants. Nous fumes assurés que la mère reçut la mort des mains de sa bru même, dans une querelle qu'elle eurent ensemble, il y a quelques années, dans une kate sablonneuse du lac Malouin. La femme fut tuée par son mari, dans un accès de jalouse, d'un coup de hache qu'il lui donna entre les épaules pendant qu'elle était couchée. Nous n'apprîmes pas de quelle manière l'enfant avait fini ses jours. Ce même Ménéso tué une autre femme, et tira son canadien qui allait pour le prendre. La pointe où ce dernier meurtre eut lieu est connu sous le nom de "Pointe de l'Assassin", et est aussi du côté où se fait du lac. Pour ces meurtres et autres dont il est accusé, Ménéso fut une fois arrêté et conduit les mains liées jusqu'à une petite distance de Trois-Rivières. Les gardes étant extrêmement fatigués d'avoir fait un long portage, s'endorment, Ménéso profita de cette circonstance pour se jeter à l'eau, et quoiqu'il eût les mains liées, il réussit à passer de l'autre côté de la rivière. Après cela il traversa nombre de rivières et de lacs, et une étendue immense de forêts, couverts d'un bois épais, et regagna son propre pays; il n'a jamais été pris depuis. En effet, c'est un homme fort et robuste, et dans la fleur de l'âge, et il en est peu qui voudraient en faire la tentative. Cependant nous avons appris depuis qu'un parti d'hommes avait été employé à sa poursuite. Si cela est correcte, on peut se rendre compte du découagement qui résultera de cette affaire. Nous gens, tant qu'ils furent sur ce lac, car ils pouvaient connaître cette circonstance, tandis que nous l'ignorions. On dit qu'il a une influence sans borne (causée par la crainte) sur toute la partie méridionale de la tribu, mais les femmes, comme on peut bien le supposer, ont une grande puissance à vivre avec lui. M. Leblanc étant à Weymouthville, fut obligé de garder un fusil chargé, toute une nuit, une femme Ménéso voulut emmener avec lui dans les bois. On le dépeint comme un bel homme; et ce qui est rare parmi les sauvages, comme n'étant nullement adonné aux boissons fortes. D'après ce qu'on nous dit, il paraît qu'il est constamment sur ses gardes; craignant toujours qu'on emploie quelque stratagème pour le surprendre; vivant à so-

Lac Kempt

Lac Kempt (suite)

" Le mieux pour nous fut probablement de ne le pas le rencontrer, car on ne sait pas trop, comment un semblable caractère aurait regardé un parti, qui, comme nous furetait dans chaque baie et crique de ses terres de chasse, quoiqu'on lui eût fait savoir de bonne heure dans l'été, qu'il pouvait s'attendre à voir un parti d'hommes blancs traverser son lac. Assurément s'il eut voulu nous harrasser, il pouvait le faire avec impunité, en tirant sur nous, pendant que nous étions le soir assis autour de notre feu, sans qu'il nous fut possible de voir d'où ni de qui serait venu le coup " .

APPENDICE II

Lac Némiscachinque

" En arrivant à la Pointe des Tombeaux, nous débarquâmes pour les visiter. Ils étaient au nombre de trois et de même construction que ceux que nous avons vus sur le lac Kempt, excepté qu'ils étaient plus ornés, selon les rites payens des sauvages. Près du tombeau principal, il y avait sur une pille de bois, des avirons, des raquettes, et une pelle à neige, pour l'usage du défunt, pendant ses voyages de chasse de l'autre monde. Outre ces articles, il y avait une épée sur l'un des mausolées, marque d'un chef. Au pied de ce tombeau, il y avait une croix de bois grossière. Nous eumes occasion de connaître l'histoire des individus qui étaient enterrés en cet endroit; en voici un court sommaire. Près des tombeaux on voit les restes d'une cabane de bois, qui avait été bâti pour servir de dépôt temporaire aux pelleteries, jusqu'à ce qu'il en eut été amassé une quantité assez considérable pour les envoyer au poste Weymontachinque. Cette cabane avait été mise sous la garde d'un nommé Tifoe, sauvage qui était marié à une femme de la tribu qui habite le Lac des Deux Montagnes. Un jour, dans l'année 1816, pendant que Tifoe était absent, un frère de Menisino, nommé Ke-ne-cab-an-nish-cum, accompagné de sa femme et de sa mère, se rendit à la cabane, et demanda quelques provisions à la femme de Tifoe, qui refusa de lui en donner. Il insista en avoir; il s'ensuivit une dispute, et le lache flamba la cervelle de la femme sur le champ. Après cela, ils partirent, emmenant avec eux un petit garçon, (enfant du vieux Flammand, le chasseur canadien qui nous avait donné tant de renseignements à Weymontachinque). La mère remarqua que si l'enfant rencontrerait quelques-uns des métifs (sic) qui étaient dans la coutume de courrir çà et là pour chercher des peaux, il ne manquerait pas de les informer en français du meurtre qui avait été commis. Ke-ne-cab-an-nish-cum, répondit, qu'il aurait bien vite arrangé cela, et dirigeant son canot sur la pointe rocheuse d'une île, située du côté opposé, le scélérat prit l'enfant par les pieds et lui fracassa la tête contre le rocher. La mère du meurtrier retourna à la cabane et ensevelit le corps du malheureux enfant. C'est la même femme qui depuis tomba sous les coups de sa bru, et qui est enterrée sur les bords du lac Kempt.

Lac Némiscachinque (suite)

" Quelques temps après la commission du meurtre, Ke-ne-ca-ban-nish-cum eut querelle avec sa femme et sa mère, et ces deux femmes en conséquence se rendirent à la cabane du père de la femme, chef nommé Mesh-en-a-wash, et l'informèrent des crimes du mari. Lorsque cela fut arrivé aux oreilles du meurtrier, il jura de poignarder le vieux chef, qui conséquemment fut forcé de se cacher jusqu'au jour de sa mort, qui eut lieu quelques temps après; car il n'était pas en état à se mesurer avec un homme aussi fort que son gendre. Le tombeau qui portait l'épée était celui de ce chef. En 1824, le meurtrier arriva à sa fin de la manière suivante. Un Algonquin nommé Michel se maria avec une très belle femme que Ke-ne-ca-ban-nish-cum s'efforça plus d'une fois d'enlever de force. Dans les querelles qui s'ensuivirent, Michel, qui n'avait pas la force de son antagoniste, fut bien aise de s'échapper; et dans une circonstance il fut obligé de traverser à la nage une rivière très rapide, en faisant plusieurs plonges pour éviter des coups de fusil. Dans la dernière rencontre, qui eut lieu dans l'année ci-dessus mentionnée, les deux champions étaient armés d'une hache, et il s'ensuivit un terrible conflit. Michel par un coup heureux fit partir le nez de son adversaire; et au coup suivant il lui emporta une oreille; ces blessures mirent Kenecabannischcum dans une telle rage, qu'il perdit toute sa présence d'esprit; et avant qu'il eût pu se remettre Michel lui enfonça sa hache si profondément dans le crâne qu'il fut obligé de mettre le pied sur le cou de son ennemi vaincu pour la retirer. Ainsi finit ce personnage insigne. Son frère Menisino l'enterra sur la pointe auprès de la cabane de bois, tout près de son beau-père et de l'enfant de Flammand, qu'il avait tué huit ans auparavant de sang-froid. On n'a jamais pu trouver la femme de Tifoe. La cabane est maintenant brûlée. Un de nos hommes plaça une croix près de la fosse de l'enfant. Michel fut obligé de s'enfuir de cette partie du pays, craignant la vengeance de Menisino, et il réside maintenant au Poste du Lac du Sable " .

APPENDICE III

Potamonyme, Ouareau

D'origine Algonquine, Ouarea signifiait " Au lointain, profond et creux " (Rouillard, 1915: 124). Dans son exploration de 1862, le rév. T.S. Provost écrit dans son journal, " Nacoualo ".

En 1857, l'orthographe est " Naguareau " (JLAC, Rapp. Géologique; en 1852, " rivière Naquoarau " (W.E. Logan, Rapp. Géologique; en 1815 et 1831 " Lac Ouareau River " est retenu par Bouchette.

222

D'après un plan de l'arpenteur William Rankins (1789), il emploiera " Rivière Lac Ouareau " (Fournier, 1974: 135).

Lorsque J.B. Perrot arpente une terre en front de la rivière Ouareau dans la Seigneurie De Lavaltrie en 1763, le contrat retient " rivière du naquouarô ".

A la requête de Jean-Baptiste Lévesque, l'arpenteur juré (1) Jos Raymond rédige un contrat le 13 août 1761 entre ce dernier et Monsieur et Madame De Lavaltrie pour une concession de terre en bordure de la rivière Ouareau dans la Seigneurie De La Valtrie. L'orthographe privilégiée lors de cette transaction est " rivière Dulac ouerau ".

(1) Avant l'Ordonnance de 1785, les arpenteurs pouvaient exercés les fonctions de notaire.

APPENDICE IV

Potamonyme, Mantawa/win

Plusieurs orthographes ont été dénombrées pour ce potamonyme, dont les significations se recoupent malgré quelques nuances: Matawa, Matawin, Mantawa, Mattawan, Mattavinie, Mantavaisie, Matawinie, etc.,.

Le sens étymologique diffère peu selon qu'on se réfère à la terminologie algonquine ou abénaquise.

Dans un article sur l'exploration de la Mantawa paru dans Le Messager de Joliette (1863), le rév. Provost rapporte qu'un:

223

" Un Algonquin a donné la signification du mot MANTAWA, il signifie réunions de plusieurs chemins. Comme on lui objectait qu'il n'y avait pas de chemins, il répondit: les rivières sont des chemins. Ici 2 rivières venant de la partie nord se jettent dans une troisième. Ainsi Mantawa est différent d'un Matawin qui se trouve en haut de la rivière OUTASOU ".

Guérin (1872) dira plutôt " rivière qui tombe en rapide ". Dans son récit de voyage En route pour la Baie d'Hudson (1889), l'abbé Jean-Baptiste Proulx ajoutera: " Des MATTAWANS, il y en a partout en pays algonquin, le mot signifiant rencontre de deux rivières; les voyageurs canadiens le traduisaient par la Fourche ", (Lambert, 1987).

Potamonyme, Mantawa/win (suite)

Les Abénaquis le traduiront par " confluent des deux rivières " (Comm. Toponymique, 1985).

En rédigeant l'un de ses derniers articles sur la Mantawa, en 1901, L'Etoile du Nord, il écrira:

" Depuis notre première exploration en 1862, nous avons toujours écrit MANTAWA au lieu de MATAWIN. En voici la raison. Des sauvages Abénaquis pour lesquels cette région était un pays de chasse nous ont en ce temps là informé que le nom de Mantawa donné par eux à ce territoire voulait dire " réunions de plusieurs chemins ". Or il y a plusieurs rivières qui se réunissent à l'endroit où M. Brassard et moi avons commencé nos établissements de colonisation, entre autres la rivière du Poste, la rivière du Milieu, la rivière Kaiakamak, la rivière Cyprès. Et pour nous, nous ajoutèrent alors ces sauvages, les rivières sont " des chemins ". En effet ces chasseurs dans leurs courses ne voyagent qu'en canot d'écorce. Voilà selon nous une étymologie, bien rationnelle du mot Mantawa réunion de plusieurs chemins d'où nous avons tiré celui de Mantavaisie pour désigner cet immense étendu de terrain, sillonnée par tant de rivières et de si beaux lacs " .



BIBLIOGRAPHIE

Afin de ne point répéter inutilement des références déjà incluses dans le texte ou en bas de pages, seuls quelques unes d'entre elles se retrouveront citées dans la présente bibliographie.

A. Instruments de travail

- (1889) Description des cantons arpentés et des territoires explorés de la province de Québec. Extraits des rapports officiels d'arpentage qui se trouvent au département des terres ainsi que ceux de la Commission géologique du Canada et autres sources officielles. Québec. Charles-François Langlois, 1889, LXXII, 955 pages.
- (1908) Description des cantons arpentés et explorations de territoires de 1889 à 1908; Région de l'Outaouais. Ministère des terres et forêts, 1908, 293 pages.
- (1908) Description des cantons arpentés, explorations de territoires et arpentages des rivières et des lacs de 1889 à 1908; Régions du Québec, du Lac Saint-Jean, de Chicoutimi et de la Côte Nord du Saint-Laurent. (Québec), 1908, 280 pages.
- (1976) Creswell Robert et Godelier Maurice. Outils d'enquête et d'analyse anthropologiques. Paris, Ed. François Maspero, 1976, 290 pages.
- (1968) Beaulieu André, Bonenfant Jean-Charles et Hamelin Jean. Publications gouvernementales du Québec (1867-1964). Québec. Assemblée nationale, Imprimeur de la Reine, 1968, 554 pages.
- (1815) Bouchette Joseph. Description topographique de la province du Bas-Canada avec des remarques sur le Haut-Canada. Londres, Fadem, 1815, XV, 664, LXXXVIp.

A. (suite)

- (1832) Bouchette Joseph. A Topographical dictionary of the province of lower Canada. London, Longman, 1832, XII 358 pages.
- (1914) Rouillard Eugène. Dictionnaire des rivières et lacs de la province de Québec. Québec, Département des terres et forêts, 1914, 432 pages.
- (1915) Rouillard Eugène. Dictionnaire des rivières et lacs de la province de Québec. Québec, Département des terres et forêts, 1915, 432 pages.

B. Périodiques

- (1909) Le-Vasseur N. " Joseph Bureau, explorateur. Notes biographiques ". Bulletin de la Société de Géographie de Québec. vol. 3, no.5, sept. 1909, pp. 23-37. 227
- (1985) Roy Arthur J. et Roberts Arthur. " Approaches to the Ethnohistory of the Subartic: A Review of the Handbook of North American Indians: Subartic ". Ethnohistory, vol. 32, no.3, 1985, pp. 270-280.
- (1976) Roy J. Edmond. " La cartographie et l'arpentage sous le régime français " (Extrait du Rapport annuel de la Corporation des arpenteurs-géomètres de la province de Québec, 1903). La Revue de l'arpenteur-géomètre, vol.4, no.4, déc. 1976, pp. 231-251.

C. Etudes, livres thèses...

- (1872) Report in relation to the past history present condition, and future prospects of the North Shore Railway of Canada, by Genl. Silas Seymour, engineer in chief, 1872.
- (1938) A Statutory History of the STEAM AND ELECTRIC RAILWAYS OF CANADA, 1836-1937 with other data relevant to operation of Department of Transport. Robert Dorman. Canada, Dept. of Transport, 1938.
- (1978) Baribeau Jean. Les missions sauvages du Haut Saint-Maurice au XIXe siècle. UQTR. Mémoire de maîtrise Es Arts (Théologie) août 1978, 126 pages.
- (1983) Boissonnault Réal. Les Forges du Saint-Maurice 1729-1883, 150 ans d'occupation et d'exploitation. Ottawa, Parcs Canada, cahier no.1, parc historique national Les Forges du Saint-Maurice, 67 pages. 228
- (1984) Caron Diane. Les Postes de traite de fourrure sur la Côte-Nord et dans l'Outaouais. Québec, MAC Direction générale des publications gouvernementales du Ministère des Communications, 1984, 150 pages.
- (1964) Charland Thomas M. Histoire des Abénaquis d'Odanak 1675-1937. Montréal, Ed. du Lièvre, 1964, 355 pages.
- (1982) Clermont Norman. Ma femme, ma hache et mon couteau croche. Deux siècles d'histoire à Weymontachie. Québec, Série Cultures amérindiennes, MAC, 1982, 144 pages.
- (1978) Cormier Louis P. Jean-Baptiste Perrault marchand voyageur parti de Montréal le 28 de mai 1783. Montréal, Ed. Boréal Express, 1978, 170 pages.
- (1975) Dunn Guillaume. Les Forts de l'Outaouais. Montréal, Ed. du Jour. 1975, 162 pages.

C. (suite)

- (1974) Fournier Marcel. Rawdon: 175 ans d'Histoire. Joliette, Imprimerie St-Viateur de Joliette. 1974, 316 pages.
- (1979) Fournier Marcel. Historique de la région de Chertsey et du lac Paré 1790-1979. Montréal, Ed. Bergeron, Inc. 1979, 178 pages.
- (1982) Gaudet Sylvain. Un moulin et son village, celui des Coutu à Saint-Donat de Montcalm. Société Historique de Saint-Donat, manuscrit, 1982, 197 pages.
- (1986) Gaudreau Guy. L'exploitation des forêts publiques au Québec 1842-1905. IQRC, 1986, 126 pages.
- (1973) Geoffroy J. Hector. La famille Leprohon, histoire et généalogie. Brochure, Montréal, 1973 1 de 2 15 pages.
- (1971) Hamelin Jean et Roby Yves. Histoire économique du Québec 1851-1896. Montréal, Ed. Fides, 1971, 376 pages.
- (1984) Hardy René et Seguin Normand. Forêt et société en Mauricie. Montréal, Ed. Boréal Express. 1984 222 pages.
- (1985) Hébert Léo-Paul. Le Québec de 1850 en lettres détachées. Québec, MAC, Coll. " Civilisation du Québec ", 1985, 294 pages.
- (1940) Innis H.A. Minutes of Council Northern Department of Rupert Land, 1821-31. The Publications of the Champlain Society, Toronto, 1940, vol. 3.
- (1984) Lambert Claude. Description de la dimension ethno-historique de l'espace outaouais. Analyse de la zone d'étude. Etude d'impact sur l'environnement. Liaison routière Lachute-Masson, tronçon Montebello-Masson, manuscrit, Les Consultants Dessau, groupe Soleco, 47 pages (Laval).

C. (suite)

- (1987) Lambert Claude. Rapport critique du volume Itinéraire toponymique de la Mauricie à l'Outaouais. Etudes et recherches toponymique, no.11, 1986, 172 pages, adressé à la Commission de Toponymie du Québec. Par Claude Lambert pour la Société Historique de Saint-Donat, manuscrit, 25 mars 1987, 12 pages.
- (1982) Lapierre Jean-Claude. St. Ambroise de Kildare. Un village au Québec. Une initiative du Comité des Fêtes du 150e anniversaire de St-Ambroise de Kildare, 1982, 532 pages.
- (1922) Longstreth T. Morris. The Laurentians. The hills of the habitant. New York. The Century Co., 1922 PP. 9-67, 459 pages.
- (1978) Lorrain Linda. Les Forts de l'Outaouais. Québec. Services des Inventaires, non paginé 1978.
- (1978) Luegger Richard. Projet de reconnaissance de postes de traite de fourrures: L'Outaouais et la Moyenne Côte-Nord, Québec, MAC, 1978, 298 pages.
- (1962) McGuigan G.F. Land Policy and Land Disposal under Tenure of Free and Common Soccage, Québec and Lower Canada 1763-1809. Thèse de doctorat, Science Sociale Université Laval, 4 volumes.
- (1982) Martel Fernand. L'Arpentage primitif: plus de 350 ans d'histoire. Québec, MER, 1982, brochure 12: pages.
- (1987) Michaud Martyne et coll. La Toponymie des Attikameks. Québec, Commission de toponymie. Dossiers toponymiques no.21, 1987, 183 pages.
- (1932) Nantel Adolphe. A la hache. Montréal Ed. Albert Lévesque, 1932, 232 pages.

C. (suite)

- (1987) Pinard Guy. Montréal son histoire son architecture. Montréal, Ed. La Presse, 1987, 346 pages.
- (1987) Ratelle Maurice et Coll. Contexte Historique de la localisation des Attikameks et des Montagnais de 1760 à nos jours. Québec. Bureau du coordonateur aux affaires autochtones, MER, août 1987, 2 vol.
- (1977) Seguin Normand. La Conquête du sol au 19e siècle. Sillery, Ed. du Boréal Express, 1977, 295 pages.
- (1974) Smith Donald B. Le " Sauvage " pendant la période héroïque de la Nouvelle-France (1534-1663) d'après les historiens canadiens-français des XIXe et XXe siècle. Ville Lasalle, Ed. Hurthubise, HMH, 1974, 137 pages. 231
- (1966) Thomson Don W. L'Homme et les méridiens. Ottawa, Ministère des mines et des relevés techniques, 1966, vol.1 avant 1867, 352 pages.
- (1930) Voohrist Ernest. Historic Forts and Trading posts of the French Regime and of the English fur trading Companies. Ottawa, Département de l'Intérieur, 1930, 188 pages.
- (1932) Wallace W.S. John McLean's notes of a twenty-five years' service in the Hudson's Bay Territory. The Publications of the Champlain Society, Toronto, 1932, no.19, 40 pages.
- (1978) Young Brian J. Promoters and Politicians the North-Shore Railways in the History of Quebec 1854-85. Toronto. University of Toronto Press, 1978, 193 pages.

